

## ACO Touch Control



**FR** Mode d'emploi Commande pour  
séparateur de graisse

**EN** Instructions d'utilisation  
Système de commande pour séparateurs de graisse





<b>DE</b>	<b>Allemand</b>	<i>Instructions d'origine</i>	<b>5</b>
<b>EN</b>	<b>Anglais</b>	<i>Traduction des instructions originales</i>	<b>63</b>

DE

EN



## ACO Touch Control

**Commande pour séparateur de graisse,  
Séparateur de graisse avec chauffage ou  
Séparateur de graisse avec système de levage/station de pompage**



Pour une utilisation sûre et appropriée, lire attentivement le mode d'emploi, le CLUF en annexe et les autres documents accompagnant le produit, les remettre à l'utilisateur final et les conserver jusqu'à la mise au rebut du produit.

## Introduction

La société ACO Passavant GmbH (ci-après dénommée « ACO ») vous remercie de votre confiance et vous remet un produit à la pointe de la technologie qui a été contrôlé avant la livraison dans le cadre de contrôles qualité afin de vérifier son bon état.



Les illustrations figurant dans ce mode d'emploi servent à la compréhension générale et peuvent varier en fonction du modèle du produit et de la situation de montage.

Le mode d'emploi fait partie intégrante du produit. Il doit être conservé à proximité du produit à tout moment. Le respect scrupuleux de ces instructions est indispensable pour garantir une utilisation conforme et correcte du produit. Le mode d'emploi correspond à la conception du produit et à l'état actuel des normes de sécurité applicables.

Les conditions de licence et les logiciels sont soumis à des modifications courantes ou nécessaires. Avant d'utiliser le produit, veuillez consulter les conditions de licence et les modes d'emploi actuels disponibles sur le site Internet d'ACO technique du bâtiment à l'adresse <http://www.aco-technique-du-bâtiment.de>. Le non-respect des consignes de sécurité entraîne la perte de la garantie.

### Liste des documents applicables

Ce mode d'emploi remplace ou complète certains chapitres des modes d'emploi existants des séparateurs de graisse ACO. La liste suivante indique les contenus qui sont remplacés ou complétés :

Référence	Contenus remplacés/complétés
0150.66.15	<p><b>Page 2</b> Illustration C/D ; <b>chapitre 3.2.2 « Installation électrique »</b>, en particulier le raccordement de la télécommande et du boîtier pneumatique ; <b>chapitre 4.2 « Commande du séparateur de graisse »</b> ; <b>chapitre 4.3 « Télécommande du séparateur de graisse »</b> ; <b>chapitre 4.4 « Vidange et nettoyage »</b>, en particulier le fonctionnement et les symboles de la commande ; <b>le chapitre 6 « Dépannage »</b> doit être considéré comme un complément à cette notice.</p> <p><b>Schémas électriques en général</b></p>
0150.70.40	<p><b>Page 2</b>, illustrations B et D ; <b>chapitre 3.2.2 « Installation électrique »</b> ;</p> <p><b>Chapitre 4.2 « Commande du système de levage »</b> ; <b>Chapitre 4.2.3 « Valeurs de réglage lors de la mise en service »</b> ; <b>Chapitre 4.3 « Commande globale de l'installation »</b> ; <b>Chapitre 4.4 « Télécommande du séparateur de graisse »</b> ; <b>Chapitre 4.5 « Vidange et nettoyage du séparateur de graisse »</b>, en particulier le fonctionnement et les symboles de la commande ; <b>Chapitre 4.6 « Effectuer un essai de fonctionnement de l'installation de relevage »</b>, en particulier les symboles de la commande ; <b>Le chapitre 6 « Dépannage »</b> doit être considéré comme un complément à cette notice.</p> <p><b>Schémas électriques en général</b></p>
0150.66.30	<p><b>Chapitre 3.6.2 « Installation électrique »</b>, en particulier : câble marron borne 28, câble blanc borne 29, ainsi que les remarques concernant les sections et longueurs de câbles ; <b>chapitre 4.2 « Commande du séparateur de graisse »</b> ; <b>chapitre 4.3 « Télécommande du séparateur de graisse »</b> ; <b>chapters 4.4.5 à 4.4.8</b> avec commande, en particulier le fonctionnement et les symboles de la commande ; <b>le chapitre 6 « Dépannage »</b> doit être considéré comme un complément à cette notice ; <b>7.9. « Télécommande »</b>.</p> <p><b>Schémas électriques en général</b></p>


Référence	Contenus remplacés/complétés
0150.78.20	<p><b>Chapitre 3.6.1 « Raccordements de la commande globale de l'installation » ; chapitre 3.6.6 « Raccorder les câbles de raccordement des autres consommateurs », câble marron borne 28, câble blanc borne 29 ; chapitre 3.6.7 « Installer et raccorder la télécommande » ; chapitre 4.1 « Mise en service », en particulier le fonctionnement et les symboles de la commande » ; chapitre 4.2 « Commande globale de l'installation » ; chapitre 4.3 « Commande à distance du séparateur de graisse » ; chapitres 4.5.2, 4.5.3 et 4.6.2, en particulier l'utilisation et la symbolique de la commande ; le chapitre 6 « Dépannage » doit être considéré comme un complément à cette notice ; chapitre 7.7 « Commande à distance ».</b></p> <p>Schémas électriques en général</p>
0150.79.95	<p><b>Chapitre 2.10 « Commande » ; chapitre 2.11 « Télécommande du séparateur de graisse » ; Chapitre 4.5.1 « Raccordements de la commande » ; chapitre 4.5.4 « Raccorder les câbles de raccordement des autres consommateurs », câble marron borne 28, câble blanc borne 29 ; chapitre 4.5.5 « Installation et raccordement de la télécommande » ; Chapitre 5.3.1 « Mise en service », en particulier le fonctionnement et les symboles de la commande ; chapitre 5.3.2 « Réglage dans le menu de la commande » ; chapitre 5.3.3 « Vidange et nettoyage », en particulier le fonctionnement et les symboles de la commande ; chapitre 5.4.1 « Mise en service » ; chapitre 5.4.3 « Réglages dans le menu de la commande » ; chapitre 5.4.4 « Vidange et nettoyage », en particulier le fonctionnement et les symboles de la commande ; chapitre 7 « Dépannage » doit être considéré comme un complément à cette notice.</b></p> <p>Schémas électriques en général</p>

## Service après-vente ACO

Pour plus d'informations sur l'ACO Touch Control, les commandes de pièces de rechange et les prestations de service, le service après-vente ACO se tient à votre disposition.

Service après-vente ACO                      Tél. : + 49 (0) 36965 819-444  
 Im Gewerbepark 11c 36466                      Fax : + 49 (0) 36965 819-367  
 Dermbach    service@aco.com

## Garantie

Pour plus d'informations sur la garantie, voir « Conditions générales de vente »,  <http://www.aco-technique-du-bâtiment.de/unternehmen/agb>.

## s utilisées Symboles

Certaines informations sont signalées comme suit dans ce mode d'emploi : Généralités Symbole de danger



Danger lié à la tension électrique



Remarque importante



Puces

Étapes à suivre dans l'ordre indiqué



Références à des informations complémentaires dans ce mode d'emploi et dans d'autres documents

## Table des matières

<b>1</b>	<b>Pour votre sécurité.....</b>	<b>10</b>
1.1	Sécurité .....	10
1.2	Utilisation conforme .....	10
1.3	Qualifications du personnel.....	10
1.4	Avertissements .....	11
1.5	Consignes de sécurité pour l'exploitant.....	11
1.6	ARRÊT D'URGENCE .....	12
1.7	Modifications arbitraires et approvisionnement en pièces de rechange .....	12
1.8	Modes de fonctionnement non autorisés .....	13
1.9	Transport et stockage.....	13
1.10	Déclaration de conformité UE .....	14
<b>2</b>	<b>Description du produit.....</b>	<b>16</b>
2.1	Aperçu.....	16
2.2	Éléments de commande et d'affichage.....	17
2.2.1	Première mise en service .....	18
2.2.2	Signification des symboles du menu principal .....	19
2.2.3	Indicateurs d'état du séparateur .....	20
2.2.4	Connexions réseau .....	21
2.3	Menu Paramètres.....	21
<b>3</b>	<b>Installation.....</b>	<b>23</b>
3.1	Montage .....	23
3.1.1	Transformation d'une commande existante .....	23
3.1.2	Montage mural.....	24
3.2	Raccordement électrique.....	25
3.2.1	Aperçu .....	26
3.2.2	Raccordement de la pompe de vidange .....	27
3.2.3	Raccordement de la pompe haute pression.....	28
3.2.4	Raccorder le capteur de pression de la pompe haute pression .....	28
3.2.5	Raccorder la résistance chauffante (si disponible).....	29
3.2.6	Raccorder le dispositif de signalisation de défaut.....	30
3.2.7	Raccorder la tête de pulvérisation .....	31
3.2.8	Raccorder l'électrovanne de l'unité de remplissage.....	32
3.2.9	Raccorder le boîtier pneumatique .....	33
3.2.10	Raccorder la télécommande .....	34
3.2.11	Raccorder les pompes du système de levage/de la station de pompage.....	34

3.2.12	Raccorder le capteur de fuite fourni par le client .....	35
3.2.13	Raccorder le LAN.....	36
3.2.14	Raccorder la commande au réseau électrique .....	37
<b>4</b>	<b>Connexion réseau .....</b>	<b>39</b>
4.1	Conditions préalables au fonctionnement .....	39
4.2	Modbus TCP.....	39
4.3	Bus RS485.....	39
4.4	Registre Modbus TCP.....	40
<b>5</b>	<b>Entreprise de gestion des déchets .....</b>	<b>43</b>
5.1	Commande via la commande Touch Control.....	43
5.2	Utilisation via la télécommande.....	44
<b>6</b>	<b>Maintenance .....</b>	<b>45</b>
6.1	Tous les 2 ans.....	45
6.2	Mises à jour logicielles .....	46
<b>7</b>	<b>Messages d'erreur .....</b>	<b>47</b>
<b>8</b>	<b>Caractéristiques techniques.....</b>	<b>51</b>
8.1	Caractéristiques.....	51
8.2	Schémas de raccordement des bornes .....	52
8.2.1	Séparateur de graisse .....	52
8.2.2	Séparateur de graisse avec chauffage.....	53
8.2.3	Séparateur de graisse avec système de levage/station de pompage .....	54
<b>9</b>	<b>Annexe .....</b>	<b>55</b>

# 1 Pour votre sécurité



Lisez les consignes de sécurité avant le montage et la mise en service de la commande Touch Control afin d'éviter tout dommage corporel ou matériel.

## 1.1 Sécurité

Ce mode d'emploi contient des consignes fondamentales qui doivent être respectées lors de l'installation et de l'utilisation. Il est donc impératif que le monteur et l'exploitant responsable lisent ce mode d'emploi avant le montage et la mise en service. Il convient de respecter non seulement les consignes de sécurité générales mentionnées dans cette rubrique principale « Sécurité », mais également les consignes de sécurité spécifiques accompagnées de symboles de danger figurant dans les rubriques principales suivantes.

## 1.2 Utilisation conforme

Le système ACO Touch Control est conçu pour commander les séparateurs de graisse ACO ainsi que, dans certaines combinaisons, les installations de relevage/stations de pompage (LipuSmart/LipuLift). Il ne doit être utilisé qu'avec les paramètres indiqués au chapitre « Caractéristiques techniques » (par ex. conditions ambiantes admissibles, puissance absorbée, etc.).

La commande ne doit pas être utilisée dans un environnement présentant un risque d'explosion.

L'utilisation conforme comprend également le respect de toutes les informations figurant dans le mode d'emploi.

## 1.3 Qualifications du personnel

Le personnel chargé du montage, de la mise en service et de la maintenance de la commande ACO Touch Control doit disposer des qualifications requises pour ces travaux.

Les domaines de responsabilité, les compétences et la surveillance du personnel doivent être clairement définis par l'exploitant. Si le personnel ne dispose pas des connaissances nécessaires, il doit être formé et instruit. L'exploitant doit en outre s'assurer que le personnel comprend parfaitement le contenu de ce mode d'emploi.

## 1.4 Avertissements

Dans le mode d'emploi, les avertissements sont signalés par les symboles et les mentions d'avertissement suivants.

Symbole d'avertissement / Mention d'avertissement	Signification	
<b>DANGER</b>	Blessures corporelles	Risque élevé qui, s'il n'est pas évité, entraîne la mort ou des blessures graves.
<b>REMARQUE</b>	Dommmages matériels	Risque qui, s'il n'est pas évité, peut entraîner des dommages aux produits et à leurs fonctions ou à un objet dans l'environnement.

## 1.5 Consignes de sécurité pour l'exploitant

Les prescriptions en vigueur en matière de prévention des accidents, celles de la VDE et des fournisseurs d'énergie locaux doivent être respectées. Lors de l'ouverture de l'appareil ou de travaux sur les pompes, la commande doit dans tous les cas être mise hors tension via le fusible de sécurité ou un interrupteur principal séparé.

### **DANGER**



#### **Danger de mort par électrocution lors de tous les travaux sur l'équipement électrique !**

- Les travaux sur les raccordements électriques ne doivent être effectués que par des électriciens qualifiés.
- Avant d'ouvrir l'appareil, déconnecter impérativement l'ensemble de l'installation de l'alimentation électrique.

#### **Risque d'endommagement de l'écran tactile.**

### **REMARQUE**

L'utilisation de l'écran tactile avec des objets durs, pointus ou tranchants, ainsi que son utilisation brusque, réduisent considérablement sa durée de vie et peuvent entraîner sa défaillance totale.

- L'écran tactile ne doit être utilisé qu'avec le doigt ou un stylet.

## 1.6 ARRÊT D'URGENCE

Le bouton d'ARRÊT D'URGENCE (1) se trouve sur la face supérieure du boîtier Touch Control. Il interrompt le programme en cours et déconnecte tous les relais et contacteurs (pas de déconnexion sur tous les pôles).

- Démontage/endommagement/modification/mise hors service, etc. interdits.
- Contrôle visuel de l'état et contrôle du fonctionnement au moins une fois par an et après les travaux d'entretien.

### Utilisation

- Déclencher l'ARRÊT D'URGENCE de l'installation en appuyant sur le bouton d'ARRÊT D'URGENCE.
- Déverrouiller le bouton d'ARRÊT D'URGENCE enclenché en tournant le bouton-poussoir rouge d'un quart de tour.




Illustration : position du bouton d'arrêt d'urgence

## 1.7 Modifications arbitraires et fourniture de pièces de rechange

Les modifications du produit ne sont autorisées qu'après consultation du fabricant. Les pièces de rechange d'origine et les accessoires autorisés par le fabricant servent à garantir la sécurité. L'utilisation d'autres pièces peut entraîner la suppression de la responsabilité pour les conséquences qui en découlent.

## 1.8 s non autorisées Modes de fonctionnement

La sécurité de fonctionnement du produit livré n'est garantie que s'il est utilisé conformément à sa destination, conformément à la norme allemande «», chap. 1.2 « Utilisation conforme à la destination », page 10. Les valeurs limites indiquées dans la fiche technique doivent être respectées dans tous les cas.

## 1.9 Transport et stockage

La commande doit être stockée et transportée de manière à éviter tout dommage dû à des chocs et des températures hors de la plage comprise entre 0 °C et +70 °C.

## 1.10 Déclaration de conformité UE

**Le fabricant :** ACO technique du bâtiment  
Im Gewerbepark 11c 36466  
Dermbach

**Le fabricant est seul responsable de la délivrance de cette déclaration de conformité.**

**Produit :** ACO Touch Control  
**Type :** Touch Control FA/GS ; Touch Control FA+AHA/GS+LP ; Touch Control FA+Hzg./GS+Heat  
**Référence :** 3040625 ; 3040626 ; 3040627

**L'objet de la déclaration décrit ci-dessus est conforme à la législation d'harmonisation pertinente de l'Union :**

2014/35/UE	Directive 2014/35/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 concernant l'harmonisation des législations des États membres relatives à la mise à disposition sur le marché de matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension (refonte)
2014/30/UE	Directive 2014/30/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 concernant l'harmonisation des législations des États membres relatives à la compatibilité électromagnétique (refonte)
2014/53/UE	Directive 2014/53/UE du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014 concernant l'harmonisation des dispositions législatives des États membres relatives à la mise à disposition sur le marché d'équipements hertziens et abrogeant la directive 1999/5/CE
2011/65/UE	Directive 2011/65/UE du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2011 relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques (refonte)

**Normes harmonisées appliquées :**

EN 50274:2002/AC:2009	Ensembles d'appareillage à basse tension - Protection contre les chocs électriques - Protection contre les contacts accidentels directs avec les parties actives dangereuses
EN 60204-1:2018	Sécurité des machines - Équipement électrique des machines - Partie 1 : Exigences générales (IEC 60204-1:2016 (modifiée))

EN 60204-32:2008	Sécurité des machines - Équipement électrique des machines - Partie 32 : Exigences pour les appareils de levage (IEC 60204-32:2008)
EN 61000-3-2:2014	Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 3-2 : Valeurs limites - Valeurs limites pour les courants harmoniques (courant d'entrée de l'appareil $\leq 16$ A par conducteur) (CEI 61000-3-2:2014)
EN 61000-3-3:2013	Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 3-3 : Limites - Limitation des variations de tension, des fluctuations de tension et du papillotement dans les réseaux publics d'alimentation basse tension pour les appareils dont le courant nominal est $\leq 16$ A par conducteur et qui ne sont pas soumis à des conditions de raccordement particulières (CEI 61000-3-3:2013)
EN 61000-6-1:2007	Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 6-1 : Normes génériques - Immunité pour les locaux d'habitation, les locaux commerciaux et les petites industries (IEC 61000-6-1:2005)
EN 61000-6-3:2007/A1:2011/ AC:2012	Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 6-3 : Normes génériques - Immunité pour les locaux d'habitation, les bureaux et les locaux commerciaux, et les petites industries (IEC 61000-6-3:2006)
EN 61000-6-4:2007/A1:2011	Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 6-4 : Normes génériques - Émissions pour les environnements industriels (IEC 61000-6-4:2006/A1:2010)
EN 61800-5-2:2007	Systèmes d'entraînement électriques de puissance à vitesse variable - Partie 5-2 : Exigences de sécurité - Sécurité fonctionnelle (IEC 61800-5-2:2007)
EN 62368-1:2014/AC:2015	Équipements audio/vidéo, technologies de l'information et de la communication - Partie 1 : Exigences de sécurité (IEC 62368-1:2014 (modifiée))
EN CEI 63000:2018	Documentation technique pour l'évaluation des équipements électriques et électroniques en ce qui concerne la limitation des substances dangereuses (IEC 63000:2016)

**Signé pour et au nom de :**

ACO technique du bâtiment  
Im Gewerbepark 11c  
36466 Dermbach

Dermbach, 09/02/2026



ppa. Steven-Henrik Maier  
Responsable Gestion des marchés produits

## 2 Description du produit

### 2.1 Aperçu

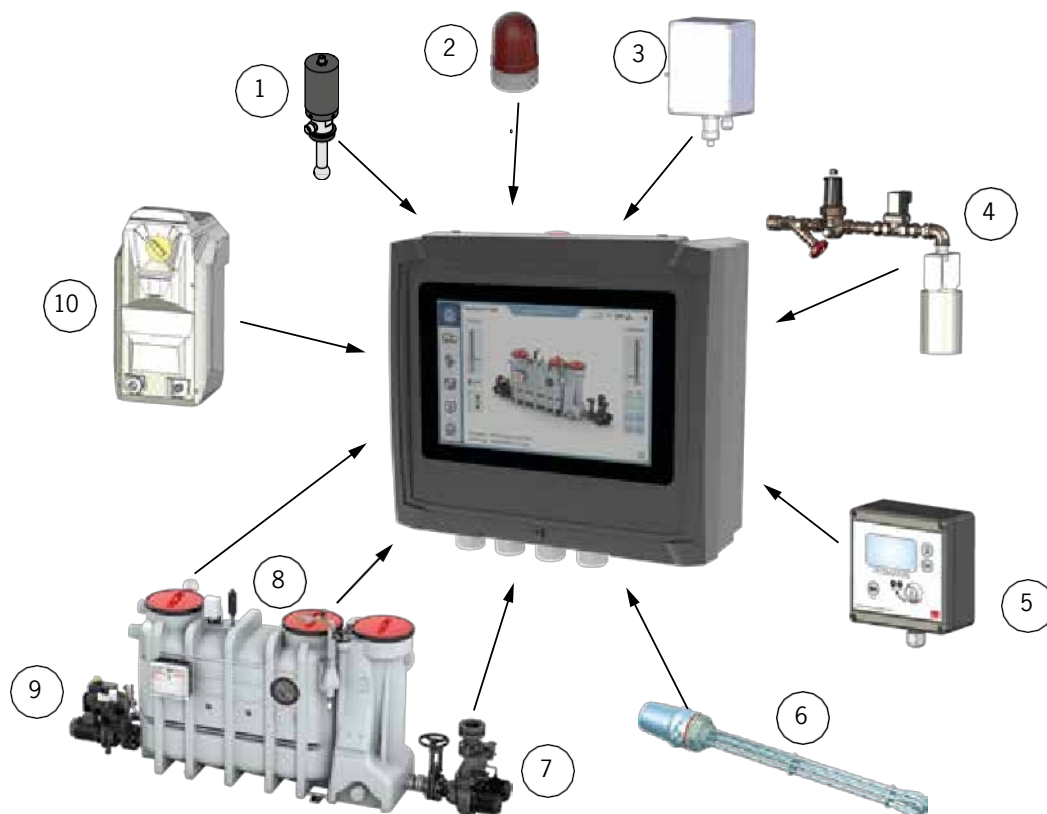


Illustration : composants pouvant être commandés

1 = Tête de pulvérisation du nettoyage haute pression  
2 = Alarme (feu clignotant ou klaxon)  
3 = Boîtier pneumatique (mesure du niveau)  
4 = Unité de remplissage avec électrovanne  
5 = Télécommande

6 = Chauffage  
7 = Système de levage/station de pompage  
8 = Séparateur de graisse  
9 = Pompe d'évacuation  
10 = Pompe haute pression

La commande Touch Control a été spécialement conçue pour être utilisée avec les séparateurs de graisse ACO et, dans certaines combinaisons, avec les stations de relevage/pompage ACO. Elle dispose d'un écran couleur tactile de 10 pouces qui affiche les niveaux de remplissage ainsi que toutes les informations essentielles relatives au fonctionnement et à l'état du système. Il traite les signaux de mesure des capteurs connectés et fournit des séquences de commande automatiques pour la vidange et l'élimination correctes du séparateur. À cet effet, la commande nécessaire des pompes et autres agrégats est intégrée. Le programme d'élimination du séparateur de graisse ACO peut être démarré, interrompu et arrêté via la commande tactile ACO ainsi que via la télécommande disponible en option.

## 2.2 Éléments de commande et d'affichage

### REMARQUE

#### Risque d'endommagement de l'écran tactile.

L'utilisation de l'écran tactile avec des objets durs, pointus ou tranchants, ainsi que son utilisation brusque, réduisent considérablement sa durée de vie et peuvent entraîner sa défaillance totale.

- L'écran tactile ne doit être utilisé qu'avec le doigt ou un stylet.

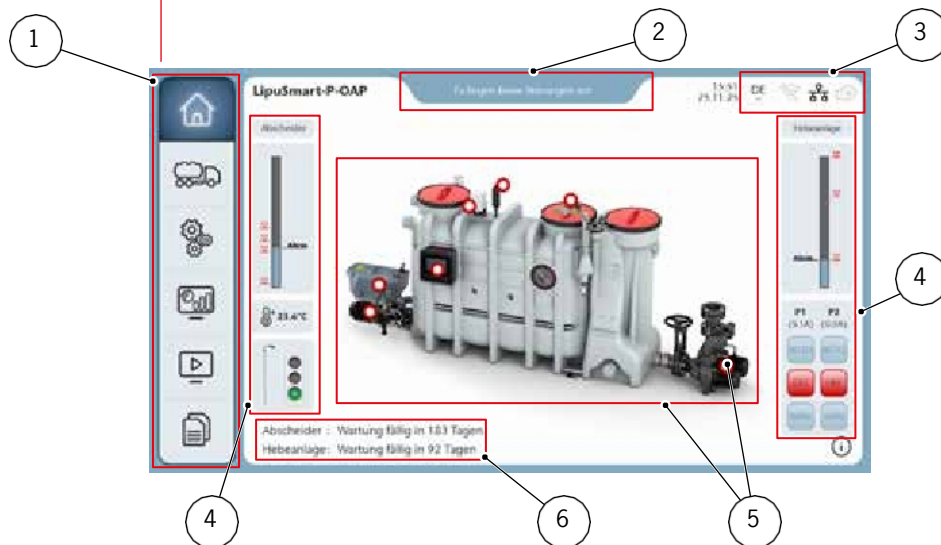


Illustration : affichage à l'écran

- |   |  |
|---|--|
| 1 = Zone de navigation principale   | 5 = Affichage central de l'installation avec « Touch<br>« Spots » pour l'appel direct de fonctions |
| 2 = Affichage des remarques et des dysfonctionnements   | 6 = Affichage des intervalles de maintenance   |
| 3 = Réglage de la langue et état du réseau  |  |
| 4 = Affichage de l'état du séparateur et du système de relevage<br>(uniquement si un système de relevage/une station de<br>pompage est présent) |  |

Tous les réglages, modifications de paramètres et visualisations s'effectuent via l'écran tactile 10,1 pouces. Pour des raisons d'efficacité énergétique, l'écran s'éteint automatiquement après un certain temps. L'affichage d'état bicolore signale le mode veille de l'écran et le bon fonctionnement de l'installation (vert). En cas d'erreur, l'affichage passe au rouge.

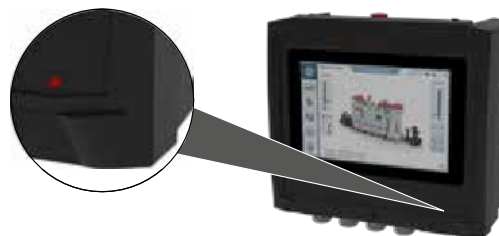


Illustration : affichage d'état de la commande Touch Control

## 2.2.1 Première mise en service



Illustration : affichage lors de la première mise en service

- 1 = Réglage du séparateur de graisse installé 2 = La visite guidée donne un aperçu du fonctionnement de la commande
- Lors de la première mise en service de la commande Touch Control, il faut sélectionner le séparateur de graisse installé (1). Tous les paramètres de commande sont alors configurés et l'installation est prête à fonctionner.



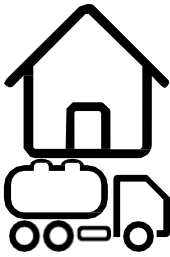
Cela ne s'applique pas à la station de pompage des installations LipuLift, ni à la sélection « solution spécifique au client ». Dans ce cas, certaines valeurs doivent être saisies manuellement !



Illustration : sélection du séparateur de graisse installé

- La visite guidée peut ensuite être lancée. Elle présente les principales fonctions de la commande Touch Control. La visite peut être interrompue à tout moment et consultée à nouveau dans le menu « Vidéos ».

## 2.2.2 Signification des symboles du menu principal



Écran d'accueil : offre un aperçu de l'état de l'installation. Les messages d'état s'affichent dans la barre d'en-tête. En plus du texte, l'état de l'installation est également mis en évidence par des couleurs. Les avertissements et les dysfonctionnements sont affichés en rouge, les remarques particulières sont surlignées en jaune.



Élimination : ce menu permet de démarrer, de mettre en pause et d'arrêter le programme d'élimination.



Paramètres : sous-menu avec les paramètres généraux de l'installation, accès aux paramètres des différents composants. Il est également possible de configurer ici le rappel de mise au rebut.

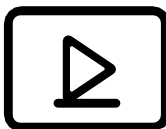


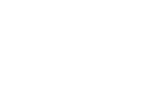
Tableau de bord : le tableau de bord interne affiche sous forme graphique diverses données enregistrées telles que les heures de fonctionnement, les fréquences de commutation, les températures, etc. Cette fonction est disponible gratuitement pendant une durée limitée. Elle n'est ensuite accessible qu'avec un abonnement ACO Cloud.



Vidéos : outre la visite guidée, ce menu propose également des vidéos de service, des vidéos sur les produits et des documents d'information du fabricant.



Documents : ce sous-menu contiendra à l'avenir des modes d'emploi, des schémas électriques, des conseils pour le dépannage, l'inspection générale et la mise en service. Pour l'instant, seuls quelques documents y sont disponibles.



Informations : textes d'aide sur les différents points du menu et informations complémentaires.

## 2.2.3 Affichage de l'état du séparateur

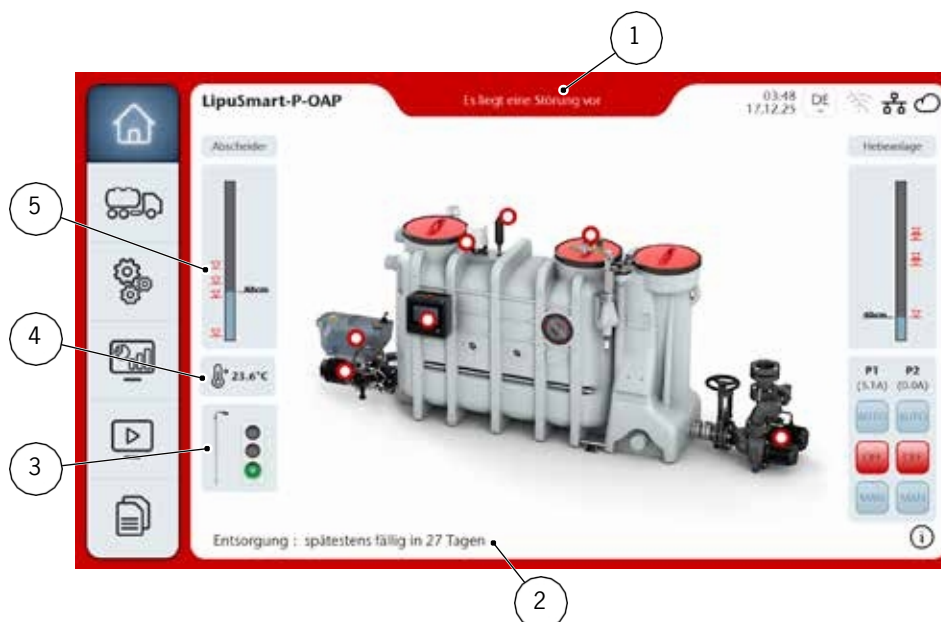


Illustration : affichage de l'état du séparateur de graisse

- |  |   |
|--|---|
| 1 = Remarques et messages d'erreur   | 4 = Affichage de la température dans le séparateur de graisse (si un capteur de température est installé) |
| 2 = Message de rappel pour l'élimination   | 5 = Affichage des niveaux de commutation dans le séparateur de graisse et affichage du niveau d'eau       |
| 3 = Affichage de la mesure électronique de la couche de graisse (si un appareil de mesure de l'épaisseur de la couche de graisse est installé) |   |

### Affichage des dysfonctionnements

En appuyant ou en balayant l'affichage d'état (1) dans l'en-tête, le message d'erreur peut être affiché. Messages possibles Chap. 7 « Messages d'erreur », page 47. Pour éliminer une erreur, voir Mode d'emploi Séparateur de graisse.




Illustration : message d'erreur en texte clair

## 2.2.4 Connexions réseau

### REMARQUE

#### Restriction fonctionnelle possible en raison d'une connexion réseau insuffisante

La commande ACO Touch Control peut être mise à jour automatiquement via LAN/WLAN. Si la commande ACO Touch Control n'est pas connectée à un réseau, des restrictions fonctionnelles peuvent survenir en raison de l'absence de mises à jour logicielles.

- Établir une connexion réseau via LAN ou WLAN.
- Il convient de vérifier régulièrement si des mises à jour logicielles sont disponibles  chap. 6.2 « Mises à jour logicielles », page 46.



WLAN : tous les paramètres relatifs à la connexion WiFi et au point d'accès.



LAN : tous les paramètres relatifs à la connexion Ethernet.



ACO Cloud : indique si une connexion au cloud ACO est établie.

## 2.3 Menu Paramètres



Allgemein

Général : paramètres de base tels que la luminosité de l'écran ou le volume du haut-parleur intégré. Les mises à jour logicielles de la commande peuvent être effectuées ici.



Entsorgungs-  
Pumpe

Pompe d'évacuation : réglages de la consommation électrique maximale et du temps de fonctionnement après arrêt. La consommation électrique maximale protège notamment la pompe d'évacuation contre la surchauffe, tandis que le temps de fonctionnement après arrêt garantit la vidange complète du séparateur de graisses.









Hochdruck-  
Pumpe

Pompe haute pression : outre la consommation électrique de la pompe haute pression, le programme de nettoyage est également configuré ici.



Fülleinheit

Unité de remplissage : réglages pour le remplissage automatique du séparateur de graisse et du siphon anti-odeurs.

	<p>Niveaux de commutation : ici, vous pouvez réajuster les niveaux d'eau pour le séparateur de graisse et le système de relevage si nécessaire. Pour le séparateur de graisse, par exemple, vous pouvez régler ici l'alarme en cas d'inondation ou le niveau d'eau à partir duquel le programme de nettoyage est lancé. Normalement, ces valeurs sont déjà réglées en usine pour l'installation correspondante. Vous trouverez des recommandations dans le mode d'emploi de l'.</p>
	<p>Système de relevage : réglages des pompes du système de relevage afin de garantir un fonctionnement sans faille. Normalement, les données sont déjà réglées en usine. Sinon, les données du Mode d'emploi du système de levage/de la station de pompage.</p>
	<p>Service : le mode service peut être activé ici afin de pouvoir effectuer certains réglages de la commande.</p>
	<p>Message « Élimination » : réglages concernant le rappel de la date d'élimination.</p>
	<p>Chauffage : réglage de la durée et de l'intervalle de chauffage lorsqu'une résistance chauffante est installée.</p>
	<p>Configuration du séparateur de graisse : en indiquant le type et la taille nominale de l'installation, les valeurs standard pour la commutation de niveau, etc. sont réglées.</p>

## 3 Installation

### 3.1 Montage

En règle générale, la commande est prémontée sur le séparateur de graisse et aucun autre travail de montage n'est nécessaire.

#### 3.1.1 Conversion d'une commande existante

##### DANGER



**Danger de mort par électrocution lors de tous les travaux sur l'équipement électrique !**

- Les travaux sur les raccordements électriques ne doivent être effectués que par des électriciens qualifiés.
- Il est impératif de déconnecter la commande Touch Control de l'alimentation électrique avant d'ouvrir l'appareil.

La conversion d'une commande Multi Control en commande Touch Control est très simple, car les points de fixation des séries Touch Control et Multi Control sont identiques.

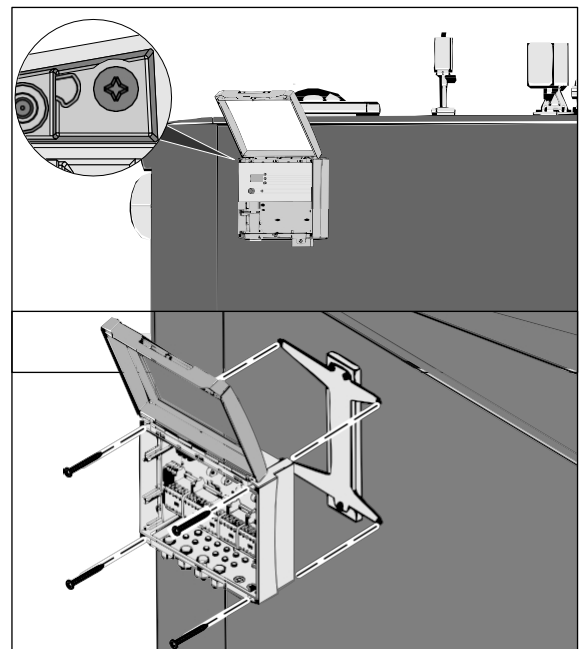
##### Mise à niveau de la commande existante :

- Retirer les connexions électriques de l'ancienne commande.
- Dévissez l'ancienne commande.



Avant de remplacer la commande, étiquetez les différents câbles et photographiez l'affectation des bornes. Cela facilitera le remplacement.

- Visser la nouvelle commande.
- Effectuer les raccordements électriques conformément à l'affectation des bornes de l'ancienne commande.



### 3.1.2 Montage mural

Si la commande et le séparateur de graisse sont séparés géographiquement, par exemple dans le cas de séparateurs enterrés, la commande Touch Control doit être montée sur un mur.

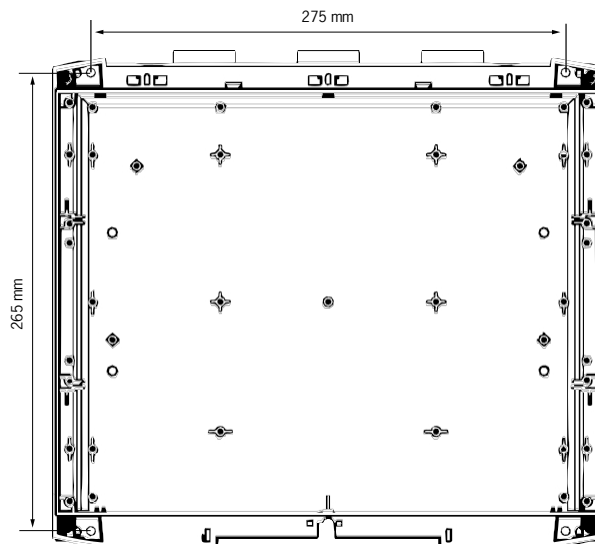
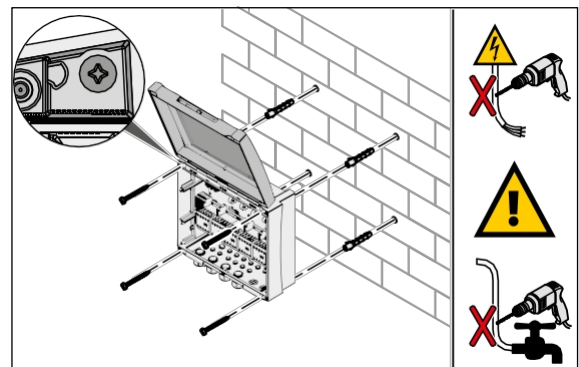


Illustration : schéma de perçage

La mise en œuvre est présentée ici à titre d'exemple et peut varier dans certains cas concrets.

#### Montage de la commande au mur :

- Percer 4 trous.
- Insérer les chevilles.
- Visser la commande au mur.



## 3.2 s électriques Raccordement

Le raccordement électrique doit être effectué par un électricien conformément aux prescriptions VDE en vigueur.

**DANGER**



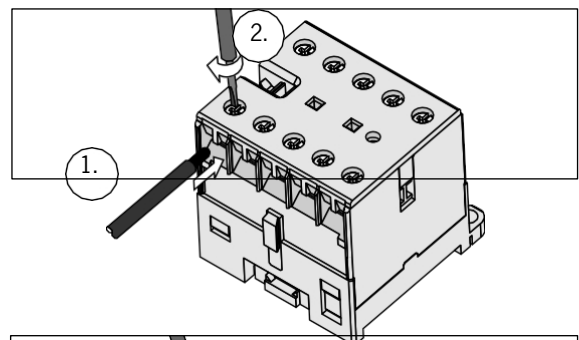
**Danger de mort par électrocution lors de tous travaux sur l'équipement électrique !**

- Les travaux sur les raccordements électriques ne doivent être effectués que par des électriciens qualifiés.

La mise en œuvre est présentée ici à titre d'exemple et peut varier dans certains cas concrets.

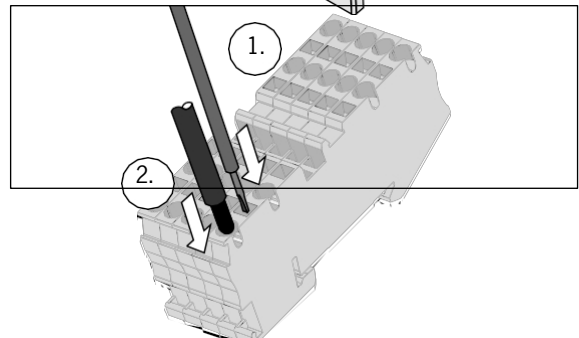
### Raccordement au contacteur :

- Dénuder les extrémités des câbles sur 8 à 9 mm. Il est recommandé d'équiper les extrémités des câbles d'embouts.
- Insérer l'extrémité du câble et visser à l'aide d'un tournevis. Couple de serrage : 0,8 à 1,1 Nm.



### Raccorde m e n t au bornier :

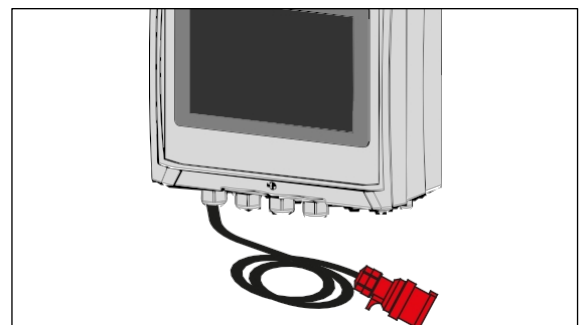
- Dénuder l'extrémité du câble sur 8 à 9 mm. L'utilisation d'embouts est recommandée.
- Insérer le tournevis ou l'outil d'actionnement dans le bornier jusqu'à la butée.
- Insérer l'extrémité du câble jusqu'à la butée et retirer le tournevis.



Les connexions à ressort des barrettes de raccordement fonctionnent avec ou sans embouts.

### Connecteur :

Touch Control	Fiche CEE
Séparateur de graisse	CEE 16A
Séparateur de graisse + chauffage	CEE 16A
Séparateur de graisse et système de relevage/station de pompage	CEE 32A



### 3.2.1 Aperçu

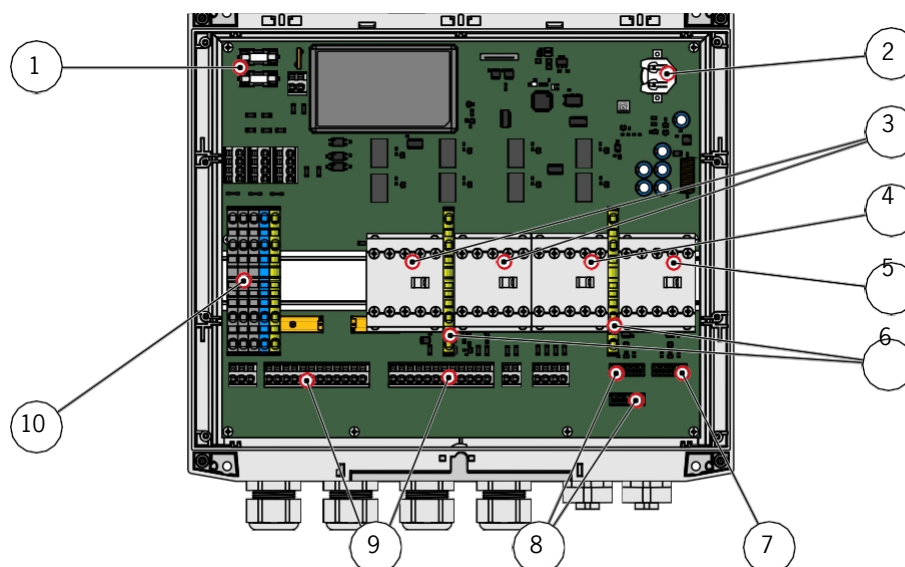


Illustration : aperçu des modules

1 = Fusibles : 24 V/3,15 A (bloc d'alimentation interne 90 W) 230 V/3,15 A (alarme 230 V, Mag. Valve 230 V, capteur HD/HP, TH EP/DP, TH P1, TH P2)

2 = Pile CR2032

3 = Contacteur de puissance pompe d'évacuation et pompe UP

4 = Contacteur de puissance chauffage (pour la variante séparateur de graisse avec thermoplongeur) / Contacteur de puissance pompe 1 (pour la variante séparateur de graisse avec système de relevage)

5 = Contacteur de puissance pompe 2 (pour la variante séparateur de graisse avec système de levage)

6 = Bornier PE

7 = Prise pour le raccordement de la télécommande

8 = Prises RS485/Modbus (boîtier pneumatique, appareil de mesure de l'épaisseur de la couche de graisse)

9 = Bornier des composants

10 = Alimentation électrique externe

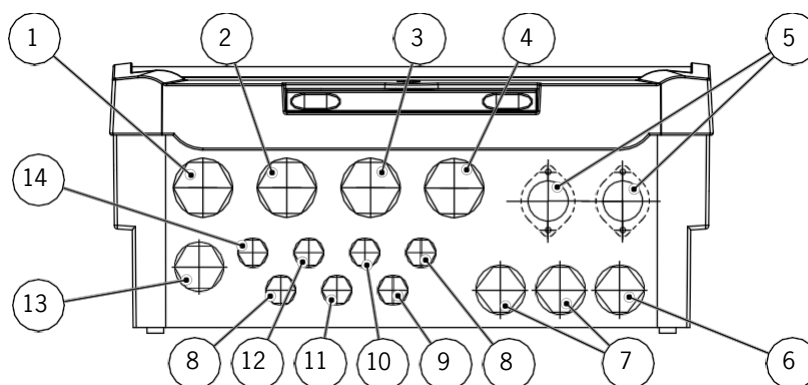


Illustration : aperçu des presse-étoupes

1 = raccordement au réseau 400 V (M25)

2 = Pompe HD (M25)

3 = Pompe d'évacuation (M25, fermée)

4 = Thermoplongeur (M25 en option, fermé)

5 = Raccordement de la pompe à eaux usées (en option)

6 = Télécommande (M16, fermée)

7 = Connexion RS485/Modbus (M16, 1x fermé) 14 = Connexion électrovanne (M12)

8 = Réserve (M12, fermé)

9 = Capteur de température côté bâtiment (M12 fermé)

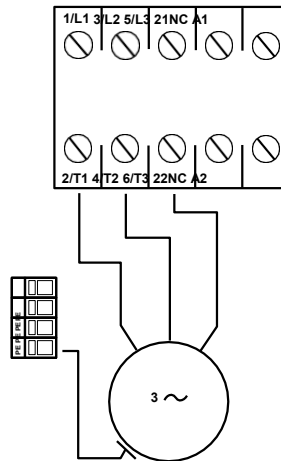
10 = Capteur de fuite fourni par le client (M12, fermé)

11 = Raccordement de la tête de pulvérisation (M12)

12 = Raccordement du contrôleur HD (M12)

13 = Raccordement pour signalisation de défaut (M20 obturé)

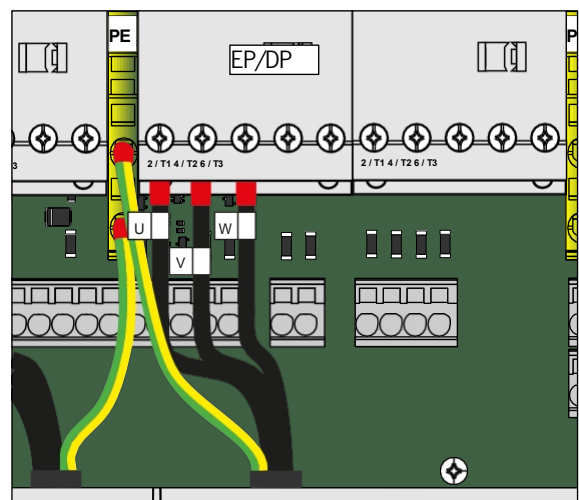
### 3.2.2 Raccorder la pompe de vidange



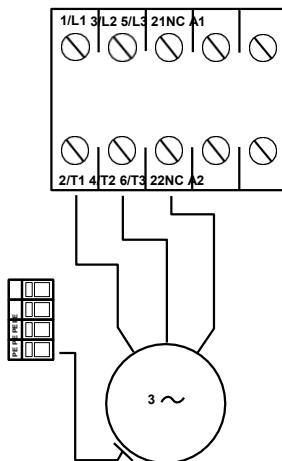
- Les raccords L1 (U), L2 (V), L3 (W) de la pompe de vidange sont directement connectés au contacteur de puissance « EP/DP » :

Conduite de pompe	Raccordement du contacteur
U	2 / T1
V	4 / T2
W	6 / T3

- Le conducteur de protection de la pompe est raccordé directement à l'un des borniers PE.



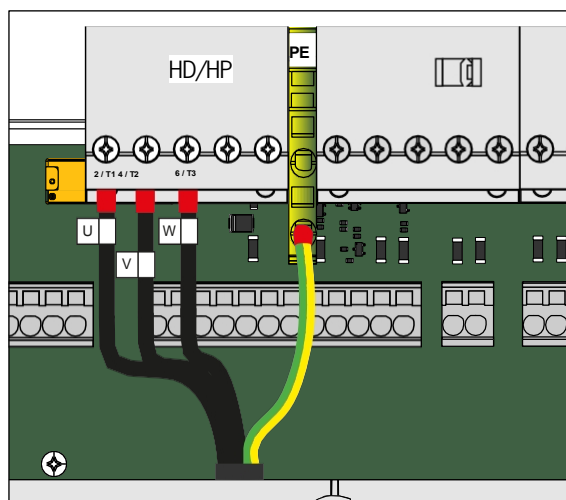
### 3.2.3 Raccordement de la pompe haute pression



- Les raccordements L1 (U), L2 (V), L3 (W) de la pompe haute pression sont directement connectés au contacteur de puissance « HD/HP » :

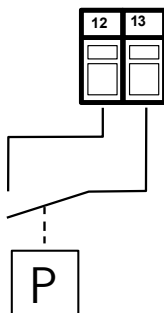
Conduite de pompe	Raccordement du contacteur
U	2 / T1
V	4 / T2
W	6 / T3

- Raccorder le conducteur de protection de la pompe à un bornier PE libre.

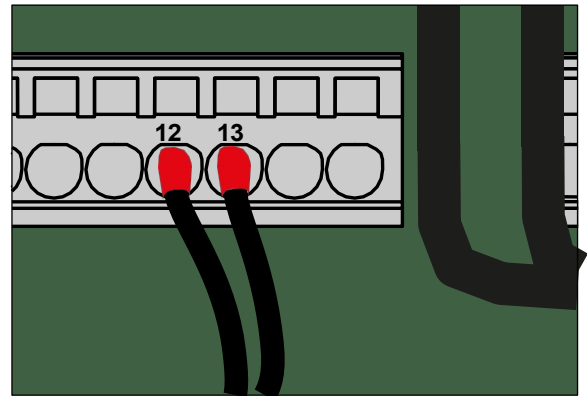


### 3.2.4 Pompe haute pression Raccorder le capteur de pression

Pour démarrer le nettoyage haute pression, la commande vérifie si la pompe haute pression a atteint une pression suffisante. Le capteur correspondant est branché aux bornes 12 et 13.

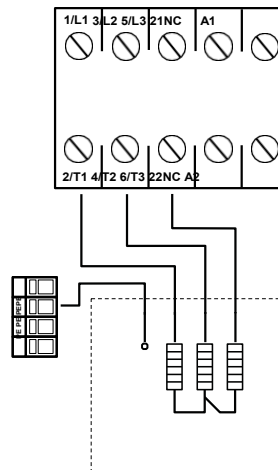


- Raccorder le capteur de la pompe haute pression aux bornes 12 et 13.
  - Section de câble : 0,08 à 2,5 mm<sup>2</sup>.
  - Entrée 230 V.
  - Indépendant de la polarité.

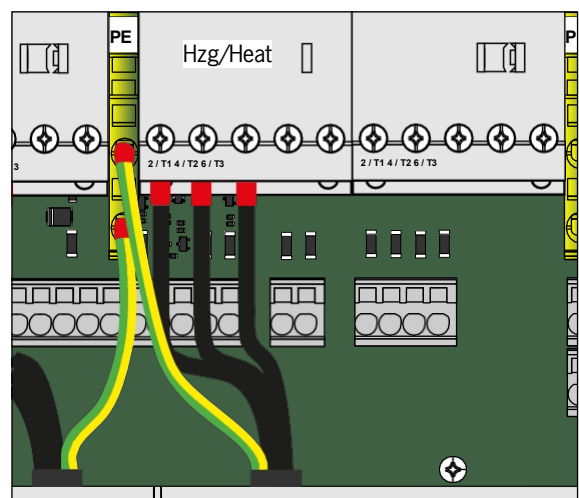


### 3.2.5 Raccorder la résistance chauffante (si disponible)

La résistance sert à chauffer et à liquéfier la couche de graisse dans Séparateurs de graisse ACO. Il s'utilise avant l'élimination, à basse température ambiante, lors des pauses de fonctionnement ou en cas de couche de graisse visiblement durcie.



- Placer la résistance chauffante sur le contacteur de puissance « Hzg/Heat ».



### 3.2.6 Raccordement du dispositif de signalisation de défaut

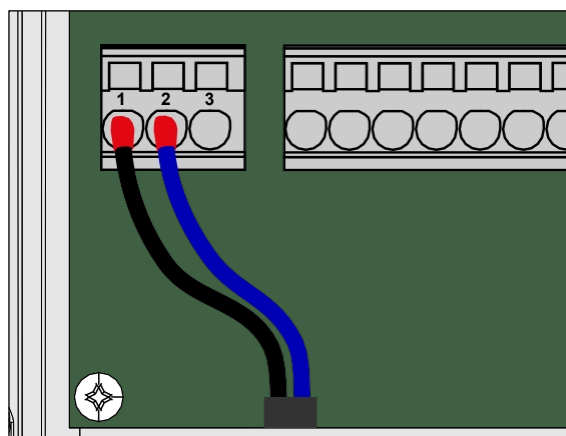
#### Signalisation collective de défaut sans potentiel

Pour transmettre le contact sans potentiel au système de gestion technique du bâtiment (GTB) en tant que signalisation collective des défauts, il faut raccorder un câble (2 fils/0,75 mm<sup>2</sup>) dans la commande.



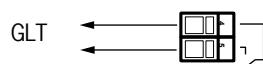
→ Appliquer le signal de défaut collectif au système de gestion technique du bâtiment sur le contact sans potentiel.

- Bornes 1 et 2 comme contacts à fermeture.
- Bornes 1 et 3 comme contacts à ouverture.
- Section de câble : 0,08 à 2,5 mm<sup>2</sup>.



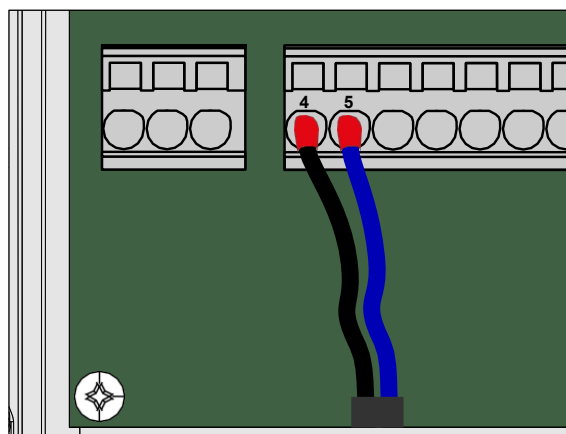
#### Alarme d'inondation sans potentiel

Pour transmettre l'alarme d'inondation au système de gestion technique du bâtiment (GLT).



→ Appliquer le défaut collectif au système de gestion technique du bâtiment sur le contact sans potentiel.

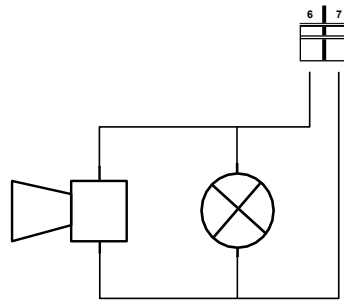
- Bornes 4 et 5 comme contact à fermeture.
- Section de câble : 0,08 à 2,5 mm<sup>2</sup>.



### Contact d'alarme 230 V

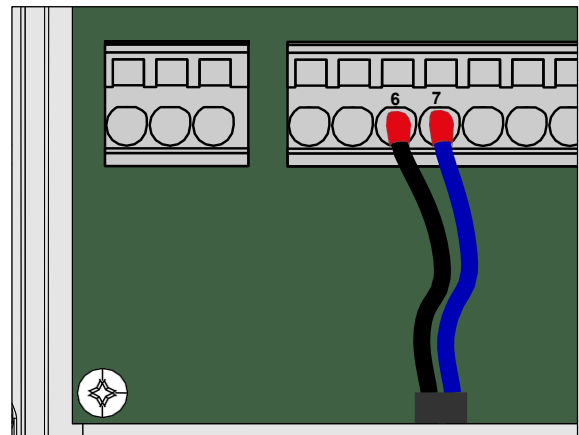
Si un dispositif d'alarme supplémentaire doit être raccordé, par exemple un gyrophare ou un klaxon, un contact d'alarme 230 V est disponible à cet effet.

- Convient uniquement aux dispositifs d'alarme avec une tension d'entrée de 230 V.
- Consommation électrique max. : 1,5 A (fusible fin).



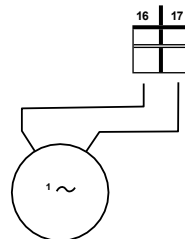
→ Raccorder le dispositif d'alarme aux bornes 6 et 7.

- Section de câble : 0,08 à 2,5 mm<sup>2</sup>.
- Indépendant de la polarité.

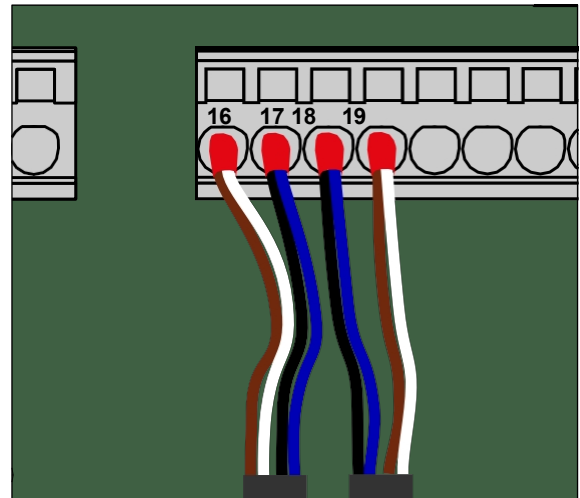


### 3.2.7 Raccordement de la tête de pulvérisation

La tête de pulvérisation haute pression est équipée d'un moteur fonctionnant sous une tension de 24 V.

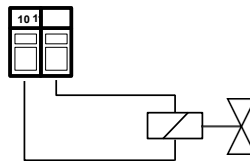


- Raccorder la tête de pulvérisation 1 aux bornes 16 et 17. Deux fils sont toujours regroupés dans une cosse. Raccorder une paire de fils à chaque borne. Par exemple, la paire de fils marron/blanc à la borne 16 et la paire de fils noir/bleu à la borne 17.
- Raccorder la tête de pulvérisation 2 (si présente) aux bornes 18 et 19.
  - Section de câble : 0,08 à 2,5 mm<sup>2</sup>.
  - Polarité indifférente.

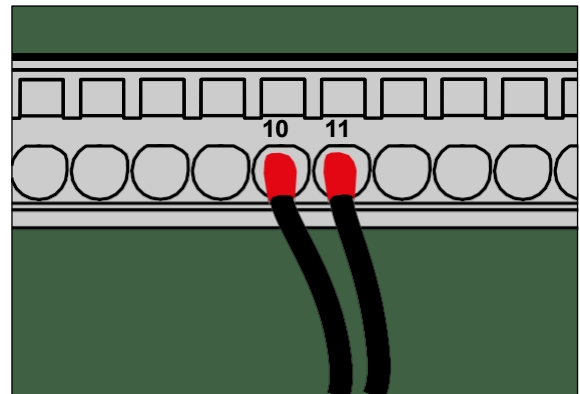


### 3.2.8 Raccorder l'électrovanne de l'unité de remplissage

Le remplissage automatique en eau fraîche du séparateur de graisse s'effectue via l'unité de remplissage. Celle-ci est commandée par une électrovanne.



- Raccorder l'électrovanne de l'unité de remplissage aux bornes 10 et 11.
  - Section de câble : 0,08 à 2,5 mm<sup>2</sup>.
  - Sortie relais 230 V 3,15 A.
  - Indépendante de la polarité.






### 3.2.10 Raccorder la télécommande

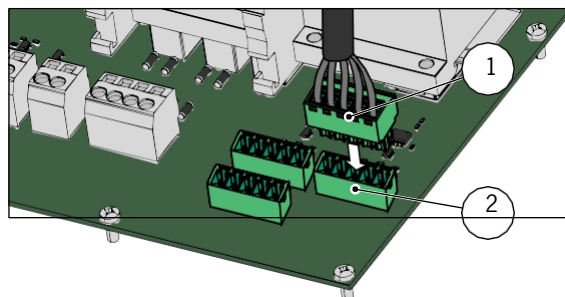
La télécommande est connectée à la commande Touch Control via le Modbus. Un emplacement spécifique est prévu à cet effet.

- Visser le câble de la télécommande à la borne à vis enfichable (1).

 Chap. 4.3 « Bus RS485 », page 39

- Insérer la borne à vis dans l'emplacement (2) pour la télécommande :

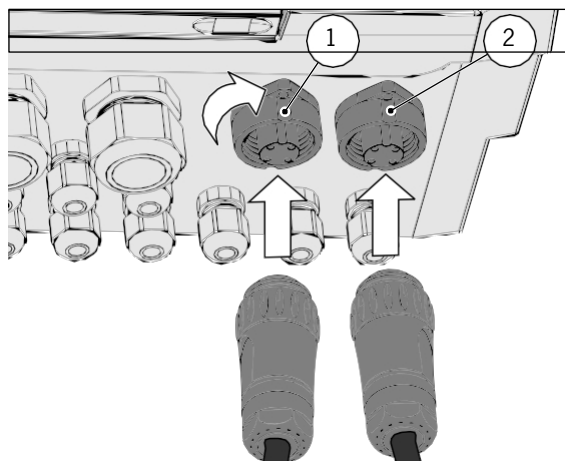
- Section de câble : 4x1,5 mm<sup>2</sup> blindé.
- Longueur max. : 100 m.



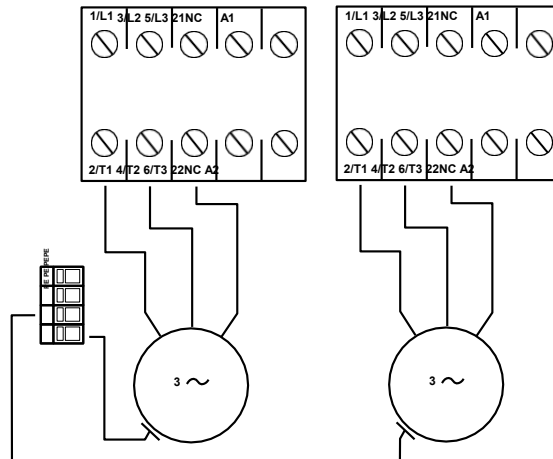
### 3.2.11 Raccorder les pompes de l' à l'installation de relevage/station de pompage

Les pompes du système de relevage/de la station de pompage équipées d'une commande avec système de relevage des eaux usées sont déjà dotées d'un connecteur protégé contre les inversions de polarité. Il suffit de les visser aux prises correspondantes du boîtier de commande.

- Connecteur de la pompe 1 sur la prise de raccordement (1) située sur la face inférieure du boîtier et vissez-la à la main.
- Brancher la fiche de raccordement de la pompe 2 sur la deuxième prise de raccordement (2) située sous le boîtier et la visser à la main.



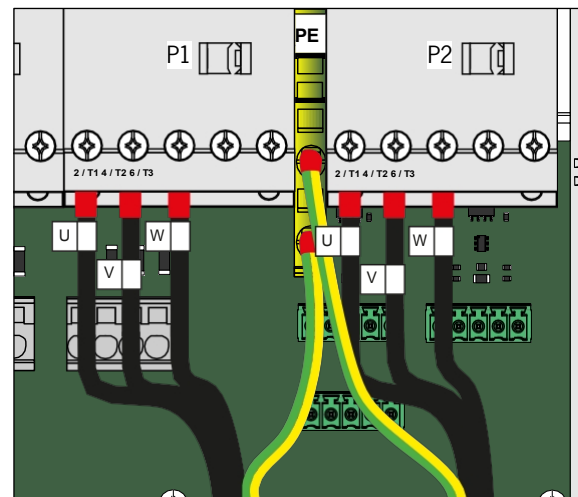
Si les câbles de raccordement des pompes pour la station de pompage/l'installation de relevage ne sont pas équipés de connecteurs, il est possible de raccorder les pompes directement aux bornes des contacteurs de puissance.



- Les raccordements L1 (U), L2 (V), L3 (W) de la pompe 1 sont directement connectés au contacteur de puissance « P1 ». Les raccordements de la pompe 2 sont connectés au contacteur de puissance « P2 » :

Conduite de pompe	Raccordement du contacteur
U	2 / T1
V	4 / T2
W	6 / T3

- Raccorder le conducteur de protection de la pompe à un bornier PE libre.



### 3.2.12 sur site Raccorder le capteur de fuite

#### REMARQUE

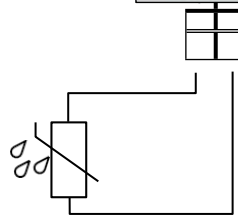
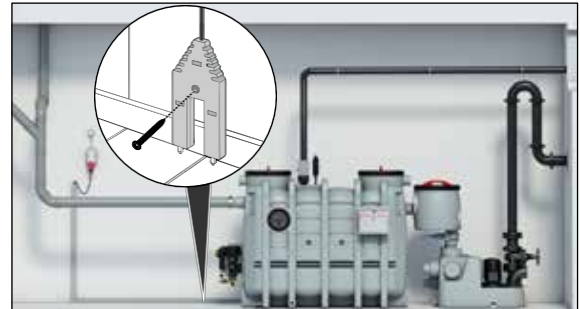
En fonction de la configuration des lieux, le capteur ne peut pas détecter toutes les fuites de manière fiable.

- Le capteur de fuite ne remplace pas les contrôles visuels et fonctionnels réguliers effectués par le personnel.
- Le capteur de fuite doit être nettoyé régulièrement. Utiliser uniquement des produits de nettoyage adaptés et non agressifs.

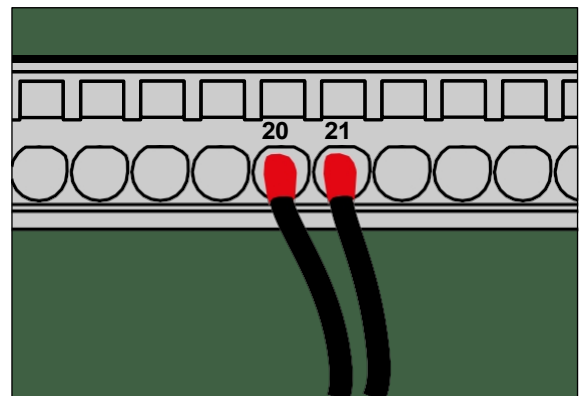
- Installez le capteur de fuite à l'endroit le plus bas, à proximité immédiate du séparateur. La fixation s'effectue soit par vissage au mur, soit par chevillage au sol.



Il n'est pas autorisé de le poser sans le fixer solidement.



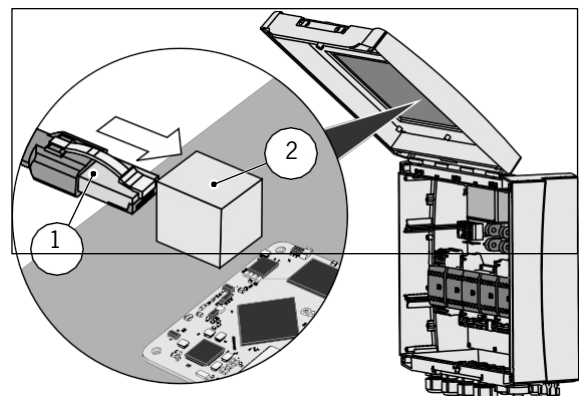
- Placez le capteur de fuite sur les bornes 20 et 21.
  - Section de câble : 0,08 à 2,5 mm<sup>2</sup>.
  - Indépendant de la polarité.



### 3.2.13 Connexion LAN

Le raccordement réseau de la commande Touch Control se trouve sur la carte mère derrière l'écran.

- Brancher le câble Ethernet avec connecteur RJ45 (1) dans la prise LAN (2) jusqu'à ce que le connecteur s'enclenche.



### 3.2.14 Raccorder la commande au réseau électrique

#### DANGER



#### Danger de mort par électrocution lors de tous les travaux sur l'équipement électrique !

- Les travaux sur les raccordements électriques ne doivent être effectués que par des électriciens qualifiés.

La commande est exclusivement conçue pour fonctionner avec une alimentation triphasée de 400 à 440 V à 50 Hz ou 60 Hz.

À des fins de test et de diagnostic uniquement, la commande peut également fonctionner avec une tension de 230 V (L, N, PE). Il faut alors impérativement s'assurer qu'aucun composant ou consommateur raccordé n'est activé, car ceux-ci pourraient être endommagés en cas de fonctionnement avec une tension de 230 V.

Le mode test sert exclusivement à vérifier les fonctions de commande de base et ne doit être utilisé que par du personnel qualifié.



De par sa conception, la commande utilisée présente un courant de défaut de fuite d'environ 8 mA.

Lorsque plus de trois commandes sont raccordées à un disjoncteur différentiel commun, la somme des courants de fuite peut atteindre le courant différentiel nominal du disjoncteur différentiel et entraîner des déclenchements indésirables.

Conformément à la norme DIN VDE 0100-530, section 531.3, il convient de s'assurer que la somme de tous les courants de fuite d'un circuit électrique est nettement inférieure au courant différentiel nominal ( $I_{\Delta n}$ ) du disjoncteur différentiel utilisé.

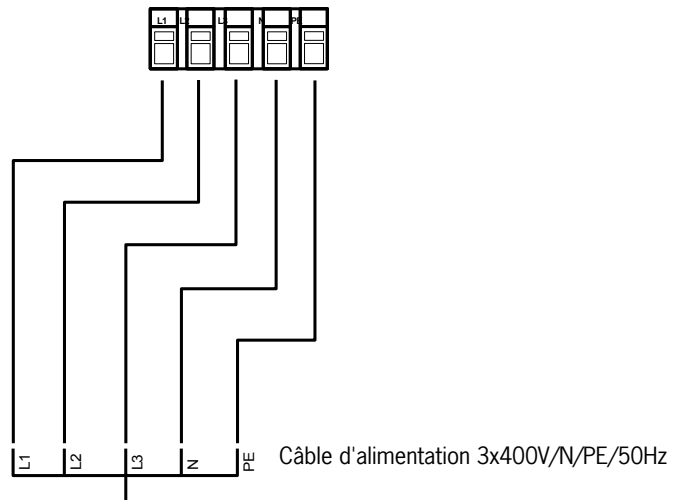
#### Recommandations :

- N'utiliser qu'un nombre raisonnable d'appareils par RCD.
- En cas de courants de fuite plus élevés, prévoir plusieurs circuits RCD.
- Pour les consommateurs électroniques, utiliser des types de RCD appropriés (par exemple, type A, F, B).

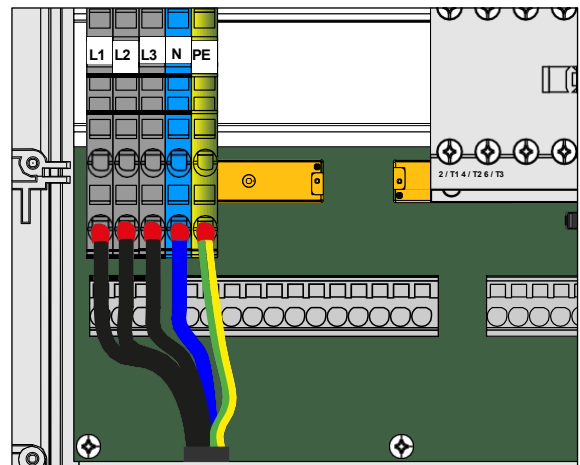
#### ATTENTION

- Une protection côté réseau doit être mise en place :
  - max. 3 x 16 A à action retardée pour les variantes séparateur de graisse et séparateur de graisse avec chauffage.
  - max. 3 x 25 A à action retardée pour la variante séparateur de graisse avec système de levage/station de pompage.
- Raccordement au réseau (3 ~) PE, L1, L2, L3, N.
- N = le neutre doit toujours être connecté.

Les bornes de raccordement sont conçues pour une section de câble max. de 4 mm<sup>2</sup>. Veillez à ce qu'un champ tournant à droite soit appliqué. Sinon, la commande ne fonctionnera pas comme souhaité et une erreur sera générée.




→ Avant de raccorder le câble d'alimentation, vérifiez qu'il n'y a pas de tension.



## 4 Connexion réseau

### 4.1 Conditions requises pour le fonctionnement

Afin de pouvoir utiliser toutes les fonctions de la commande de manière fiable, certaines autorisations réseau et pare-feu doivent être garanties côté informatique. Ces connexions servent principalement à la communication avec le serveur de mise à jour et le serveur MQTT du système afin de transférer les données vers le cloud ACO  chap. 3.2.13 « Connexion au LAN », page 36.


La commande elle-même ne nécessite aucune communication interne avec d'autres appareils du réseau local, sauf si un accès à distance ou un service à distance optionnel est prévu.

#### Conditions requises pour l'ouverture des ports

Port	Protocole	Objectif
8883	MQTT via TLS (MQTTS)	Communication sécurisée avec le courtier MQTT cloud ou terrain
123	NTP (UDP)	Synchronisation horaire
80	HTTP	Établissement de la connexion aux serveurs de mise à jour ou d'approvisionnement
443	HTTPS	Récupération des mises à jour du micrologiciel et des services cloud sécurisés

### 4.2 Modbus TCP

La fonction Modbus TCP est prévue pour utiliser la commande Touch Control comme esclave dans un réseau adapté. Conditions préalables :

- Connexion au réseau Ethernet  Chap. 3.2.13 « Connexion au LAN », page 36.
- Port TCP : 502.

### 4.3 Bus RS485

Certains appareils supplémentaires sont connectés et commandés de manière via le bus série RS485. Il s'agit par exemple de la télécommande pour l'élimination des déchets, du mesureur d'épaisseur de couche de graisse ou du boîtier pneumatique.

Le bus RS485 est conçu comme un connecteur à 5 broches sur la carte mère de la commande Touch Control. Des bornes à vis enfichables adaptées sont fournies.

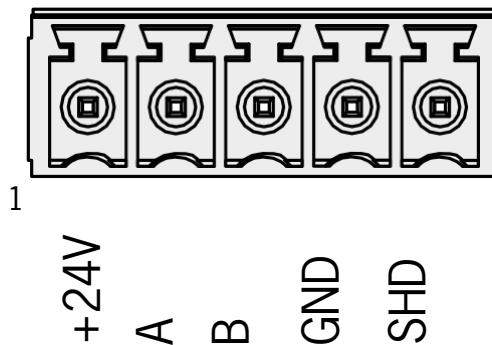
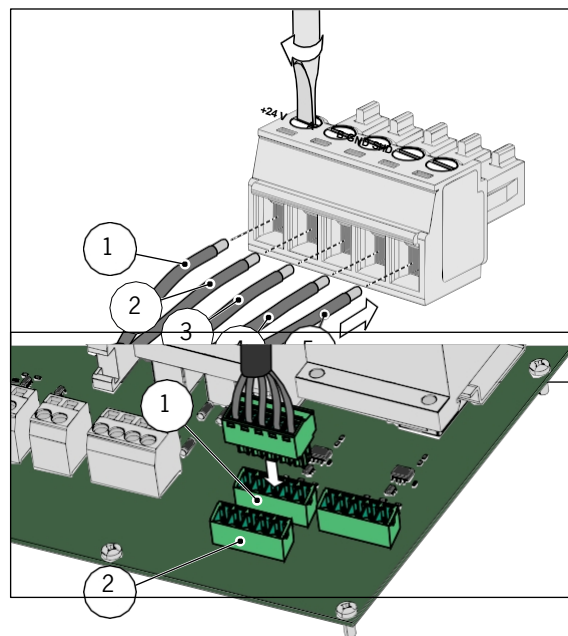


Illustration : affectation des broches RS485

→ Couper le câble RS485 à la longueur requise et le raccorder à la borne à vis selon le schéma suivant :

- Broche 1 = + 24 V
- Broche 2 = signal A
- Broche 3 = Signal B
- Broche 4 = Masse (GND)
- Broche 5 = blindage (SHD)

→ Brancher le câble avec la borne à vis dans la prise RS485 (1) ou (2). Deux emplacements sont disponibles pour des appareils supplémentaires.



## 4.4 Onglet Modbus TCP

Registre	Accès	Désignation	Unité			Commentaire
10000	READ	UniqueID		Chaîne12	6	
10006	READ	Numéro de série		Chaîne12	6	
10012	READ	Désignation du type	s	Chaîne16	8	Somme des erreurs GLP et des erreurs système/Linux selon la liste Excel
10020	READ	ID de l'unité Modbus		8 bits UINT	1	ID d'unité Modbus

Registre	Accès	Désignation	Unité			Commentaire
10021	READ	État du système Système de base		8 bits UINT	1	0 = fonctionnement normal, aucune erreur 1 = avertissement par ex. maintenance requise 2 = état d'erreur
10022	READ	Avertissement		8 bits UINT	1	0 = aucun avertissement 1 = entretien annuel nécessaire 2 = niveau d'eau baissé de 10 cm (vérifier l'étanchéité) 3 = message Élimination nécessaire
10023	READ	Message d'erreur		8 bits UINT	1	0 = aucune erreur 1 = Alarme de crue 2 = pompe de vidange, défaut du champ tournant 3 = pompe de vidange surintensité 4 = Élimination des déchets prévue depuis plus de 14 jours
10024	READ	Heures de fonctionnement de la pompe de vidange	s	32 bits UINT	2	
10026	READ	Nettoyant haute pression Unité moteur Heures de service	s	32 bits UINT	2	
10028	READ	Niveau Hauteur	cm	16 bits UINT	1	Niveau de remplissage
10029	LECTURE/ ÉCRITURE	Niveau d'eau élevé	cm	16 bits UINT	1	
10030	LECTURE/ ÉCRITURE	Niveau d'eau au repos	cm	16 bits UINT	1	
10031	LECTURE/ ÉCRITURE	Niveau d'abaissement	cm	16 bits UINT	1	
10032	LECTURE/ ÉCRITURE	Niveau de mesure à vide	cm	16 bits UINT	1	
10033	READ	Électrovanne Heures de fonctionnement	s	32 bits UINT	2	
10035	READ	Fréquence de commutation de l'électrovanne		32 bits UINT	2	
10037	READ	Message d'alarme générale	Jours	16 bits UINT	1	Alarme générale après x jours
10038	READ	Message de pré-alarme	Jours	16 bits UINT	1	Pré-alarme après x jours
10039	READ	Jauge de niveau		16 bits UINT	1	0 = vide 1 = à moitié plein 2 = plein
10040	READ	État du chauffage		16 bits UINT	1	
10041	READ	Code d'erreur	chaîne composée de chiffres séparés par des virgules qui Code d'erreur/horodatage	Chaîne16	8	Somme des erreurs GLP et des erreurs système/Linux selon la liste Excel
10049	READ	Dernière élimination	char(20)	Chaîne12	6	timestamp par ex. 2025-07-19 00:01:47

Registre	Accès	Désignation	Unité			Commentaire
10055	READ	Dernière maintenance	char(20)	Chaîne12	6	timestamp par ex. 2025-07-19 00:01:47
10061	READ/ WRITE	Niveau de charge de base activé	cm	16 bits UINT	1	
10062	LECTURE/ ÉCRITURE	Niveau de charge de base désactivé	cm	16 bits UINT	1	
10063	LECTURE/ ÉCRITURE	Niveau Charge maximale activée	cm	16 bits UINT	1	
10064	LECTURE/ ÉCRITURE	Niveau Charge maximale désactivée	cm	16 bits UINT	1	
10065	LECTURE/ ÉCRITURE	Niveau haut	cm	16 bits UINT	1	
10066	READ	État de la pompe 1		8 bits UINT	1	0 = Arrêt, 1 = Marche, 2 = Manuel
10067	READ	État de la pompe 2		8 bits UINT	1	0 = Arrêt, 1 = Marche, 2 = Manuel
10068	READ	Niveau	cm	16 bits UINT	1	Niveau de remplissage
10069	READ	Pompe 1 Heures de fonctionnement	s	32 bits UINT	2	
10071	READ	Pompe 2 Heures de fonctionnement	s	32 bits UINT	2	
10073	READ	Pompe 1 Fréquence de commutation		32 bits UINT	2	
10075	READ	Fréquence de commutation de la pompe 2		32 bits UINT	2	
10077	LECTURE/ ÉCRITURE	Dernière maintenance	char(20)	Chaîne16	8	
10085	LECTURE/ ÉCRITURE	ARRÊT D'URGENCE		8 bits UINT	1	
10086	LECTURE	PT1000A		16 bits UINT	1	Température FA en degrés Celsius

## 5 Entreprise de gestion des déchets

L'élimination ne doit être effectuée que par une personne compétente d'une entreprise d'élimination agréée. D'autres personnes ne sont pas autorisées à effectuer ces travaux.

### 5.1 Utilisation de la commande Touch Control

#### REMARQUE

#### Risque d'endommagement de l'écran tactile.

L'utilisation de l'écran tactile avec des objets durs, pointus ou tranchants, ainsi que son utilisation brusque, réduisent considérablement sa durée de vie et peuvent même entraîner sa défaillance totale.

- L'écran tactile ne doit être utilisé qu'avec le doigt ou un stylet.

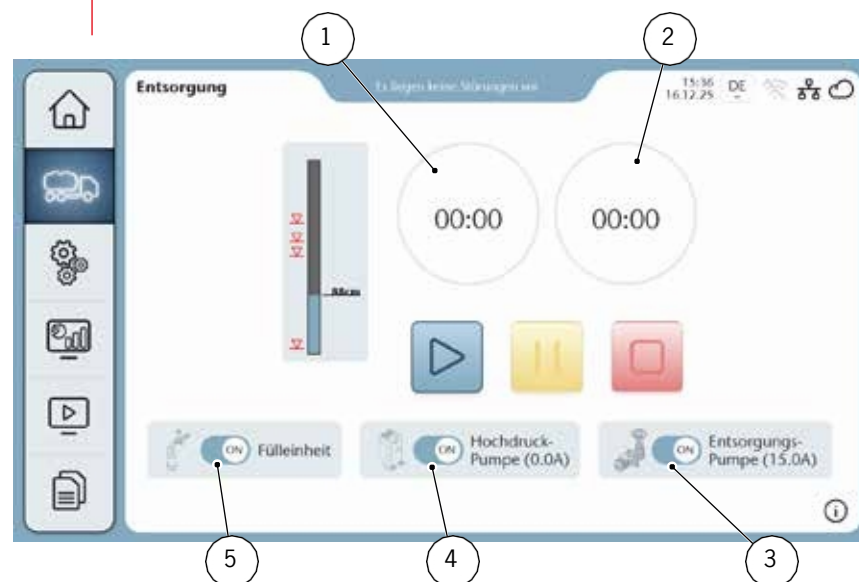


Illustration : sous-menu Élimination

- 1 = Affichage du temps restant pour l'étape d'élimination en cours  
2 = Affichage de la durée restante de l'élimination totale  
3 = Activation et désactivation de la pompe d'élimination\*  
4 = Activation et désactivation de la pompe haute pression\*  
5 = Activation et désactivation de l'unité de remplissage\*

\* La désactivation manuelle peut être nécessaire en cas d'intervention de maintenance

Avant de démarrer le programme d'élimination, toutes les opérations doivent avoir été effectuées conformément au mode d'emploi du séparateur de graisse.



Touche START : elle permet de démarrer le programme d'élimination.



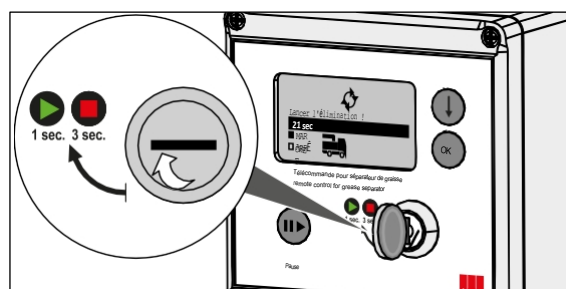
Touche PAUSE : permet d'interrompre le programme d'élimination, puis de le reprendre.



Touche STOP : appuyez sur cette touche pour arrêter le programme d'élimination.

## 5.2 Commande à distance

- Tourner l'interrupteur à clé dans le sens des aiguilles d'une montre et le maintenir enfoncé pendant 1 seconde.



Si l'élimination est lancée à l'aide de la télécommande, l'écran de la commande Touch Control affiche l'avancement du processus.



Illustration : sous-menu Élimination

## 6 Maintenance

### 6.1 Tous les 2 ans

**DANGER**

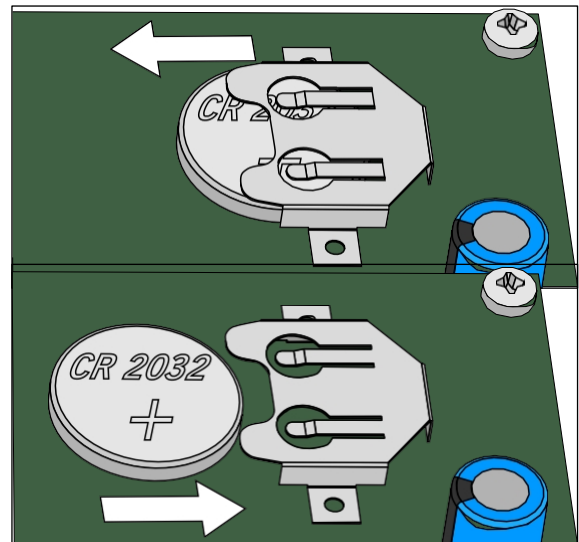
**Danger de mort par électrocution lors de tous travaux sur l'équipement électrique !**

- Les travaux sur les raccordements électriques ne doivent être effectués que par des électriciens qualifiés.
- Avant d'ouvrir l'appareil, débranchez impérativement la commande Touch Control de l'alimentation électrique.

#### Batterie de la carte mère

La pile sert de tampon pour l'horloge temps réel (RTC). Ainsi, les fonctions temporisées restent enregistrées même en cas de coupure de courant.

- Ouvrez le boîtier de la commande Touch Control à l'aide d'un tournevis adapté.
- Retirez la pile de son support sur la carte mère.
- Insérez une nouvelle pile de type CR 2032 dans son support.
- Refermez le boîtier de la commande Touch Control à l'aide d'un tournevis.



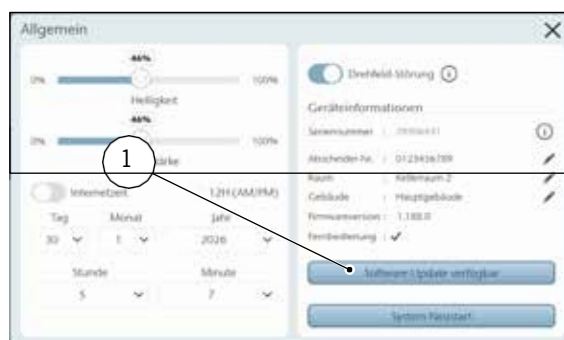
## 6.2 Mises à jour logicielles

- Les mises à jour logicielles ne peuvent être effectuées que si une connexion Wi-Fi ou LAN stable est disponible.
- Les mises à jour sont fournies de manière centralisée par ACO et distribuées automatiquement à l'appareil.


- Ouvrez le menu Paramètres.
- Sélectionnez le sous-menu « Général ».



- Si une mise à jour logicielle est disponible, le bouton « Mise à jour logicielle disponible » (1) peut être sélectionné.
- Effectuez toujours les mises à jour sous surveillance afin de garantir une exécution sûre et complète du processus. Certaines mises à jour nécessitent l'accord actif de l'utilisateur.
- Si un problème survient pendant la mise à jour, veuillez en informer le service d'assistance « ACO Service » à l'adresse [aco@aco.com](mailto:aco@aco.com), page 7.
  - Ayez à portée de main l'UID de l'appareil. Vous le trouverez en cliquant sur le bouton « Info » sur la page d'accueil de l'interface utilisateur.



## 7 Messages d'erreur

La commande surveille le bon fonctionnement du séparateur de graisse et de la station de relevage/station de pompage ainsi que des composants raccordés. Le tableau suivant répertorie les messages d'erreur dans la commande. En règle générale, le message d'erreur indique déjà le composant à l'origine du problème. Pour remédier au problème, consultez le mode d'emploi du séparateur de graisse ou du composant installé sur .

	Défaut	Affichage à l'écran	Affichage du message d'erreur				Action
			Signal sonore	SSM	HW	230 V	
● Séparateur de graisse	Température élevée	Température élevée - La température dans le séparateur est supérieure à 65 °C en permanence.					Doit être acquitté
	Alarme d'inondation FA	Alarme de crue FA - Une accumulation a été détectée dans le séparateur		●	●	●	Réinitialisation automatique
	Erreur thermique EP	Thermo EP - La surveillance thermique s'est déclenchée. La pompe doit refroidir avant de pouvoir être redémarrée	●	●		●	Réinitialisation automatique
	Déclaration d'élimination FA	L'élimination du séparateur de graisses est désormais due/en retard depuis x jours					Doit être confirmé
	Notification de maintenance FA	La maintenance du séparateur de graisse est désormais due/en retard depuis x jours					Doit être confirmé
	Épaisseur de la couche de graisse atteinte	L'épaisseur maximale de la couche de graisse est atteinte, veuillez éliminer le séparateur		●		●	Doit être acquitté
	4-20 mA- FA	Erreur au niveau du capteur FA 4-20 mA - Signal <3 mA	●	●		●	Réinitialisation automatique
	Surintensité EP	Surintensité EP - Le courant absorbé dépasse la valeur nominale spécifiée de 20 %	●	●		●	Doit être acquitté
	sans charge EP	Sans charge EP - La pompe EP n'a pas de consommation électrique mesurable. Veuillez vérifier le câblage	●	●		●	Doit être acquitté
	Dépassement de la durée de fonctionnement de la pompe EP	Durée de fonctionnement de la pompe d'évacuation >8 h, donc arrêt automatique	●	●		●	doit être acquitté
Dépassement de la durée de fonctionnement de l'unité de remplissage	Dépassement de la durée de fonctionnement de l'unité de remplissage	●	●		●	doit être acquitté	

	Dysfonctionnement	Affichage à l'écran	Affichage du défaut				Action
			Signal sonore	SSM	HW	230 V	
Séparateur de graisse	Erreur capteur HD	Erreur capteur HD - La pression de sortie de la pompe est trop faible. Veuillez vérifier le filtre et, le cas échéant, l'alimentation en eau	●	●		●	Doit être acquitté
	Surintensité HD	Surintensité HD - Le courant absorbé dépasse de 20 % la valeur nominale spécifiée	●	●		●	doit être acquitté
	Sans charge HD	Sans charge HD - La pompe HD n'a pas de consommation électrique mesurable. Veuillez vérifier le câblage	●	●		●	Doit être acquitté
	Dépassement de la durée de fonctionnement de la pompe HD	Durée de fonctionnement de la pompe HD > 2 h, donc arrêt automatique	●	●		●	Doit être acquitté
	Message d'élimination FA	L'élimination du séparateur de graisse est désormais due/en retard depuis x jours					Doit être acquitté
	Message d'entretien FA	La maintenance du séparateur de graisse est désormais due/en retard depuis x jours					Doit être confirmé
	Épaisseur de la couche de graisse atteinte	L'épaisseur maximale de la couche de graisse est atteinte, veuillez éliminer le séparateur		●		●	Doit être acquitté
	4-20 mA- FA	Erreur au niveau du capteur FA 4-20 mA - Signal <3 mA	●	●		●	Réinitialisation automatique
Séparateur de graisse/station de relevage	Erreur de champ tournant	Erreur de champ tournant - Erreur de champ tournant côté bâtiment (veuillez vérifier/échanger les phases)	●	●		●	Réinitialisation automatique
	Verrouillage externe	Verrouillage externe activé - Les pompes/composants ne peuvent pas être mis en marche	●	●		●	Réinitialisation automatique
	Fuite	Fuite - une fuite a été détectée dans la pièce. Veuillez vérifier	●	●		●	Réinitialisation automatique
	Pompes max.	Pompes max. - seules 2 pompes max. (HD, EP, P1, P2) peuvent fonctionner simultanément					Réinitialisation automatique
	Alimentation électrique interrompue	L'alimentation électrique a été temporairement interrompue. Le système de commande a été redémarré.					Doit être confirmé
	Paramètres / réglages non valides	Aucune valeur de réglage valide n'a été enregistrée					Réinitialisation automatique
	Le contacteur de la pompe HD est collé	Pompe HD : contacteur défectueux/bloqué. Veuillez contacter le service après-vente.	●	●		●	Doit être acquitté

	Défaut	Affichage à l'écran	Affichage du défaut				Action
			Signal sonore	SSM	HW	230 V	
<b>Séparateur de graisse/station de relevage</b>	Contacteur EP La pompe est bloquée	Pompe EP : contacteur défectueux/bloqué. Veuillez contacter le service après-vente.	●	●		●	Doit être acquitté
	Contacteur P1 Pompe collée	Pompe P1 : contacteur défectueux/bloqué. Veuillez contacter le service après-vente.	●	●		●	Doit être acquitté
	Contacteur P2 Pompe collée	Pompe P2 : contacteur défectueux/bloqué. Veuillez contacter le service après-vente.	●	●		●	Doit être acquitté
	Contacteur chauffage collé	Chauffage : contacteur défectueux/bloqué. Veuillez contacter le service après-vente.	●	●		●	Doit être acquitté
<b>Système de levage</b>	Alarme d'inondation AHA	Alarme d'inondation AHA - Une accumulation a été détectée dans la station de relevage/station de pompage	●	●	●	●	Réinitialisation automatique
	Erreur thermique P1 AHA	Thermo P1 AHA/PS - La surveillance thermique s'est déclenchée. La pompe doit refroidir avant de pouvoir être redémarrée	●	●		●	Réinitialisation automatique
	Erreur thermique P2 AHA	Thermo P2 AHA/PS - La surveillance thermique s'est déclenchée. La pompe doit refroidir avant de pouvoir être redémarrée.	●	●		●	Réinitialisation automatique
	Message de maintenance AHA	La maintenance du système de levage/de la station de pompage est désormais requise/en retard depuis x jours					Doit être acquitté
	4-20 mA- AHA	Erreur au niveau du capteur AHA Signal 4-20 mA <3 mA	●	●		●	Réinitialisation automatique
	Durée maximale de fonctionnement	Durée de fonctionnement maximale de la pompe dépassée	●	●		●	Doit être acquitté
	Changement de durée de fonctionnement	Les deux pompes n'ont pas pu vider le réservoir dans le temps imparti. Vérifier s'il y a un blocage, un engorgement, etc.	●	●		●	Doit être acquitté
	Surintensité P1	Surintensité P1 - La consommation électrique dépasse la valeur nominale spécifiée de 20 %.	●	●		●	Doit être acquitté
	Surintensité P2	Surintensité P2 - La consommation électrique dépasse la valeur nominale spécifiée de 20 %.	●	●		●	Doit être acquitté

	Défaut	Affichage à l'écran	Affichage du défaut				Action
			Signal sonore	SSM	HW	230 V	
Système de levage	sans charge P1 AHA	sans charge AHA P1 - Pompe 1- La pompe n'a pas de consommation électrique mesurable. Veuillez vérifier le câblage.	●	●		●	doit être acquitté
	sans charge P2 AHA	sans charge AHA P2 - La pompe 2- La pompe n'a pas de consommation électrique mesurable. Veuillez vérifier le câblage	●	●		●	Doit être acquitté
	Erreur de durée de fonctionnement P1 AHA max.	Erreur de durée de fonctionnement AHA P1 - La durée de fonctionnement de la pompe 1 dépasse la valeur prédéfinie Erreur de durée de fonctionnement P1 max.	●	●		●	doit être acquittée
	Erreur de durée de fonctionnement P2 AHA max.	Erreur de durée de fonctionnement AHA P2 - La durée de fonctionnement de la pompe 2 dépasse la valeur prédéfinie Erreur de durée de fonctionnement P2 max.	●	●		●	Doit être acquittée
	Erreur de durée de fonctionnement P1/P2 altern.	Erreur de durée de fonctionnement - le réservoir n'a pas pu être vidé après 3 changements P1/P2	●	●		●	Doit être acquittée
	Connexion à la carte mère interrompue	Il n'y a pas de connexion entre la carte supérieure et la carte inférieure. Veuillez vérifier.		●		●	Doit être acquitté
Général	Fonction Pause	Attention : le programme d'élimination a été mis en pause sur la télécommande					
	Compresseur PneuBox 1 défectueux	Erreur pneumatique 1 - Compresseur défectueux. Veuillez contacter le service après-vente.	●	●		●	Doit être acquitté
	Compresseur PneuBox 2 défectueux	Erreur Pneumatikox 2 - Compresseur défectueux. Veuillez contacter le service après-vente.	●	●		●	Doit être acquitté
	Longueur de l'interrupteur à clé activé pendant plus d'une minute	La longueur de l'activation de l'interrupteur à clé de la télécommande est supérieure à une minute. Veuillez vérifier.	●	●		●	doit être confirmé
	Échec de la mise à jour du système						Doit être confirmé

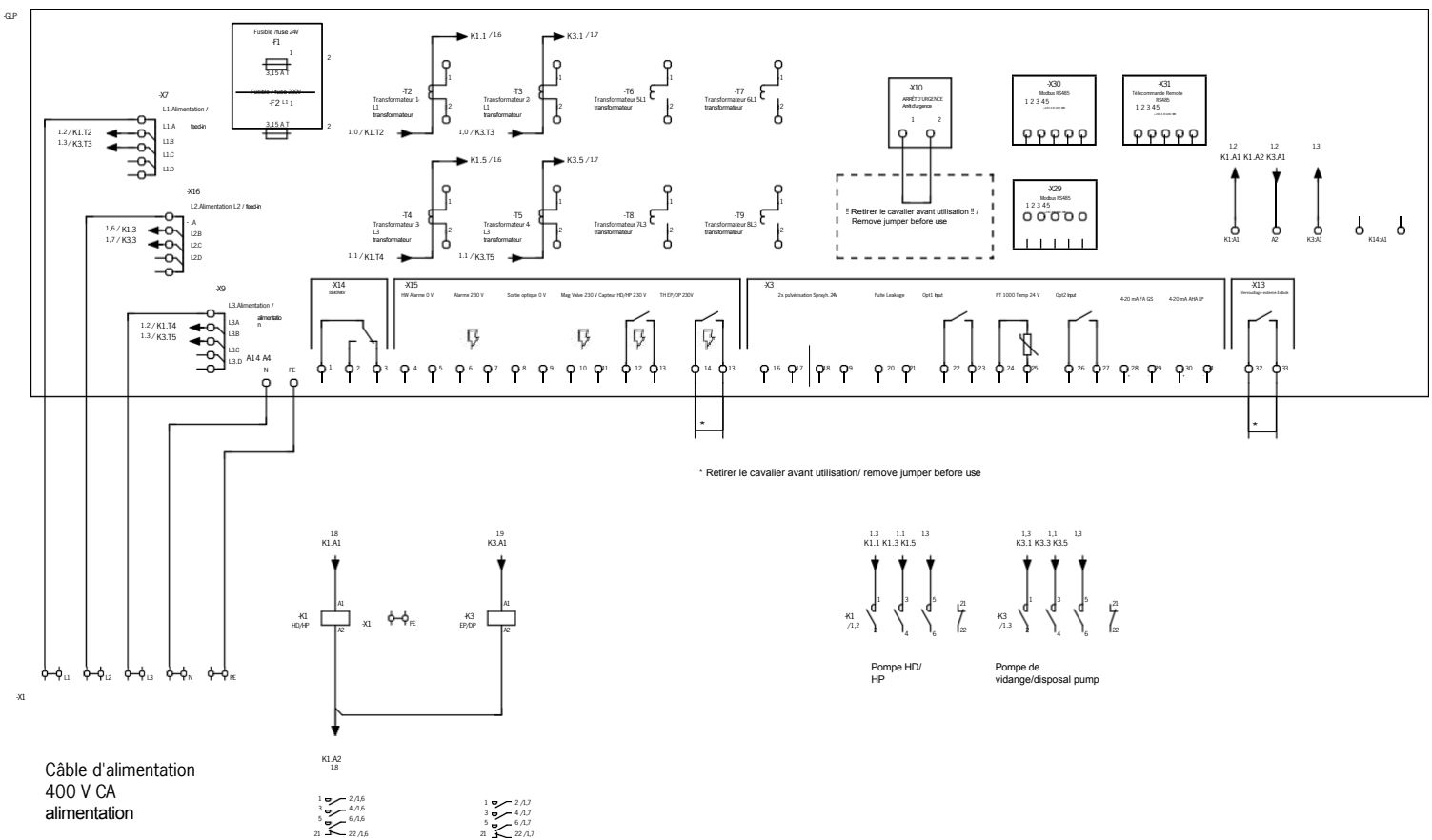
## 8 Caractéristiques techniques

### 8.1 Caractéristiques

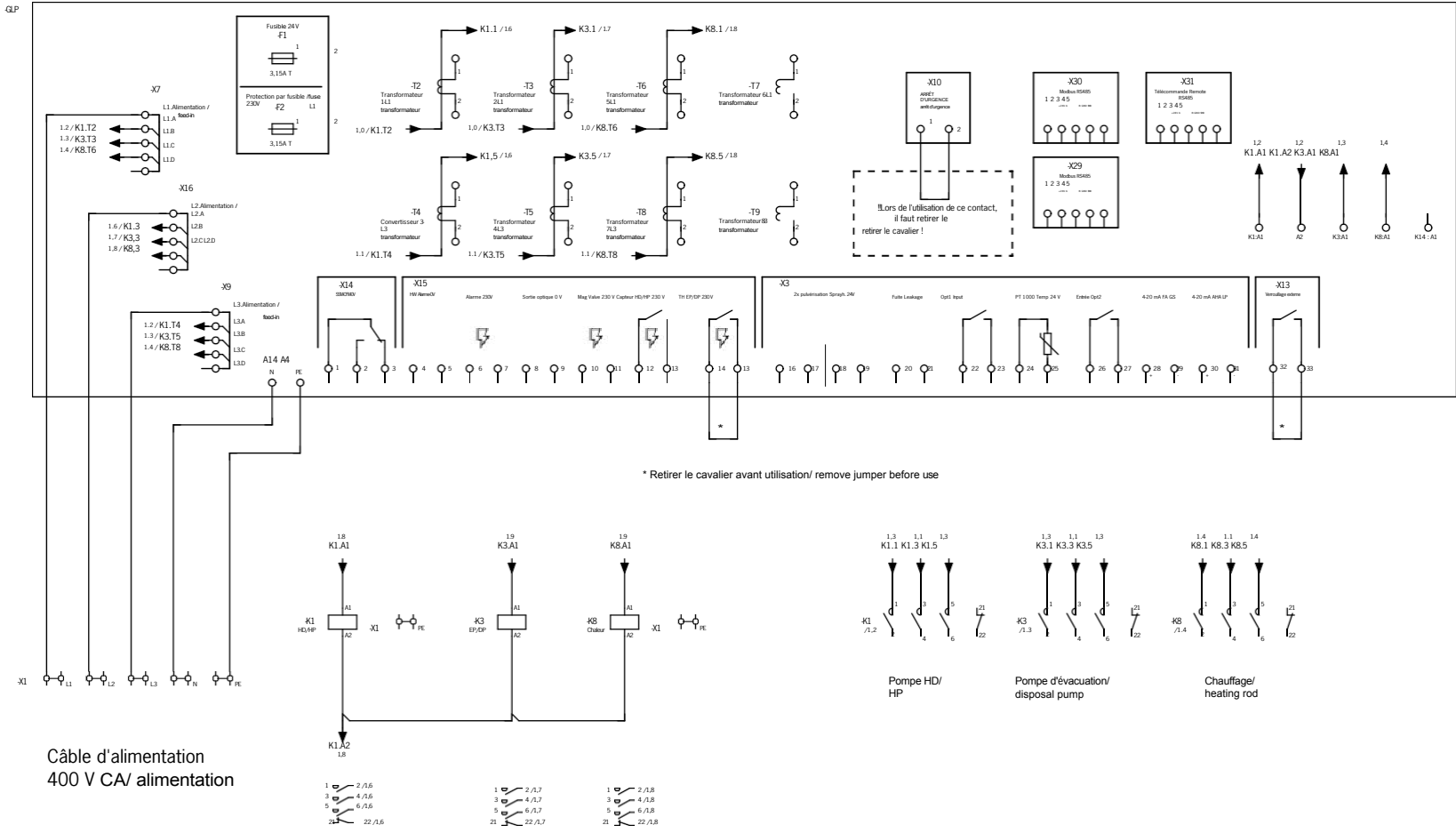
Caractéristiques	
Plage de température (fonctionnement) :	0 ° à +55 °C
Plage de température (stockage) :	0 ° à +70 °C
Humidité (fonctionnement et stockage) :	0 à 90 % HR (sans condensation)
Indice de protection :	IP54
Montage :	Montage mural
Dimensions (L x H x P) :	320 x 286 x 150 mm (sans raccords vissés)
Tension secteur (L1, L2, L3, N, PE) :	200/346 V~ à 240/415 V~ / 50+60 Hz +/- 10 %
Contacts relais SSM/CFM, HW et OPT. OUTPUT :	230 V 8 A CA1 Sans potentiel (fusible externe nécessaire)
Sorties relais ALARM et MAG VALVE :	230 V 3,15 A AC1 ; puissance totale <750 W
Têtes de pulvérisation 1+2 (somme) :	24 V CC 1,5 A (fusible interne réarmable 1,6 A courant de maintien, 3,2 A courant de basculement à 20 °C)
Interface série :	MODBUS via RS485, borne à vis à 5 broches (la commande principale est maître)
Capteur de fuite (fourni par le client) :	12 V CA 500 Hz
Entrée externe OPT1, OPT2 :	24 V CC 1,2 mA
2x entrée capteur :	Entrée 4...20 mA
Capteur de température (fourni par le client) :	PT 1000
Verrouillage externe :	ARRÊT D'URGENCE 230 V CA 2,4 mA via optocoupleur
Contacts thermiques Pompes	230 V CA 1,2 mA optocoupleur
Capteur pompe haute pression	230 V CA 1,2 mA Optocoupleur
Fusible F1 interne (max. 1,5 W)	5 x 20 mm ; 3,15 AT (alarme 230 V, vanne magnétique 230 V, capteur HD/HP, THEP/DP, TH P1, TH P2)
Fusible F5 interne (max. 1,5 W)	5 x 20 mm ; 3,15 AT (bloc d'alimentation interne 90 W)
Plage de mesure Mesure du courant Tolérance	1,5 – 15 A ; typ. +/-10 % de la valeur finale
Puissance absorbée du boîtier de commande	Typ.
Fusible(s) amont requis	max. 3x 16 A C type FA, FA+Hzg max. 3x 25 A C type FA+AHA
Affichages	Écran LCD TFT HD 10,1 pouces avec écran tactile PCAP 1 x LED (rouge / vert)
Commande	Écran tactile
Module informatique	Quad-core Arm® Cortex®-A55 (ARMv8) 64 bits @ 2,0 GHz
Réseau LAN	Ethernet 1000 M RJ45
WLAN	802.11 b/g/n/ac Wireless LAN (Wi-Fi 5), portée >10 m
Emplacement pour module modem	Pour module modem UNI avec antenne adhésive intégrée pour connexion de données GSM (en option)
Audio	Haut-parleur mono 3 W IPX5 derrière le film frontal

## 8.2 Schémas de raccordement des bornes

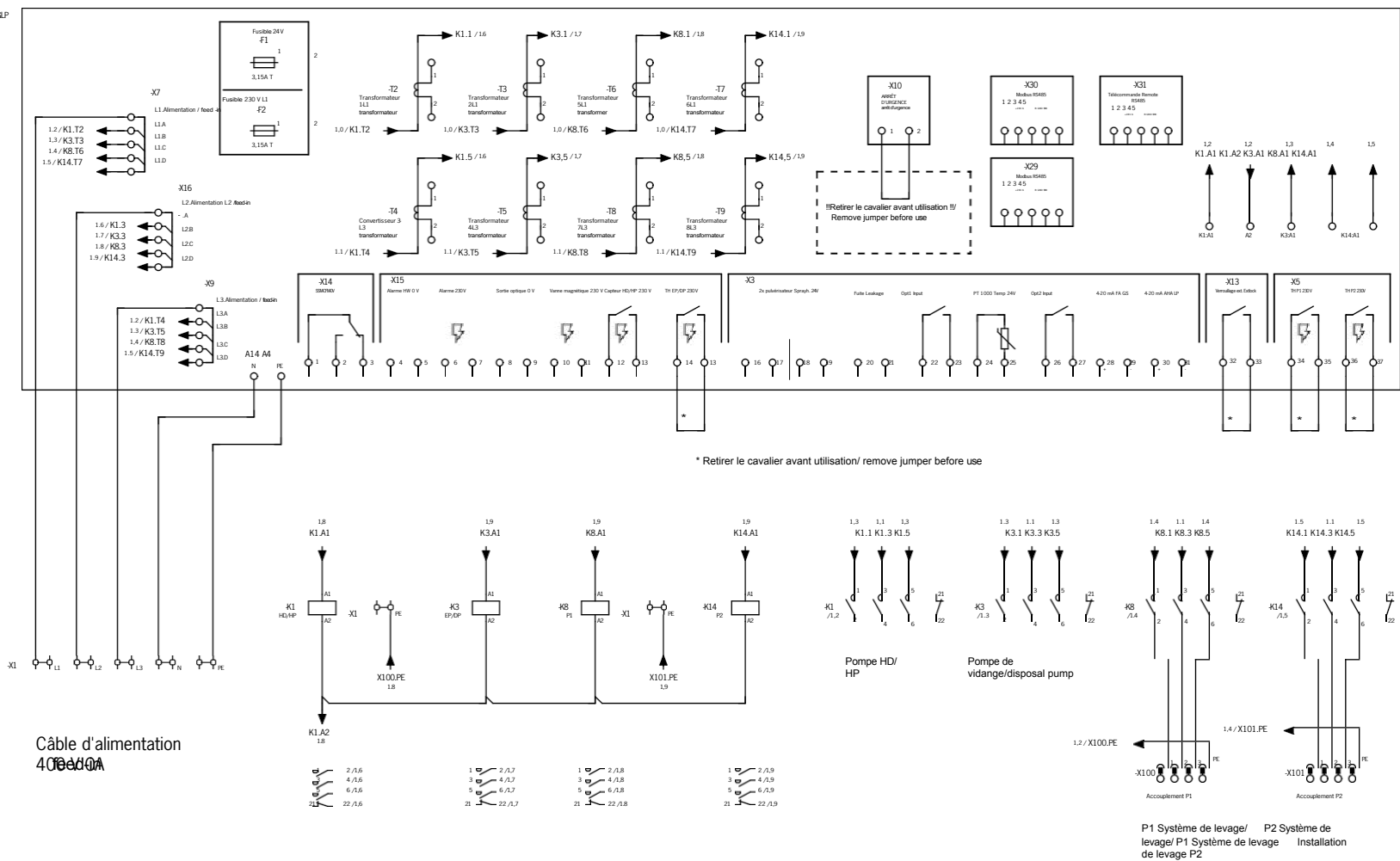
### 8.2.1 Séparateur de graisse



8.2.2 Séparateur de graisse avec chauffage



### 8.2.3 Séparateur de graisse avec système de relevage/station de pompage



## 9 Annexe

### CONTRAT DE LICENCE UTILISATEUR FINAL

Valable à partir du :

01/01/2026 l.

Le présent contrat de licence utilisateur final (ci-après dénommé « CLUF ») constitue un accord juridiquement contraignant entre la société ACO Passavant GmbH

dont le siège social est

situé à Ulsterstraße 3,

36269 Philippsthal

(ci-après dénommés collectivement « nous », « notre » ou « nos ») et toute personne ou organisation, ainsi que leurs héritiers, mandataires, ayants droit et cessionnaires, qui ont acheté notre logiciel de contrôle des séparateurs de graisse (ci-après dénommés individuellement et collectivement « vous » ou « votre ») ou qui sont autorisés à y accéder.

**REMARQUE IMPORTANTE :** en continuant à utiliser le logiciel de séparation des graisses, le système de contrôle, y compris le logiciel et le tableau de bord Web, vous acceptez expressément la présente CLUF dans sa version actuelle et la reconnaissez comme contraignante. Vous comprenez et reconnaissez donc qu'en téléchargeant, en accédant, en installant ou en utilisant le logiciel séparateur de graisse, vous acceptez les conditions du présent CLUF. Si vous n'acceptez pas ces conditions dans leur intégralité, vous n'êtes pas autorisé à télécharger, accéder, installer ou utiliser le logiciel séparateur de graisse. Le logiciel fait partie intégrante du système de commande et n'est pas disponible séparément. Il ne peut être utilisé seul. Il est interdit de séparer le logiciel du système de commande ou du tableau de bord associé, car cela compromettrait son bon fonctionnement. Si vous acceptez le présent CLUF au nom d'une personne morale ou dans le cadre de la fourniture ou de l'utilisation de services au nom d'une personne morale, vous déclarez et garantissez que vous êtes autorisé à lier cette personne morale au présent CLUF. Dans ce cas, les termes « vous » et « votre » font référence à cette personne morale ou autorité publique.

#### II. DÉFINITIONS/ TERMES

Les termes suivants, écrits en majuscules, ont la signification indiquée ci-dessous, la forme singulière incluant également le pluriel et vice versa, et chaque genre incluant également les autres genres :

1. « Données » désigne toutes les informations, textes, messages, logiciels, images, sons, vidéos, musiques et toutes les bibliothèques, données, contenus ou matériels qui sont transférés ou transmis via le logiciel Fettabscheider et/ou les services associés.

2. « Début » désigne l'un des moments suivants, selon celui qui survient en premier :

(a) Votre acceptation expresse du présent CLUF ;

(b) l'activation du logiciel Fettabscheider ;

(c) votre inscription d'un compte sur le site Web du logiciel Fettabscheider à l'adresse <https://dws-cloud.aco/>

(d) votre acceptation d'une notification valide de notre part ou de l'un de nos représentants autorisés, se référant au présent CLUF ;

(e) la mise en service de votre séparateur de graisse.

3. Le terme « force majeure » désigne tout acte, événement ou cause, à l'exception des obligations de paiement, qui échappe au contrôle raisonnable de la partie touchée par cette force majeure, y compris, mais sans s'y limiter, les cas de force majeure ou les ennemis publics, les incendies, les inondations, les explosions, les glissements de terrain, les épidémies, pannes ou dommages aux installations, équipements ou installations, l'impossibilité d'obtenir des matériaux, des ingrédients ou des fournitures, leur indisponibilité ou leur détérioration, les grèves, les conflits sociaux, la guerre, le sabotage, les émeutes, les troubles, les états d'urgence nationaux et la loi martiale, les expropriations, les restrictions, les interdictions, les embargos, décrets ou ordonnances d'un gouvernement, d'une autorité gouvernementale ou d'un tribunal.

4. Les « droits de propriété intellectuelle » ou « droits PI » désignent tous les droits de propriété intellectuelle et autres droits de propriété similaires dans toute juridiction, qu'ils soient détenus ou utilisés sous licence, enregistrés ou non.

y compris les droits sur : les marques, logos, noms commerciaux, brevets et demandes de brevets, modèles d'utilité, inventions, découvertes, écrits et autres œuvres protégées par le droit d'auteur, secrets commerciaux, informations qui ne sont pas généralement connues du public ou qui constituent un secret commercial en vertu du droit applicable, logiciels (y compris, sans limitation, les fichiers de données, code source, code objet, interfaces de programmation d'applications, bases de données et autres spécifications et documentations liées aux logiciels), matériel publicitaire et promotionnel, ainsi que les revendications, causes d'action et défenses liées à l'application des droits susmentionnés. Dans chacun des cas susmentionnés,

Les « droits de propriété intellectuelle » comprennent également tous les enregistrements, demandes d'enregistrement, renouvellements et prolongations des droits susmentionnés devant ou par une autorité gouvernementale dans n'importe quelle juridiction.

5. Le terme « loi » désigne de manière collective et sans distinction toutes les lois, ordonnances, règles, réglementations, circulaires, avis, décrets, protocoles, codes, directives, annonces, instructions, ordonnances, décrets, décisions de justice ou autres exigences applicables au niveau local, régional, national et international émanant d'une autorité gouvernementale.

6. Le terme « partie » désigne soit vous, soit nous, tandis que le terme « parties » désigne collectivement vous et nous.

7. Le terme « logiciel séparateur de graisse » désigne de manière globale et sans distinction notre logiciel propriétaire « séparateur de graisse » et tous les produits logiciels tiers qui y sont intégrés et qui sont mis à votre disposition conformément au présent CLUF. Le logiciel « séparateur de graisse » mentionné dispose notamment des fonctions suivantes : Commande via l'interface tactile

Le terme « données à caractère personnel » désigne toutes les données qui se rapportent à une personne physique identifiée ou identifiable.

Le terme « lois sur la protection des données » désigne toutes les lois applicables en matière de protection des données à caractère personnel, en particulier le RGPD de l'UE, la BDSG (loi fédérale allemande sur la protection des données) et les lois régionales sur la protection des données.

Le terme « logiciel » désigne de manière générale et sans distinction tout logiciel, y compris, mais sans s'y limiter, les logiciels informatiques, la documentation (y compris, mais sans s'y limiter, la documentation standard du produit, la documentation utilisateur et technique, les autres documents décrivant ses fonctions standard, etc.), les outils, les applications, les interfaces de programmation d'applications (API), les bibliothèques de développement, les interfaces utilisateur, les composants, l'apparence (y compris, mais sans s'y limiter, les images, les designs, les polices, etc.), le code (y compris, sans limitation, les assembleurs, les applets, les compilateurs, le code source, le code source apparence (y compris, mais sans s'y limiter, les images, les designs, les polices, etc.), le code (y compris, sans limitation, les assembleurs, les applets, les compilateurs, le code source, les listes de code source, le code objet, les plug-ins, etc.) ainsi que toutes les corrections, tous les correctifs, toutes les mises à jour ou toutes les mises à niveau pour ces éléments.

8. Le terme « Services » désigne de manière globale et sans distinction les services (y compris, mais sans s'y limiter, les services SaaS, les services Internet, etc.) qui vous sont fournis conformément au présent CLUF. À cette fin, le terme « Services » l'accès à la plateforme du site web du logiciel de séparation des graisses et à toutes les fonctionnalités ou services associés, ainsi qu'à tous les logiciels ou données auxquels vous avez accès dans le cadre du logiciel de séparation des graisses et/ou des mêmes services.

9. Le terme « logiciel tiers » désigne de manière générale et sans distinction tout logiciel développé, distribué ou vendu par une société autre que les parties.

### III. SOURCES, ACCÈS, LIVRAISON ET EXIGENCES

Sources autorisées. Vous devez acquérir légalement le logiciel de séparation des graisses en tant que partie intégrante du système de contrôle. Dans ce dernier cas, vous devez également respecter les conditions générales de ces revendeurs, partenaires ou fournisseurs.

1. Accès. Votre accès au logiciel de séparation des graisses vous sera accordé après l'enregistrement d'un compte sur notre site web à l'adresse <https://dws-cloud.aco/>

ACO Passavant GmbH

Ulsterstraße 3

36462 Philippsthal

et conformément aux conditions du présent CLUF.

2. Exigences. Seul le logiciel fonctionnant sur le matériel et dans l'environnement spécifiés dans la documentation du logiciel de séparateur de graisse est pleinement autorisé à fonctionner, ainsi qu'à bénéficier de notre assistance et d'autres services. Vous acceptez d'être seul responsable de ces exigences, ainsi que de toutes les modifications, mises à jour et frais nécessaires. Les modules complémentaires non autorisés ou les modifications non autorisées des paramètres par défaut, entre autres, ne sont pas couverts par le CLUF.

### IV. DROITS

1. Octroi de licence. Une licence limitée, mondiale, non cessible, non sous-licenciable, non transférable et non exclusive vous est accordée pour utiliser le logiciel de séparation des graisses conformément aux conditions énoncées dans les présentes.

2. Appareils autorisés. Vous êtes autorisé à accéder au logiciel de séparation des graisses et à l'utiliser dans la mesure où cela se fait dans le cadre d'appareils autorisés. Toute utilisation en dehors de ces appareils autorisés est interdite.

3. Étendue de la licence. Vous acceptez d'utiliser le logiciel de séparation des graisses uniquement dans le cadre de votre propre utilisation commerciale interne normale et, sauf indication contraire dans le présent CLUF, de ne pas vendre, louer, redistribuer, proposer en tant que service géré par un prestataire de services, ni mettre à disposition ou rendre accessible de quelque manière que ce soit, directement ou par d'autres moyens, le logiciel de séparation des graisses à des tiers.

4. Logiciels tiers. Vous reconnaissez et acceptez expressément que certains contenus, produits et services disponibles via le logiciel Grease Separator et le cloud susmentionné peuvent contenir des logiciels tiers, comme indiqué dans la documentation du logiciel Grease Separator. Tous les logiciels tiers vous sont concédés sous licence conformément aux conditions du présent CLUF, sauf si nous indiquons d'autres conditions dans la documentation du logiciel de séparation des graisses. Pour tous les logiciels tiers sont soumis aux sections X.1), X.2), X.3) et X.4) ci-dessous s'appliquent, et par conséquent, sans limitation de ce qui précède, nous ne sommes pas responsables de vérifier ou d'évaluer le contenu ou l'exactitude des logiciels tiers, et nous ne donnons aucune garantie expresse ou implicite concernant les logiciels tiers et déclinons expressément toute garantie ou condition concernant la qualité marchande, d'adéquation à un usage particulier, de titre et d'absence de contrefaçon.

5. Réserve de droits. Nous nous réservons expressément tous les droits qui ne vous sont pas expressément accordés dans le présent CLUF.

### V. OBLIGATIONS

1. Responsabilités générales. Vous êtes seul responsable de l'utilisation du logiciel Grease Trap et, à cette fin, vous ne devez pas utiliser, promouvoir, soutenir, faciliter ou ordonner (ou inciter d'autres personnes à le faire) le logiciel Grease Trap pour des activités qui enfreignent la loi en vigueur, ni transmettre, stocker, afficher, diffuser ou rendre disponibles de toute autre manière des données qui sont illégales ou qui, en vertu de la loi en vigueur, engageraient ou encourageraient une responsabilité pénale ou civile.

2. Légalité des données. Vous vous engagez à détenir tous les droits et titres (y compris, mais sans s'y limiter, tous les droits de propriété intellectuelle associés) sur les données que vous transmettez, stockez, affichez, diffusez ou rendez disponibles de toute autre manière via le logiciel Fettabscheider, et vous êtes seul responsable de l'exactitude, de la qualité, de l'intégrité, de la légalité, de la fiabilité et de la pertinence de ces données. Sans limiter ce qui précède, vous garantissez et déclarez que ces données sont pleinement conformes à toutes les lois applicables. Nous n'assumons aucune responsabilité pour ces données.

3. Mises à jour. Dans le cas où le logiciel du séparateur de graisse nécessiterait une mise à jour conformément à la section 5.1) ci-dessous, vous acceptez expressément d'installer ces mises à jour dès qu'elles sont disponibles et de prendre en charge tous les frais associés, le cas échéant. Vous assumez l'intégralité du risque de perte ou de dommage si les mises à jour ne sont pas installées correctement et en temps voulu par votre faute ; nous déclinons expressément toute responsabilité à cet égard.

4. Respect des réglementations en matière d'exportation. Vous confirmez expressément que vous n'êtes pas une personne morale soumise à des lois prévoyant des sanctions économiques, des contrôles à l'exportation, des réglementations en matière d'importation ou des embargos commerciaux, et que vous n'êtes pas non plus détenu ou contrôlé par une personne physique ou morale, ni n'agissez en son nom, qui est concernée par les lois susmentionnées ou qui en est affectée de quelque manière que ce soit. En outre, vous reconnaissez expressément que vous ne téléchargerez, n'exporterez ni ne réexporterez, directement ou indirectement, le contenu, les produits ou les services du logiciel Fettabscheider ou les données techniques associées à des personnes ou des entreprises concernées par les lois susmentionnées, ou à des fins d'utilisation finale interdites ou restreintes par ces lois.

5. Indemnisation. En cas de réclamations de tiers résultant d'un manquement à vos obligations en vertu de la présente section 4 (Vos responsabilités), les sections XI.1 et XI.2 ci-dessous s'appliquent en plus de tous les autres droits ou recours dont nous disposons en vertu du présent CLUF et/ou de la loi applicable.

#### VI. VÉRIFICATIONS DE LICENCE, MISES À JOUR, DISPONIBILITÉ ET CESSATION

1. Contrôles de licence. Vous reconnaissez et acceptez expressément que le logiciel Grease Trap nécessite des contrôles de licence avant ou pendant son exécution. Il vous est donc strictement interdit de modifier ou d'altérer le comportement ou la fonctionnalité du logiciel Grease Trap. Cela inclut également la garantie des mises à jour, par exemple en empêchant le logiciel de se connecter à Internet pour effectuer de telles vérifications, etc.

2. Mises à jour. Nous nous réservons le droit, à notre seule discrétion, d'ajouter ou de supprimer des outils, des utilitaires, des améliorations, des logiciels tiers, des fonctionnalités ou des fonctions, ou de fournir des corrections, des mises à jour et des mises à niveau du logiciel Grease Trap afin d'améliorer ses fonctionnalités et ses performances et/ou conformément à notre politique d'embauche. Le logiciel de séparation des graisses comprend une technologie de mise à jour automatique, une fonction qui sert à fournir des services de maintenance (tels que des corrections de bogues, des correctifs, des fonctionnalités avancées, des plug-ins manquants et de nouvelles versions). En utilisant le logiciel de séparation des graisses pour la première fois, vous acceptez le transfert d'informations informatiques standard et le téléchargement et l'installation automatiques du logiciel de maintenance. Compte tenu de ce qui précède, vous reconnaissez et acceptez expressément que :

(i) Nous ne sommes pas tenus de fournir et/ou de mettre à disposition des mises à jour. (ii) Si nous fournissons des mises à jour, le présent CLUF s'applique automatiquement à ces mises à jour, sauf si nous fournissons d'autres conditions avec ces mises à jour. (iii) Nous déclinons toute responsabilité si les mises à jour entraînent une indisponibilité, un défaut ou une incompatibilité des logiciels tiers (et/ou d'autres fonctionnalités ou fonctions préexistantes) avec le logiciel mis à jour.

3. Disponibilité. Nous ferons tous les efforts commercialement raisonnables pour garantir la disponibilité du logiciel de séparation des graisses pour nos clients. Néanmoins, vous reconnaissez et acceptez que nous n'avons aucun contrôle ni aucune responsabilité quant à la disponibilité continue ou ininterrompue du logiciel de séparation des graisses, qui peut donc être inaccessible ou inopérant de temps à autre, y compris, mais sans s'y limiter :

(i) dysfonctionnements des équipements, travaux de maintenance ou réparations réguliers ;

(ii) cas de force majeure ;

(iii) des restrictions liées à votre équipement ou matériel spécifique ;

(iv) Indisponibilité, défauts ou incompatibilité du logiciel tiers avec le logiciel de séparation des graisses pour quelque raison que ce soit (par exemple, arrêt du logiciel par des tiers ou par nous-mêmes, incompatibilités entre les mises à jour et les logiciels tiers, etc.) ;

(v) Votre violation d'une disposition pertinente du présent CLUF. [L'indisponibilité du logiciel de séparation des graisses conformément à la présente section 5.3 ne vous dispense pas de votre obligation d'effectuer les paiements en temps voulu conformément au plan d'abonnement applicable.]

4. Politique de cessation. Vous reconnaissez et acceptez expressément que le logiciel de séparation des graisses est soumis à notre politique de cessation et que nous nous réservons donc le droit, sans aucune responsabilité à votre égard ou à l'égard de tiers, de cesser les fonctions, contenus ou services logiciels incorrects (y compris, mais sans s'y limiter, l'accès à l'assistance technique, l'accès à des logiciels tiers, etc.) conformément à cette politique de cessation. Ce qui précède s'applique également à tout logiciel de fournisseurs tiers, qui sont soumis aux directives de configuration de ces fournisseurs tiers, sans que nous soyons responsables envers vous ou d'autres tiers si les mises à jour entraînent une indisponibilité, un défaut ou une incompatibilité des logiciels tiers existants avec le logiciel mis à jour.

#### VII. DURÉE ET RÉSILIATION

1. Durée. Les droits qui vous sont accordés dans les présentes prennent effet à la date de début, sauf s'ils sont résiliés comme indiqué ci-dessous.

2. Résiliation pour violation du contrat. Si vous enfreignez l'une des dispositions contenues dans les présentes et que vous ne remédiez pas à cette violation dans les 10 (dix) jours suivant notre première notification, nous sommes en droit de résilier le CLUF.

3. Phase de test. La phase de test vous permet de tester gratuitement le logiciel de séparation des graisses et les services associés pendant 3 mois à compter de la date de début correspondante avant de souscrire un abonnement payant. Si le client ne configure pas de connexion Internet pour le contrôle, cela n'entraîne actuellement aucun inconvénient, mais peut conduire à une limitation, voire à une suppression des fonctionnalités en raison de l'absence de mises à jour. À l'expiration de la phase de test de 3 mois mentionnée ci-dessus sans souscription d'un abonnement, l'accès au logiciel de séparation des graisses évalué et aux services vous sera refusé ; À cette fin, vous reconnaissez et acceptez expressément que nous ne sommes pas responsables envers vous, les utilisateurs autorisés ou d'autres tiers pour les données et/ou les ajustements qui pourraient être perdus en raison de l'accès limité ou de l'utilisation limitée du logiciel de séparateur de graisse et/ou des services associés.

4. Pas d'accès après résiliation. Après résiliation du présent CLUF, pour quelque raison que ce soit, vous n'avez plus le droit d'accéder au logiciel de séparation des graisses ni de l'utiliser, et nous supprimerons ou rendrons inaccessibles votre compte et toutes les données contenues dans le logiciel de séparation des graisses, le cas échéant. Cela inclut également le stockage sur le cloud ACO. Nous ne sommes pas responsables envers vous ou des tiers de la perte de données et/ou d'ajustements après la résiliation du présent CLUF, pour quelque raison ou cause que ce soit.

#### VIII. DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Nous conservons tous les droits et titres relatifs au logiciel Grease Separator ainsi que tous les droits de propriété intellectuelle associés. Par conséquent, aucune disposition du présent CLUF ne saurait être interprétée comme un transfert total ou partiel des droits de propriété intellectuelle relatifs au logiciel Grease Separator à votre égard ou à l'égard de tiers. En conséquence, vous ne devez pas, et ne devez pas inciter ou permettre à d'autres personnes de :

(a) Supprimer ou modifier les codes d'identification, les marques ou les mentions de notre part ou de celle de nos concédants de licence dans le logiciel Séparateur de graisse ;

(b) Copier, modifier, adapter, créer des œuvres dérivées, désassembler, décompiler, rétroconcevoir, reproduire, distribuer ou republier des parties du logiciel Grease Trap ;

(c) Effectuer ou divulguer des tests de performance ou de référence du logiciel Grease Trap ou de l'infrastructure associée (tels que la détection du réseau, l'identification des ports et des services, les analyses de vulnérabilité, le craquage de mots de passe, les tests d'accès à distance, les tests de pénétration, etc.) ; et

(d) concéder sous licence, vendre, louer, transférer, céder, distribuer, héberger, externaliser, autoriser l'utilisation en temps partagé ou par un bureau de service, ou exploiter ou mettre à disposition à des fins commerciales le logiciel de séparation des graisses à des tiers.

### IX. PROTECTION ET SÉCURITÉ DES DONNÉES

1. Politique de confidentialité. Vous déclarez avoir lu attentivement notre politique de confidentialité (disponible à l'adresse [www.aco-haustechnik.de/datenschutz](http://www.aco-haustechnik.de/datenschutz)) et comprendre parfaitement comment nous collectons, utilisons, protégeons ou traitons autrement les données personnelles dans le cadre de la fourniture des services.
2. Analyse de données anonymisées. Nous sommes autorisés à analyser des données anonymisées (c'est-à-dire des données qui ne sont plus des données à caractère personnel et ne contiennent donc pas d'éléments d'identification personnelle tels que le nom, adresse e-mail, adresse postale, etc.) afin de maintenir, mettre à jour ou améliorer le logiciel de séparation des graisses et/ou les services, ainsi que pour réaliser des statistiques et des analyses internes sur l'utilisation et le bon fonctionnement de ces mêmes services. Vous ne disposez d'aucun droit, titre ou intérêt sur les résultats de ces analyses que nous effectuons, qui sont considérés comme notre propriété intellectuelle.

### X. GARANTIE ET RESPONSABILITÉ

1. Garantie limitée. LE LOGICIEL « Séparateur de graisse » EST FOURNI « TEL QUEL », « TEL QUE DISPONIBLE » ET « AVEC TOUS SES DÉFAUTS », SANS AUCUNE GARANTIE. DANS LA MESURE MAXIMALE PERMISE PAR LA LOI, NOUS DÉCLINONS TOUTE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, DE NON-VIOLATION DES DROITS DE TIERS ET TOUTE GARANTIE POUVANT RÉSULTER DE LA CONDUITE COMMERCIALE, DE LA PRESTATION DE SERVICES, DE L'UTILISATION OU DES PRATIQUES COMMERCIALES.
2. Clause de non-responsabilité. NOUS NE SOMMES EN AUCUN CAS RESPONSABLES DES DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, ACCESSOIRES, SPÉCIAUX, EXEMPLAIRES, PUNITIFS OU CONSÉCUTIFS (Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, L'ACHAT DE MARCHANDISES OU DE SERVICES DE REMPLACEMENT, LES PANNES OU DYSFONCTIONNEMENTS INFORMATIQUES, LA PERTE DE DONNÉES OU DE BÉNÉFICES, LES INTERRUPTIONS D'ACTIVITÉ, ETC.) QUELLE QUE SOIT LA CAUSE ET LA THÉORIE DE LA RESPONSABILITÉ, QUELLE SOIT CONTRACTUELLE, RESPONSABILITÉ INDÉPENDANTE DE LA FAUTE OU ACTE ILLÉGAL (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE OU AUTRE) RÉSULTANT DE QUELQUE MANIÈRE QUE CE SOIT DE L'UTILISATION DU LOGICIEL DE SÉPARATEUR DE GRAISSE, MÊME SI NOUS SOMMES CONSCIENTS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES OU SI NOUS EN AVONS ÉTÉ INFORMÉS.
3. Dispositions légales impératives. Dans certaines juridictions, certaines limitations de garantie ou de responsabilité ne sont pas autorisées, de sorte que certaines ou toutes les limitations susmentionnées peuvent ne pas s'appliquer à vous. Dans ce cas, les limitations contenues dans les présentes s'appliquent dans toute la mesure permise par la loi applicable.

### XI. INDEMNISATION

1. Indemnisation. Vous nous indemniserez et nous dégagerez de toute responsabilité en cas de dommages, pertes et dépenses de toute nature (y compris les frais et honoraires juridiques raisonnables) résultant de réclamations de tiers (y compris, mais sans s'y limiter, les autorités, les administrations publiques, les institutions, etc.) à notre encontre en rapport avec les points suivants de votre part :
  - (a) Violation ou non-respect d'une disposition du présent CLUF ;
  - (b) Violation du droit applicable, qu'il y soit fait référence ou non ;
  - (c) Violation des droits de tiers ;
  - (d) Utilisation ou utilisation abusive du logiciel de séparation des graisses.
2. Recours juridiques. Vous acceptez expressément et reconnaissez que toute violation de vos obligations en vertu du présent CLUF peut nous causer des dommages et préjudices irréparables qui ne peuvent être réparés par voie judiciaire. Par conséquent, vous acceptez que nos recours en cas de violation du présent CLUF puissent prendre la forme de demandes d'interdiction ainsi que de tout autre recours disponible, que ce soit en vertu de la loi ou de l'équité.

### XII. DIVERS

1. Cession. Vous n'êtes pas autorisé à céder le présent CLUF ou les droits découlant du présent contrat sans notre consentement écrit préalable. À l'inverse, nous sommes autorisés à céder le présent CLUF ou les droits découlant du présent contrat à des tiers, à notre seule discrétion et sans préavis.
2. Force majeure. Une partie n'est pas responsable des perturbations de service dues à un cas de force majeure. En cas de retard de ce type, la partie concernée est libérée de ses obligations dans la mesure où elle est retardée ou empêchée par cette cause. Toutefois, l'autre partie peut résilier immédiatement le présent CLUF par notification écrite si ce cas de force majeure dure plus de soixante (60) jours.
3. Aucune renonciation tacite. Une tolérance ou un silence de notre part, même s'ils sont continus et répétés, à l'égard d'une violation ou d'un manquement à une disposition du présent CLUF de votre part ne saurait être interprété comme une acceptation de ces violations et manquements, n'affecte en rien la validité de la clause violée et ne saurait être interprété comme une renonciation aux droits qui nous sont conférés en vertu du présent CLUF et/ou de la loi applicable.
4. Droit applicable et juridiction exclusive. Le présent CLUF est soumis au droit matériel et procédural allemand. Tout litige découlant du présent CLUF ou en rapport avec celui-ci relève de la compétence exclusive des tribunaux allemands. Le tribunal compétent est le tribunal régional de Fulda.
5. Clause de sauvegarde. Si une partie du présent CLUF est déclarée illégale ou inapplicable, la partie restante reste pleinement en vigueur et applicable.
6. Modifications. La date d'entrée en vigueur de la dernière version du présent CLUF est indiquée ci-dessus. Nous nous réservons le droit de modifier à tout moment le présent CLUF et de modifier, supprimer, suspendre ou imposer des conditions d'utilisation du logiciel Fettabscheider. Dans ce cas, les nouvelles conditions remplaceront les conditions précédentes. Toutes les modifications entreront en vigueur trente (30) jours après la première notification de ces modifications par e-mail et/ou par des notifications lors de l'utilisation du logiciel de séparation des graisses et/ou par tout autre moyen approprié. Votre utilisation continue du logiciel de séparation des graisses après les modifications apportées au présent CLUF après la date d'entrée en vigueur d'une version révisée sera considérée comme votre acceptation expresse du présent CLUF dans sa version en vigueur et comme votre accord d'être lié par celui-ci. Si vous n'acceptez pas tout ou partie du CLUF modifié, vous devez résilier votre compte et cesser d'utiliser le logiciel Séparateur de graisse avant que la modification n'entre en vigueur.

## Déclaration de confidentialité

Nous souhaitons vous informer ci-après sur le traitement de vos données conformément à l'article 13 du règlement général sur la protection des données (RGPD).

### Responsable

La société ACO Passavant GmbH est responsable du traitement des données décrit ci-dessous.

Ulsterstraße 3

36269 Philippsthal

### Finalité du traitement des données et type de données/catégories de données

Dans le cadre de la mise en service du séparateur de graisse, un enregistrement est effectué, dans la mesure où cela est possible grâce à la connexion réseau du produit. Toutes les données à caractère personnel que vous avez fournies lors de l'enregistrement de votre produit sont traitées par nos soins, conjointement avec les données spécifiques à l'appareil que vous avez enregistré, aux fins de la création, de la conception, de l'exécution, de la modification, du traitement et/ou de la résiliation de la relation d'enregistrement avec vous.

Les données sont nécessaires dans les domaines suivants :

- Garantie
- Mise en service
- Maintenance
- Analyse d'efficacité à distance
- Mises à jour logicielles

Les informations personnelles nécessaires et traitées à cette fin sont les suivantes :

- Nom (consommateur final)
- Coordonnées (adresse, numéro de téléphone, e-mail)
- Informations relatives au produit (type, numéro de série, etc.)
- Nom de l'installateur
- Coordonnées de l'installateur (adresse, numéro de téléphone, e-mail)
- Paramètres de performance
- Version du logiciel

Des données dites d'utilisation peuvent également être évaluées temporairement à des fins statistiques sous forme de protocole. Cet ensemble de données comprend

- du nom et de l'adresse des contenus demandés,
- la date et l'heure de la requête,
- du volume de données transférées,
- du statut d'accès (contenu transféré, contenu introuvable),
- la description du navigateur Web et du système d'exploitation utilisés,
- le lien de référence qui indique depuis quelle page vous êtes arrivé sur notre site,
- l'adresse IP de l'ordinateur demandeur, qui est raccourcie de manière à ce qu'aucune référence personnelle ne puisse être établie. Les données de journalisation mentionnées ne sont évaluées que de manière anonyme.

La mise à disposition des données est nécessaire afin que nous puissions attribuer et proposer les prestations de service et, le cas échéant, les prestations de service supplémentaires correspondant au produit que vous avez acheté. De plus, les prestations supplémentaires sont soumises à certaines conditions (installation conforme), pour lesquelles les informations relatives à l'installateur et à l'emplacement de l'installation sont nécessaires.

### Base juridique

Si nous n'indiquons aucune base juridique spécifique dans le cadre de la présente déclaration de confidentialité, les dispositions suivantes s'appliquent au traitement de vos données à caractère personnel : la base juridique pour l'obtention du consentement découle de l'art. 6, al. 1, let. a, et de l'art. 7 du RGPD. La base juridique pour le traitement des données en vue de l'exécution de nos prestations et de la mise en œuvre de mesures (pré)contractuelles ainsi que pour répondre à d'éventuelles demandes est l'article 6, paragraphe 1, point b) du RGPD. Le traitement des données pour la sauvegarde de nos intérêts légitimes est effectué sur la base de l'article 6, paragraphe 1, point f) du RGPD. Notre intérêt légitime découle des finalités susmentionnées de la collecte de données.

### Durée de conservation et délais de suppression

La durée de conservation de vos données à caractère personnel est en principe déterminée par les délais de conservation légaux en vigueur (par exemple, en vertu du droit commercial ou fiscal). Sauf indication contraire ci-dessous, vos données à caractère personnel sont systématiquement supprimées à l'expiration du délai applicable, dans la mesure où elles ne sont plus nécessaires à l'exécution ou à la préparation d'un contrat, où nous n'avons plus d'intérêt légitime à les conserver et/ou où vous n'avez pas consenti à leur conservation au-delà de ce délai.

Les délais de conservation légaux sont notamment les suivants :

- § 257 al. 4 du Code de commerce allemand (HGB) (6, 8 ou 10 ans selon le type de documents, par exemple pour les bilans d'ouverture, les comptes annuels, les pièces comptables, etc.)

§ 147 AO (10 ans pour tous les documents pertinents au regard du droit fiscal)

**Autres sous-traitants**

Dans le cadre d'un traitement de commande conformément à l'art. 28 du RGPD, nous transmettons vos données à des prestataires de services qui nous assistent dans l'exploitation de nos sites Web et des processus associés. Il s'agit par exemple de prestataires de services d'hébergement. Nos prestataires de services sont strictement soumis à nos instructions et sont contractuellement tenus de les respecter.

Nous vous indiquons ci-dessous les sous-traitants avec lesquels nous travaillons, dans la mesure où nous ne l'avons pas déjà fait dans le texte ci-dessus de la déclaration de confidentialité. Si, dans ce cadre, des données peuvent être traitées en dehors de l'UE ou de l'EEE, nous vous en informons dans le tableau ci-dessous.

Sous-traitants	Finalité	Niveau de protection des données adéquat
3D Content Logistics GmbH August-Bebel-Strasse 26-53 14482 Potsdam (Allemagne)	Assistance	Traitement uniquement au sein de l'UE/EEE

**Vos droits en tant que personne concernée**

Lors du traitement de vos données à caractère personnel, le RGPD vous accorde, en tant que personne concernée, certains droits :

*Droit d'accès (art. 15 du RGPD)*

Vous avez le droit d'obtenir la confirmation que des données à caractère personnel vous concernant sont ou ne sont pas traitées ; si tel est le cas, vous avez le droit d'accéder à ces données à caractère personnel et aux informations détaillées à l'art. 15 du RGPD.

*Droit de rectification (art. 16 du RGPD)*

Vous avez le droit d'exiger sans délai la rectification des données à caractère personnel vous concernant qui sont inexactes et, le cas échéant, le complément des données incomplètes.

*Droit à l'effacement (art. 17 RGPD)*

Vous avez le droit d'exiger que les données à caractère personnel vous concernant soient effacées sans délai, pour autant que l'un des motifs énumérés à l'art. 17 du RGPD s'applique.

*Droit à la limitation du traitement (art. 18 du RGPD)*

Vous avez le droit d'exiger la limitation du traitement si l'une des conditions énoncées à l'article 18 du RGPD est remplie, par exemple si vous vous êtes opposé au traitement, pendant la durée de l'examen par le responsable du traitement.

*Droit à la portabilité des données (art. 20 du RGPD)*

Dans certains cas, énumérés en détail à l'article 20 du RGPD, vous avez le droit de recevoir les données à caractère personnel vous concernant dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine, ou d'exiger que ces données soient transmises à un tiers.

*Droit de rétractation (art. 7 du RGPD)*

Si le traitement des données est basé sur votre consentement, vous avez le droit, conformément à l'article 7, paragraphe 3 du RGPD, de retirer à tout moment votre consentement à l'utilisation de vos données à caractère personnel. Veuillez noter que le retrait ne prend effet que pour l'avenir. Les traitements effectués avant le retrait ne sont pas concernés.

*Droit d'opposition (article 21 du RGPD)*

Si des données sont collectées sur la base de l'art. 6, al. 1, phrase 1, let. f du RGPD (traitement des données pour la sauvegarde d'intérêts légitimes) ou sur la base de l'art. 6, al. 1, phrase 1, let. e du RGPD (traitement des données pour la sauvegarde de l'intérêt public ou dans l'exercice de l'autorité publique), vous avez le droit, pour des raisons tenant à votre situation particulière, de vous opposer à tout moment au traitement. Nous ne traiterons alors plus les données à caractère personnel, sauf s'il existe des motifs légitimes et impérieux pour le traitement qui prévalent sur vos intérêts, droits et libertés, ou si le traitement sert à faire valoir, exercer ou défendre des droits légaux.

*Droit de recours auprès d'une autorité de contrôle (art. 77 RGPD)*

Conformément à l'art. 77 du RGPD, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle si vous estimez que le traitement des données vous concernant enfreint les dispositions relatives à la protection des données. Le droit d'introduire une réclamation peut notamment être exercé auprès d'une autorité de contrôle dans l'État membre de votre lieu de résidence habituel, de votre lieu de travail ou du lieu de l'infraction présumée.

L'autorité de contrôle compétente pour le responsable du traitement est la suivante :

Le délégué à la protection des données et à la liberté d'information de Hesse Boîte postale 3163

65021 Wiesbaden

Téléphone : +49 611 14080

E-mail : [poststelle@datenschutz.hessen.de](mailto:poststelle@datenschutz.hessen.de)

*Exercice de vos droits*

Sauf indication contraire ci-dessus, veuillez vous adresser au service mentionné dans les mentions légales pour faire valoir vos droits en tant que personne concernée.

**Coordonnées du délégué à la protection des données**

Notre délégué externe à la protection des données se tient à votre disposition pour toute information relative à la protection des données. Vous pouvez le contacter aux coordonnées suivantes :

datenschutz nord GmbH Konsul-

Smidt-Straße 88

28217 Brême Site web : <https://www.dsn-group.de/>

E-mail : [office@datenschutz-nord.de](mailto:office@datenschutz-nord.de)

Lorsque vous contactez notre délégué à la protection des données, veuillez également indiquer l'organisme responsable mentionné dans les mentions légales.





## ACO Touch Control

**Systeme de contrôle pour séparateurs de graisse,  
séparateur de graisse avec chauffage ou**

**Séparateur de graisse avec installation de levage/station de pompage**



Pour une utilisation sûre et correcte, lisez attentivement les instructions d'utilisation, le CLUF en annexe et les autres documents relatifs au produit, remettez-les à l'utilisateur final et conservez-les jusqu'à la mise au rebut du produit.

## Introduction

La société ACO Passavant GmbH (ci-après dénommée « ACO ») vous remercie de votre confiance et vous fournit un produit à la pointe de la technologie dont le bon fonctionnement a été testé dans le cadre des procédures de contrôle qualité avant la livraison.



Les illustrations contenues dans ce mode d'emploi ont pour but de fournir une compréhension de base et peuvent varier en fonction de la version du produit et de la situation d'installation.

Le mode d'emploi fait partie intégrante du produit. Il doit être conservé à proximité du produit à tout moment. Le strict respect de ces instructions est une condition préalable à l'utilisation prévue du produit et à son fonctionnement. Le mode d'emploi correspond à la version du produit et aux normes de sécurité en vigueur.

Les conditions de licence et les logiciels sont soumis à des ajustements continus ou nécessaires. Avant d'utiliser le produit, les conditions de licence et les instructions d'utilisation actuelles sont disponibles sur le site Web d'ACO Building Drainage à l'adresse <http://www.aco-technique-du-bâtiment.de>. Le non-respect des consignes de sécurité entraînera la perte de la garantie.

### Liste des documents applicables

Ces instructions d'utilisation remplacent ou complètent des chapitres/sections des instructions d'utilisation existantes des séparateurs de graisse ACO. La liste suivante indique les contenus qui sont remplacés ou complétés :

Référence	Contenu remplacé/complété
0150.66.15	<b>Page 2</b> , Figure C/D ; <b>Chapitre 3.2.2 « Installation électrique   Installation électrique »</b> , en particulier le raccordement de la télécommande et du boîtier pneumatique ; <b>section 4.2 « Commande du séparateur de graisse »</b> ; <b>section 4.3 « Télécommande du séparateur de graisse »</b> ; <b>section 4.4 « Vidange vidage et nettoyage »</b> , en particulier le fonctionnement et les symboles du système de commande ; <b>la section 6 « Dépannage »</b> doit être considérée comme un complément existant à ces instructions.  <b>Schémas électriques généraux</b>
0150.70.40	<b>Page 2</b> Figures B et D ; <b>Chapitre 3.2.2 « Installation électrique   Installation électrique »</b> ; <b>Chapitre 4.2 « Commande de la station de relevage »</b> ; <b>chapitre 4.2.3 « Réglages lors de la mise en service   démarrage   lancement »</b> ; <b>chapitre 4.3 « Commande globale du système »</b> ; <b>chapitre 4.4 « Commande à distance du séparateur de graisse »</b> ; <b>Chapitre 4.5 « Vidange et nettoyage du séparateur de graisse »</b> , en particulier le fonctionnement et les symboles du système de commande ; <b>Chapitre 4.6 « Réalisation d'un essai de fonctionnement de la station de relevage   installation de relevage »</b> , en particulier les symboles du système de commande ; <b>Le chapitre 6 « Dépannage »</b> doit être considéré comme un complément à ces instructions.  <b>Schémas électriques généraux</b>
0150.66.30	<b>Chapitre 3.6.2 « Installation électrique »</b> , en particulier : borne de câble marron 28, borne de câble blanche 29, ainsi que les informations sur les sections et les longueurs de câbles ; <b>chapitre 4.2 « Commande du séparateur de graisse »</b> ; <b>chapitre 4.3 « Commande à distance du séparateur de graisse »</b> ; <b>Chapitres 4.4.5 à 4.4.8 avec commande</b> , en particulier le fonctionnement et les symboles de la commande ; <b>Le chapitre 6 « Dépannage »</b> doit être considéré comme un complément à ces instructions ; <b>7.9. « Commande à distance »</b> .  <b>Schémas électriques généraux</b>

Référence	Contenu remplacé/complété
0150.78.20	<p>Chapitre 3.6.1 « Connexions pour la commande globale du système » ; chapitre 3.6.6 « Raccordement des câbles de connexion pour les autres consommateurs », borne brune 28, borne blanche 29 ; chapitre 3.6.7 « Installation et raccordement de la télécommande » ; Chapitre 4.1 « Mise en service   démarrage   lancement », en particulier le fonctionnement et les symboles du système de commande ; Chapitre 4.2 « Commande globale du système » ; Chapitre 4.3 « Télécommande pour séparateur de graisse » ; Chapitres 4.5.2, 4.5.3 et 4.6.2, en particulier le fonctionnement et les symboles du système de commande ; Le chapitre 6 « Dépannage » doit être considéré comme un complément à ces instructions ; Chapitre 7.7 « Télécommande ».</p> <p>Schémas électriques généraux</p>
0150.79.95	<p>Chapitre 2.10 « Commande » ; chapitre 2.11 « Commande à distance du séparateur de graisse » ; Chapitre 4.5.1 « Raccordements de l'unité de commande » ; Chapitre 4.5.4 « Raccordement des câbles de connexion pour les autres consommateurs », borne de câble marron 28, borne de câble blanche 29 ; Chapitre 4.5.5 « Installation et raccordement de la télécommande » ; chapitre 5.3.1 « Mise en service », en particulier le fonctionnement et les symboles de l'unité de commande ; chapitre 5.3.2 « Réglages dans le menu de l'unité de commande » ; chapitre 5.3.3 « Vidange Vidage Nettoyage », en particulier le fonctionnement et les symboles de l'unité de commande ; chapitre 5.4.1 « Mise en service   Démarrage   Lancement » ; chapitre 5.4.3 « Réglages dans le menu de commande » ; chapitre 5.4.4 « Vidange   Vidage » (en particulier le fonctionnement et les symboles du système de commande) ; chapitre 7 « Dépannage » doit être considéré comme un complément à ces instructions.</p> <p>Schémas de circuit généraux</p>

## Service ACO

Pour plus d'informations sur ACO Touch Control, les commandes de pièces de rechange et les services, veuillez contacter le service après-vente ACO.

Service ACO

, Gewerbepark 11c

36466 Dermbach


Tél. : +49 (0) 36965

819-444 Fax : +49 (0) 36965 819-367

service@aco.com

## Garantie

Pour plus d'informations sur la garantie, consultez les « Conditions générales »,

 <http://www.aco-technique-du-bâtiment.de/unternehmen/agb>.

## Symboles utilisés

Certaines informations contenues dans ce mode d'emploi sont signalées comme suit : Symbole



général de danger



Danger dû à la tension électrique



Remarque importante



Points importants



Étapes à effectuer dans un ordre précis



Références à des informations complémentaires dans ces instructions d'utilisation et dans d'autres documents

## Table des matières

<b>1</b>	<b>Pour votre sécurité.....</b>	<b>68</b>
1.1	Sécurité .....	68
1.2	Utilisation prévue .....	68
1.3	Qualifications du personnel .....	68
1.4	Avertissements .....	69
1.5	Consignes de sécurité pour l'opérateur.....	69
1.6	ARRÊT D'URGENCE .....	70
1.7	Modifications non autorisées et fourniture de pièces de rechange.....	70
1.8	Modes de fonctionnement interdits.....	71
1.9	Transport et stockage.....	71
1.10	Déclaration de conformité UE.....	72
<b>2</b>	<b>Description du produit .....</b>	<b>74</b>
2.1	Aperçu.....	74
2.2	Éléments de commande et d'affichage .....	75
2.2.1	Mise en service initiale.....	76
2.2.2	Signification des symboles dans le menu principal .....	77
2.2.3	Affichage de l'état du séparateur de graisse.....	78
2.2.4	Connexions réseau.....	79
2.3	Menu Paramètres.....	79
<b>3</b>	<b>Installation.....</b>	<b>81</b>
3.1	Jointage.....	81
3.1.1	Modifier, adapter ou convertir un système de commande existant .....	81
3.1.2	Montage mural.....	82
3.2	Raccordement à l'alimentation électrique .....	83
3.2.1	Aperçu.....	84
3.2.2	Connectez la pompe de vidange.....	85
3.2.3	Connectez la pompe haute pression .....	86
3.2.4	Connecter le capteur de pression de la pompe HP.....	86
3.2.5	Raccorder la résistance chauffante (si disponible).....	87
3.2.6	Connecter l'équipement de signalisation des défauts.....	88
3.2.7	Raccorder la tête de pulvérisation.....	89
3.2.8	Raccorder l'électrovanne de l'unité de remplissage .....	90
3.2.9	Raccorder le boîtier pneumatique .....	91
3.2.10	Raccordement de la télécommande.....	92
3.2.11	Raccorder les pompes du système de levage .....	92

3.2.12	Connecter le capteur de fuite sur site.....	93
3.2.13	Connectez le LAN.....	94
3.2.14	Connecter l'unité de commande au réseau électrique.....	95
<b>4</b>	<b>Connexion réseau .....</b>	<b>97</b>
4.1	Conditions requises pour le fonctionnement .....	97
4.2	Modbus TCP.....	97
4.3	Bus RS485.....	97
4.4	Registre Modbus TCP.....	98
<b>5</b>	<b>Élimination des déchets.....</b>	<b>101</b>
5.1	Fonctionnement via le panneau de commande tactile.....	101
5.2	Fonctionnement via la télécommande.....	102
<b>6</b>	<b>Maintenance .....</b>	<b>103</b>
6.1	Tous les 2 ans.....	103
6.2	Mises à jour logicielles.....	104
<b>7</b>	<b>Rapports de défaillance .....</b>	<b>105</b>
<b>8</b>	<b>Données techniques.....</b>	<b>109</b>
8.1	Données clés.....	109
8.2	Schémas de raccordement du terminal.....	110
8.2.1	Séparateur de graisse.....	110
8.2.2	Séparateur de graisse avec chauffage.....	111
8.2.3	Séparateur de graisse avec dispositif de levage.....	112
<b>9</b>	<b>Annexe.....</b>	<b>113</b>

# 1 Pour votre sécurité



Lisez les consignes de sécurité avant l'installation et la mise en service du Touch Control afin d'éviter tout risque de blessure corporelle et tout dommage matériel.

## 1.1 Sécurité

Ce mode d'emploi contient des informations essentielles qui doivent être respectées lors de l'installation et de l'utilisation. Il doit donc être lu par l'installateur et l'opérateur responsable avant l'installation et la mise en service. Les consignes de sécurité générales énumérées dans cette section « Sécurité » doivent être respectées, ainsi que les consignes de sécurité spéciales insérées sous les points principaux suivants et accompagnées de symboles de danger.

## 1.2 Utilisation conforme à l'

Le système ACO Touch Control est conçu pour commander les séparateurs de graisse ACO et, dans certaines combinaisons, les installations de relevage/stations de pompage (LipuSmart/LipuLift). Il ne doit être utilisé que conformément aux paramètres indiqués dans le chapitre « Caractéristiques techniques » (par exemple, conditions ambiantes admissibles, consommation électrique, etc.).



Le système de commande ne doit pas être utilisé dans des zones dangereuses où il existe un risque d'explosion. L'utilisation conforme comprend également le respect de toutes les informations contenues dans le mode d'emploi.

## 1.3 Qualifications du personnel

Le personnel chargé de l'installation, de la mise en service et de la maintenance du système ACO Touch Control doit disposer des qualifications appropriées pour ce travail. L'exploitant doit définir clairement les domaines de responsabilité, de compétence et de supervision du personnel. Si le personnel ne dispose pas des connaissances nécessaires, il doit être formé et instruit. En outre, l'exploitant doit s'assurer que le contenu de ces instructions d'utilisation est parfaitement compris par le personnel.

## 1.4 Avertissements

Les avertissements figurant dans le mode d'emploi sont signalés par les symboles d'avertissement et les mentions d'avertissement suivants.

Symbole d'avertissement/mention d'avertissement	Signification	
	Blessures corporelles	Un danger présentant un risque élevé qui, s'il n'est pas évité, entraînera la mort ou des blessures graves.
	dommages matériels	Risque qui, s'il n'est pas évité, peut entraîner des dommages aux produits et à leurs fonctions ou à quelque chose dans l'environnement.

## 1.5 Consignes de sécurité pour l'opérateur

Les réglementations existantes en matière de prévention des accidents de la VDE (Association pour les technologies électriques, électroniques et informatiques) et des fournisseurs d'électricité locaux doivent être respectées. Lors de l'ouverture de l'équipement ou de travaux sur les pompes, le système de commande doit toujours être déconnecté de l'alimentation électrique via le fusible de secours ou un interrupteur principal séparé.

### **DANGER**



#### **Danger de mort dû à la tension électrique pendant tous les travaux sur les équipements électriques !**

- Les travaux sur les connexions électriques ne doivent être effectués que par des électriciens qualifiés.
- Avant d'ouvrir l'appareil, veillez à déconnecter l'ensemble du système de l'alimentation électrique.

### **AVERTISSEMENT**

#### **Risque d'endommagement de l'écran tactile.**

L'utilisation d'objets durs, pointus ou tranchants sur l'écran tactile, ainsi que toute utilisation brusque de celui-ci, réduisent considérablement sa durée de vie et peuvent même entraîner sa défaillance complète.

- L'utilisation de l'écran tactile n'est autorisée qu'avec le doigt ou un stylet.

## 1.6 ARRÊT D'URGENCE

Le bouton ARRÊT D'URGENCE (1) est situé sur le dessus du boîtier Touch Control. Il interrompt tout programme en cours et déconnecte tous les relais et contacteurs (pas de déconnexion omnipolaire).

- Démontage/endommagement/modification/désactivation, etc. interdits.
- Contrôle visuel pour s'assurer du bon fonctionnement et test fonctionnel au moins une fois par an et après les travaux de maintenance.

### Fonctionnement

- Déclenchez l'ARRÊT D'URGENCE du système en appuyant sur le bouton ARRÊT D'URGENCE.
- Déverrouillez le bouton d'ARRÊT D'URGENCE déclenché en tournant le bouton-poussoir rouge d'un quart de tour.




Figure : Position du bouton d'ARRÊT D'URGENCE

## 1.7 Modifications non autorisées et fourniture de pièces de rechange

Les modifications du produit ne sont autorisées qu'après consultation du fabricant. Pour des raisons de sécurité, seules des pièces de rechange et des accessoires d'origine approuvés par le fabricant sont utilisés. L'utilisation d'autres pièces peut entraîner l'annulation de la responsabilité pour les conséquences qui en résultent.

## 1.8 Modes de fonctionnement interdits

La sécurité de fonctionnement du produit livré n'est garantie que si  Chapitre 1.2 « Utilisation prévue », page 68. Les valeurs limites indiquées dans la fiche technique doivent être respectées dans tous les cas.

## 1.9 Transport et stockage

L'unité de commande doit être stockée et transportée de manière à éviter tout dommage dû à des chocs et des températures hors de la plage comprise entre 0 °C et +70 °C.

## 1.10 Déclaration de conformité UE

**Le fabricant :** ACO technique du bâtiment  
Im Gewerbepark 11c 36466  
Dernbach

**Le fabricant est seul responsable de la délivrance de cette déclaration de conformité.**

**Produit :** ACO Touch Control  
**Type :** Touch Control FA/GS ; Touch Control FA+AHA/GS+LP ; Touch Control FA+Hzg./GS+Heat  
**Référence** 3040625 ; 3040626 ; 3040627

**L'objet de l'explication décrite ci-dessus est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union européenne applicable :**

2014/35/UE Directive 2014/35/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 concernant l'harmonisation des législations des États membres relatives à la mise à disposition sur le marché de matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension (refonte)

2014/30/UE Directive 2014/30/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la compatibilité électromagnétique (refonte)

2014/53/UE Directive 2014/53/UE du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014 relative à l'harmonisation des dispositions législatives des États membres concernant la mise à disposition sur le marché des équipements hertziens et abrogeant la directive 1999/5/CE

2011/65/UE Directive 2011/65/UE du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2011 relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques (refonte)

**Normes harmonisées appliquées :**

EN 50274:2002/AC:2009 Ensembles d'appareillage à basse tension - Protection contre les électrocution - Protection contre le contact direct accidentel avec des parties sous tension dangereuses

EN 60204-1:2018 Sécurité des machines - Équipement électrique des machines  
- Partie 1 : Exigences générales (IEC 60204-1:2016 (modifiée))

EN 60204-32:2008	Sécurité des machines - Équipement électrique des machines - Partie 32 : Exigences pour les appareils de lavage (IEC 60204-32:2008)
EN 61000-3-2:2014	Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 3-2 : Valeurs limites   limites - Valeurs limites pour les courants harmoniques (courant d'entrée de l'appareil $\leq$ 16 A par conducteur) (IEC 61000-3-2:2014)
EN 61000-3-3:2013	Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 3-3 : Limites valeurs limites - Limitation des variations de tension, des fluctuations de tension et du papillotement dans les réseaux d'alimentation publics à basse tension pour les appareils dont le courant nominal est inférieur ou égal à 16 A par conducteur et qui ne sont pas soumis à des conditions de raccordement particulières (IEC 61000-3-3:2013)
EN 61000-6-1:2007	Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 6-1 : Générique Normes - Immunité pour les environnements résidentiels, commerciaux et industriels légers (CEI 61000-6-1:2005)
EN 61000-6-3:2007/A1:2011/ AC:2012	Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 6-3 : Normes génériques - Norme d'émission pour les environnements résidentiels, commerciaux et industriels légers (CEI 61000-6-3:2006)
EN 61000-6-4:2007/A1:2011	Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 6-4 : Normes génériques normes génériques - Norme d'émission pour les environnements industriels (IEC 61000-6-4:2006/A1:2010)
EN 61800-5-2:2007	Systèmes d'entraînement électriques à vitesse variable - Partie 5-2 : Exigences de sécurité - Sécurité fonctionnelle (CEI 61800-5-2:2007)
EN 62368-1:2014/AC:2015	Appareils audio/vidéo, technologies de l'information et de la communication - Partie 1 : Exigences de sécurité (IEC 62368-1:2014 (modifiée))
EN CEI 63000:2018	Documentation technique pour l'évaluation des équipements électriques et électroniques en ce qui concerne la limitation des substances dangereuses (IEC 63000:2016)

**Signé pour et au nom de :**

ACO technique du bâtiment  
Im Gewerbepark 11c  
36466 Dermbach

Dermbach, le 9 février 2026



ppa. Steven-Henrik Maier  
Responsable de la gestion du marché des produits

## 2 Description du produit

### 2.1 Aperçu

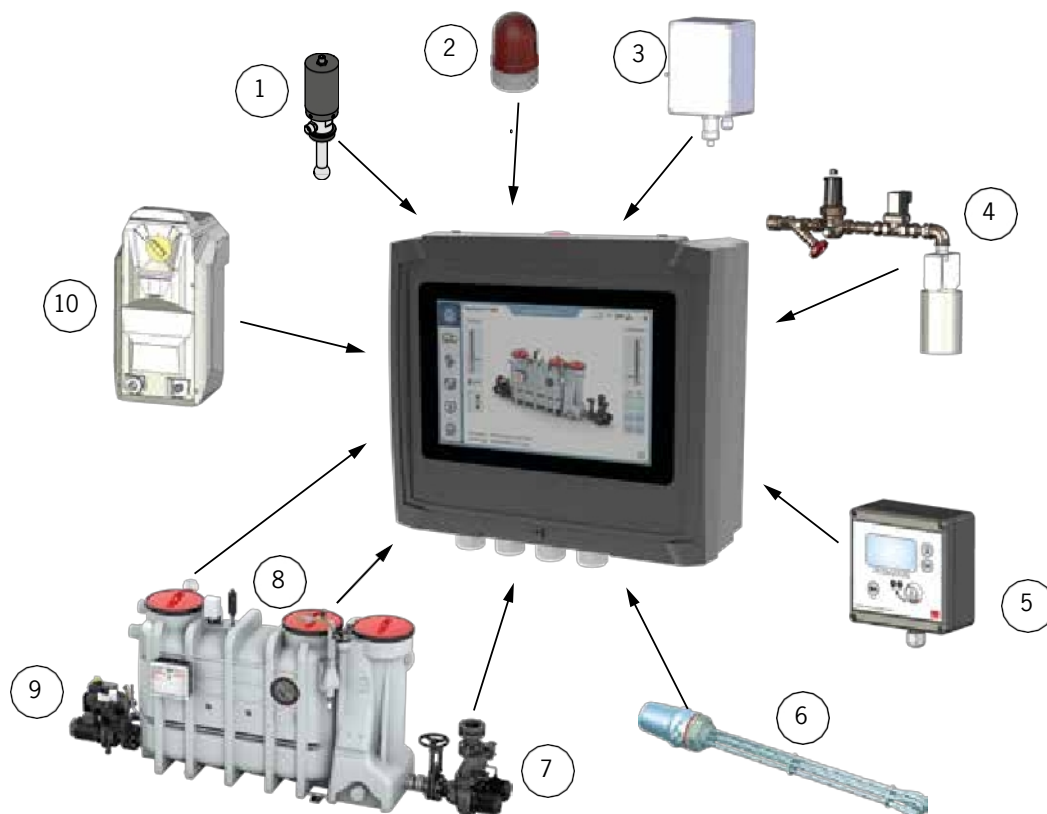


Figure : Composants pouvant être contrôlés

- |  |                           |
|--|---------------------------|
| 1 = Tête de pulvérisation pour le jet              | 6 = Chauffage             |
| 2 = Dispositif d'alarme (feu clignotant ou klaxon) | 7 = Système de levage     |
| 3 = Boîtier pneumatique (mesure de niveau)         | 8 = Séparateur de graisse |
| 4 = Unité de remplissage avec électrovanne         | 9 = Pompe d'évacuation    |
| 5 = Télécommande                                   | 10 = Pompe haute pression |

Le système de commande Touch Control a été spécialement conçu pour être utilisé avec les séparateurs de graisse ACO et dans certaines combinaisons avec les installations de levage/stations de pompage ACO. Il dispose d'un écran tactile couleur de 10 pouces qui affiche les niveaux et toutes les informations essentielles relatives au fonctionnement et à l'état. Il traite les signaux de mesure provenant des capteurs connectés et fournit des séquences de commande automatiques pour le drainage et l'élimination corrects du séparateur. La commande nécessaire des pompes et autres unités est intégrée à cet effet. L'élimination

Les programmes du séparateur de graisse ACO peuvent être démarrés, mis en pause et arrêtés via l'ACO Touch Control et la télécommande, disponible en option.

## 2.2 Éléments de commande et d'affichage

**AVERTISSEMENT**

**Risque d'endommagement de l'écran tactile.**

L'utilisation de l'écran tactile avec des objets durs, pointus ou tranchants, ainsi que son utilisation brusque, réduiront considérablement sa durée de vie et peuvent même entraîner son dysfonctionnement complet.

- L'utilisation de l'écran tactile n'est autorisée qu'avec le doigt ou un stylet.

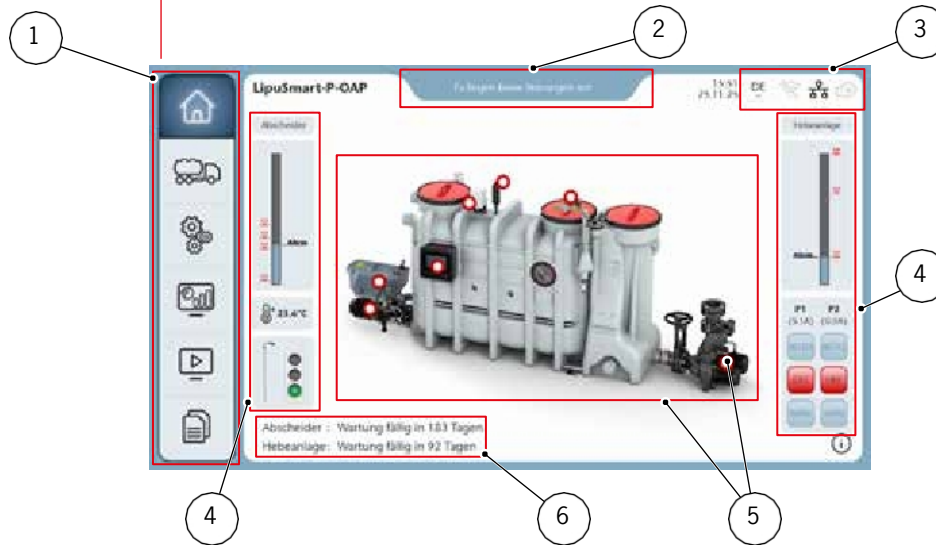


Figure : Affichage à l'écran

- |  |  |
|--|--|
| 1 = Champ de navigation principal  | 5 = Écran central avec touches tactiles pour un accès direct aux fonctions |
| 2 = Affichage des informations et des défauts  |  |
| 3 = Réglage de la langue et état du réseau   | 6 = Affichage des intervalles de maintenance                               |
| 4 = Indicateurs d'état pour le séparateur et le système de levage (uniquement si un système de levage est présent) |  |

Tous les réglages, modifications de paramètres et visualisations s'effectuent via l'écran tactile 10,1 pouces. Pour des raisons d'efficacité énergétique, l'écran s'éteint automatiquement après un certain temps. L'affichage d'état bicolore signale le mode veille de l'écran et le bon fonctionnement du système (vert). En cas d'erreur, l'affichage passe au rouge.

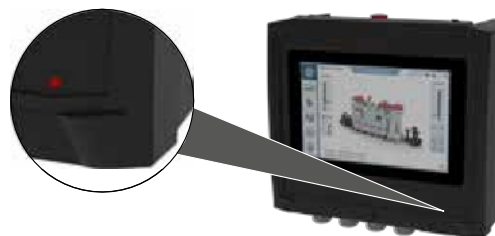


Figure : Affichage d'état du système de commande Touch Control

## 2.2.1 Mise en service initiale



Figure : Affichage lors de la mise en service initiale

1 = Réglage de l' du système de séparation des graisses installé 2 = Visite guidée introductive donnant un aperçu du fonctionnement du système de commande

→ Lors du premier démarrage du système de commande Touch Control, il faut sélectionner le système de séparation des graisses installé (1). Cela permet de régler tous les paramètres de commande et de préparer le système pour le fonctionnement.



Cela ne s'applique pas à la station de pompage des systèmes LipuLift ni lorsque vous sélectionnez « solution personnalisée ». Dans ces cas, certaines valeurs doivent être saisies manuellement !



Figure : Sélection du système de séparateur de graisse installé

→ La visite guidée peut alors commencer. Elle vous présente les fonctions les plus importantes du système de commande Touch Control. La visite peut être interrompue à tout moment et reprise à partir du menu « Vidéos ».

## 2.2.2 Signification des symboles dans le menu principal



Écran d'accueil : fournit une vue d'ensemble de l'état du système. Les messages d'état s'affichent dans la barre d'en-tête. En plus du texte, l'état du système est également mis en évidence en couleur. Les avertissements et les dysfonctionnements s'affichent en rouge, tandis que les remarques spéciales sont mises en évidence en jaune.



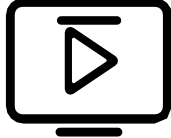
Élimination : ce menu permet de démarrer, de mettre en pause et d'arrêter le programme d'élimination.



Paramètres : sous-menu contenant les paramètres généraux du système et permettant d'accéder aux paramètres des différents composants. Vous pouvez également y définir des rappels de mise au rebut.



Tableau de bord : diverses données enregistrées telles que les heures de fonctionnement, les fréquences de commutation, les températures, etc. sont affichées graphiquement dans le tableau de bord interne. Cette fonction peut être utilisée gratuitement pendant une période limitée. Passé ce délai, elle n'est accessible qu'avec un abonnement ACO Cloud.



Vidéos : outre la visite guidée introductive, ce menu contient des vidéos de service, des vidéos sur les produits et des documents d'information du fabricant.



Documents : à l'avenir, ce sous-menu contiendra des modes d'emploi, des schémas de circuit, des conseils de dépannage, des informations générales sur l'inspection et la mise en service. Actuellement, seuls quelques documents y sont stockés.



Informations : textes d'aide pour les différents éléments du menu et informations complémentaires.

### 2.2.3 Affichage d'état du séparateur de graisse



Figure : Affichage de l'état du séparateur de graisse

- 1 = Remarques et messages d'erreur
- 2 = Message de rappel pour l'élimination
- 3 = Affichage pour la mesure électronique de la couche de graisse (si un indicateur d'épaisseur de couche de graisse est installé)
- 4 = Affichage de la température dans le séparateur de graisse (si un capteur de température est installé)
- 5 = Affichage des niveaux de commutation dans le séparateur de graisse et indicateur de niveau d'eau

#### Indicateur de défaut

En appuyant ou en balayant l'indicateur d'état (1) dans l'en-tête, le message d'erreur peut être affiché. Messages possibles Chapitre 7 « Rapports d'erreurs », page 105. Pour corriger une erreur, voir le mode d'emploi du séparateur de graisse.




Figure : Message d'erreur en texte clair

## 2.2.4 Connexions réseau

### AVIS

#### Restrictions fonctionnelles possibles en raison d'une connexion réseau manquante

La commande ACO Touch Control peut être automatiquement mise à jour via LAN/WLAN. Si la commande ACO Touch Control n'est pas connectée à un réseau, les mises à jour logicielles manquantes peuvent entraîner des restrictions fonctionnelles.

- Établissez une connexion réseau via LAN ou WLAN.
- Vous devez vérifier régulièrement si des mises à jour logicielles sont disponibles  Chapitre 6.2 « Mises à jour logicielles », page 104.



WLAN : tous les paramètres pour la connexion WiFi et au point d'accès.



LAN : tous les paramètres pour la connexion Ethernet.



ACO Cloud : indique s'il existe une connexion au cloud ACO.

## 2.3 Menu Paramètres



Allgemein

Général : paramètres de base tels que la luminosité de l'écran ou le volume du haut-parleur intégré. Les mises à jour du logiciel de commande peuvent être effectuées ici.



Entsorgungspumpe

Pompe de vidange : paramètres pour la consommation électrique maximale et la durée de fonctionnement après arrêt. La consommation électrique maximale protège notamment la pompe de vidange contre la surchauffe, tandis que la durée de fonctionnement après arrêt garantit que le séparateur de graisse est complètement vidangé.



Hochdruckpumpe


Pompe haute pression : outre la consommation électrique de la pompe HP, le programme de nettoyage est également configuré ici.




Fülleinheit

Unité de remplissage : réglages pour le remplissage automatique du séparateur de graisse et du piège à odeurs.



Niveaux de commutation : ici, les niveaux d'eau pour les séparateurs de graisse et les installations de relevage peuvent être réajustés si nécessaire. Pour les séparateurs de graisse, par exemple, l'alarme d'inondation est réglée ici, ou le niveau d'eau auquel le programme de nettoyage est lancé. Normalement, ces valeurs sont déjà réglées en usine pour le système correspondant. Vous trouverez des recommandations dans le mode d'emploi du séparateur de graisse .



Station de relevage | installation de relevage : réglages des pompes dans la station de relevage | installation de relevage afin de garantir un fonctionnement sans heurts. Les données sont généralement déjà réglées en usine. Sinon, elles sont disponibles dans  le mode d'emploi de l'installation de relevage.



Service : le mode service peut être activé ici pour définir certains paramètres de commande.



Notification d'élimination : réglages pour l'envoi des rappels d'élimination.



Chauffage : réglage de la durée et de l'intervalle de chauffage si une résistance chauffante est installée.



Configuration du système de séparation des graisses : les valeurs standard pour la commutation de niveau, etc. sont définies en spécifiant le type et la capacité nominale du système.

## 3 Installation

### 3.1 Raccordement

En règle générale, le système de commande est préinstallé sur le séparateur de graisse et aucun autre travail d'installation n'est nécessaire.

#### 3.1.1 Passage à un système de commande existant, adaptation ou conversion

**DANGER**



**Risque mortel dû à la tension électrique pendant tous les travaux sur les équipements électriques !**

- Les travaux sur les connexions électriques ne doivent être effectués que par des électriciens qualifiés.
- Veillez à déconnecter la commande tactile de l'alimentation électrique avant d'ouvrir l'appareil.

Le passage d'une commande Multi Control à une commande tactile est très simple, car les points de montage des séries Touch Control et Multi Control sont identiques.

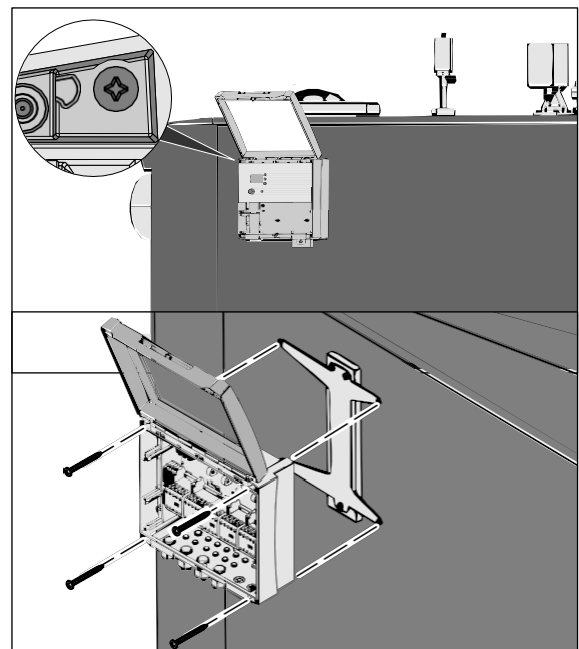
##### Mise à niveau du système de commande existant :

- Débranchez l'ancien système de commande de l'alimentation électrique.
- Dévissez l'ancienne commande.



Avant de remplacer la commande, il convient d'étiqueter les différents câbles et de photographier l'affectation des bornes. Cela facilite le remplacement.

- Vissez la nouvelle commande.
- Effectuer les connexions électriques conformément à l'affectation des bornes de l'ancien système de commande.



### 3.1.2 Montage mural

Si l'unité de commande et le système de séparation des graisses sont situés séparément, par exemple dans le cas de séparateurs souterrains, l'unité Touch Control doit être montée sur un mur.

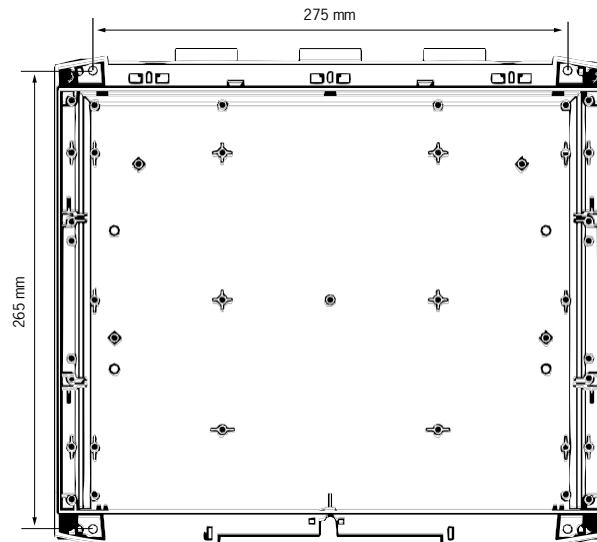
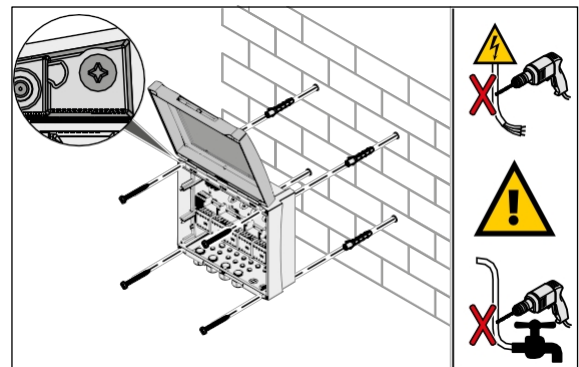


Figure : Schéma de perçage

La mise en œuvre est présentée ici à titre d'exemple et peut présenter des écarts dans certains cas spécifiques.

#### Montage de l'unité de commande au mur :

- Percez 4 trous.
- Insérez la cheville.
- Vissez l'unité de commande au mur.



## 3.2 Raccordement à l'alimentation électrique

Le raccordement à l'alimentation électrique doit être effectué par un électricien conformément aux réglementations VDE (Association pour les technologies électriques, électroniques et informatiques) en vigueur.

**DANGER**



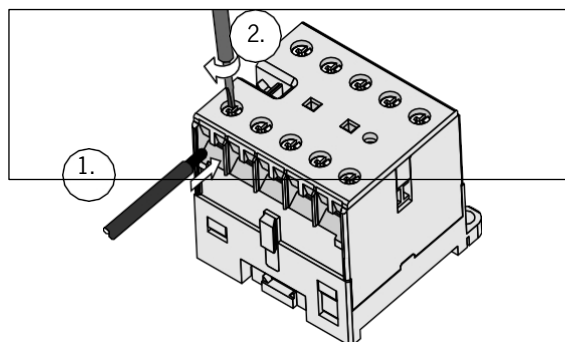
**Danger de mort dû à la tension électrique pendant tous les travaux sur les équipements électriques !**

- Les travaux sur les connexions électriques ne doivent être effectués que par des électriciens qualifiés.

La mise en œuvre est présentée ici à titre d'exemple et peut présenter des différences dans certains cas spécifiques.

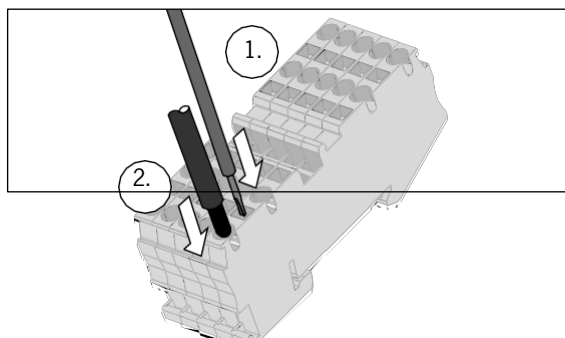
### Effectuez une connexion au contacteur :

- Dénudez les extrémités du câble sur une longueur de 8 à 9 mm. Il est recommandé d'équiper les extrémités du câble d'embouts.
- Insérez l'extrémité du câble et vissez-la à l'aide d'un tournevis. Couple de serrage : 0,8 à 1,1 Nm.



### Raccordement au bornier :

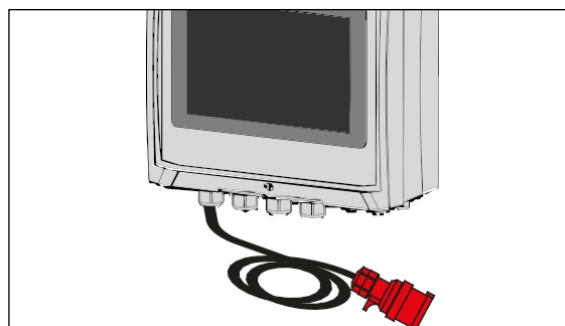
- Dénudez l'extrémité du câble sur une longueur de 8 à 9 mm. L'utilisation d'embouts recommandée.
- Insérez un tournevis ou un outil de manœuvre dans la barrette à bornes jusqu'à ce qu'il atteigne la butée.
- Insérez l'extrémité du câble jusqu'à ce qu'elle atteigne la butée et retirez le tournevis.



Les connexions à ressort de tension sur les borniers fonctionnent avec ou sans embouts.

### Fiche de connecteur :

Commande tactile	Fiche CEE
Séparateur de graisse	CEE 16 A
Séparateur de graisse + chauffage	CEE 16A
Séparateur de graisse et installation de levage	CEE 32A



### 3.2.1 Aperçu

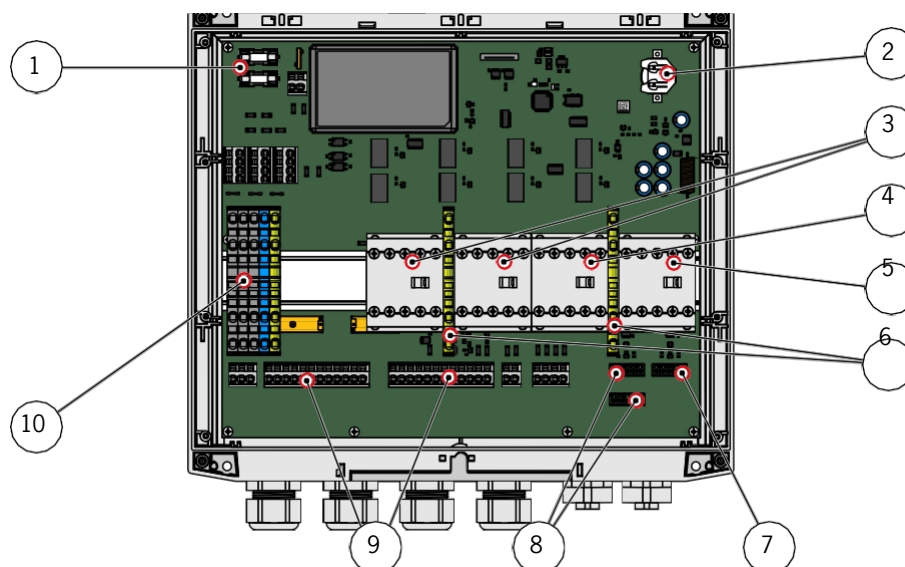


Figure : aperçu des unités de construction

- |  |   |
|--|---|
| 1 = Fusibles : 24 V/3,15 A (alimentation interne 90 W) 230 V/3,15 A (alarme 230 V, électrovanne 230 V, capteur HD/HP, TH EP/DP, TH P1, TH P2)  | 5 = Contacteur de puissance pompe 2 (pour variante séparateur de graisse avec installation de levage) |
| 2 = Pile CR2032  | 6 = Bornier PE  |
| 3 = Contacteur de puissance pour l'évacuation des déchets et la pompe HP   | 7 = Prise pour le raccordement de la télécommande   |
| 4 = Contacteur de puissance pour le chauffage (pour la variante de séparateur de graisse avec tige chauffante) / Contacteur de puissance pour la pompe 1 (pour la variante de séparateur de graisse avec installation de levage) | 8 = RS485/Modbus prises (pneumatique boîte, graisse appareil de mesure de l'épaisseur de couche)      |
|  | 9 = Bornier pour composants   |
|  | 10 = Alimentation électrique externe  |

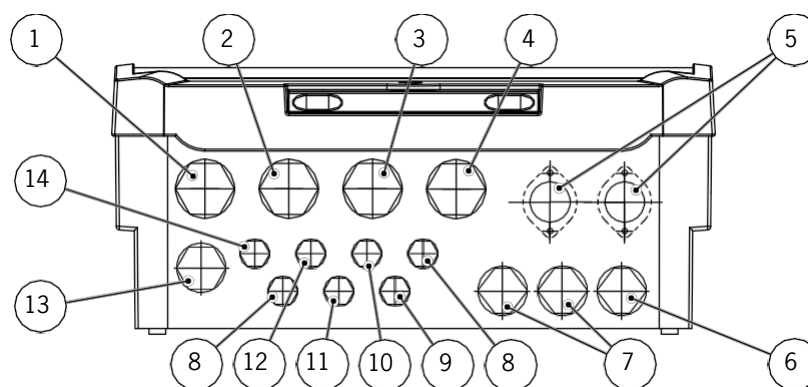
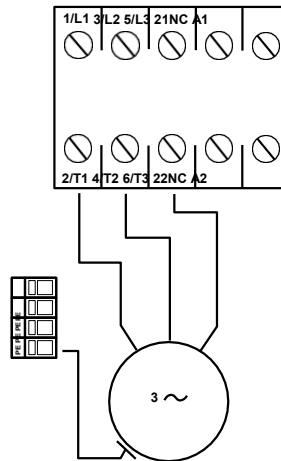


Figure : aperçu des presse-étoupes

- |   |   |
|---|---|
| 1 = alimentation 400 V (M25)                          | 8 = Réserve (M12, scellé)                           |
| 2 = Pompe HP (M25)                                    | 9 = Capteur de température sur site (M12 étanche)   |
| 3 = Pompe de vidange (M25, étanche)                   | 10 = Capteur de fuite sur site (M12, étanche)       |
| 4 = Barre chauffante (M25 en option, étanche)         | 11 = Raccordement de la tête de pulvérisation (M12) |
| 5 = Raccordement de la pompe d'évacuation (en option) | 12 = Raccordement du moniteur HD (M12)              |
| 6 = Télécommande (M16, verrouillée)                   | 13 = Connexion du signal de défaut (M20 étanche)    |
| 7 = Connexion RS485/Modbus (M16, 1x scellée)          | 14 = Raccordement électrovanne (M12)                |

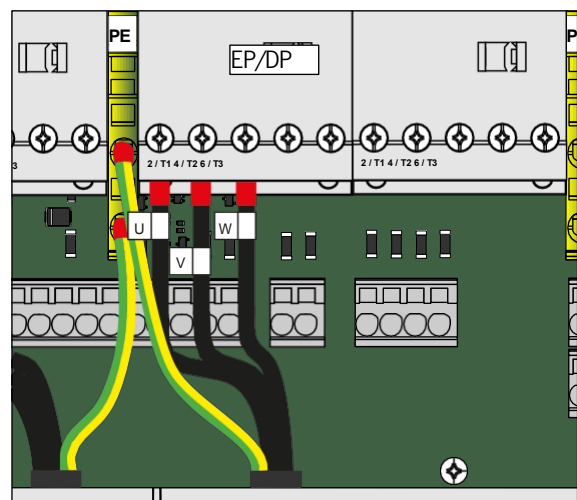
### 3.2.2 Raccorder la pompe de vidange



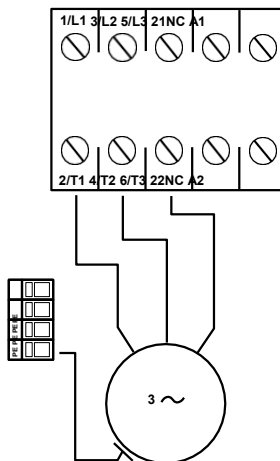
- Les connexions L1 (U), L2 (V), L3 (W) de la pompe de vidange sont raccordées directement au contacteur de puissance « EP/DP » :

conduite de pompe	contacteur connec-
U	2 / T1
V	4 / T2
W	6 / T3

- Le conducteur de protection de la pompe est raccordé directement à l'un des borniers PE.



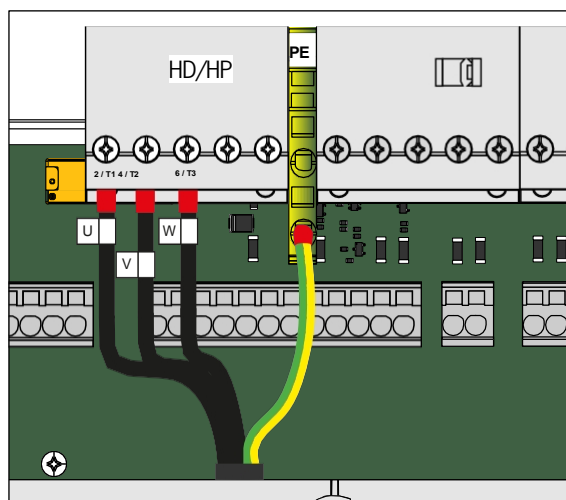
### 3.2.3 Raccorder la pompe haute pression



- Les connexions L1 (U), L2 (V), L3 (W) de la pompe haute pression sont raccordées directement au contacteur de puissance « HD/HP » :

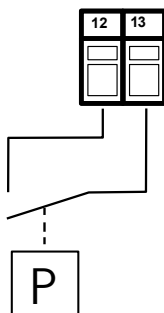
connexion de la pompe	contacteur connec-
U	2 / T1
V	4 / T2
W	6 / T3

- Connectez le conducteur de protection de la pompe à un bornier PE libre.

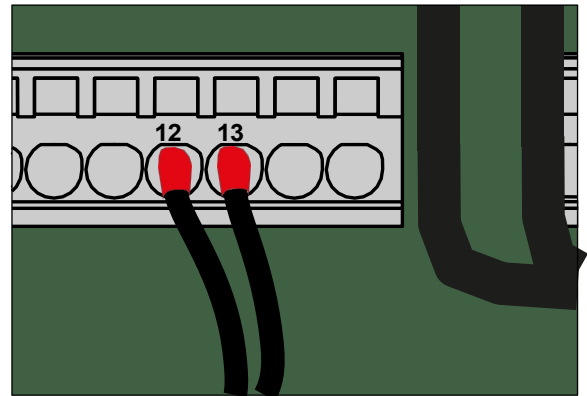


### 3.2.4 Raccorder le capteur de pression de la pompe HP

Pour démarrer la projection, le système de commande vérifie si la pompe haute pression a atteint une pression suffisante. Le capteur correspondant est connecté aux bornes 12 et 13.

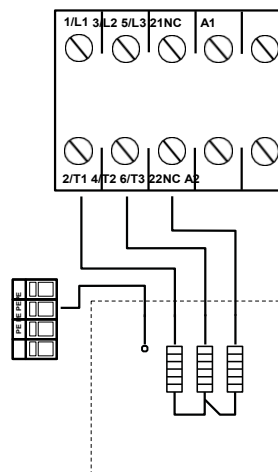


- Connectez le capteur de pompe HP aux bornes 12 et 13.
- Section du câble : 0,08 à 2,5 mm<sup>2</sup>.
- Entrée 230 V.
- Polarité indépendante.

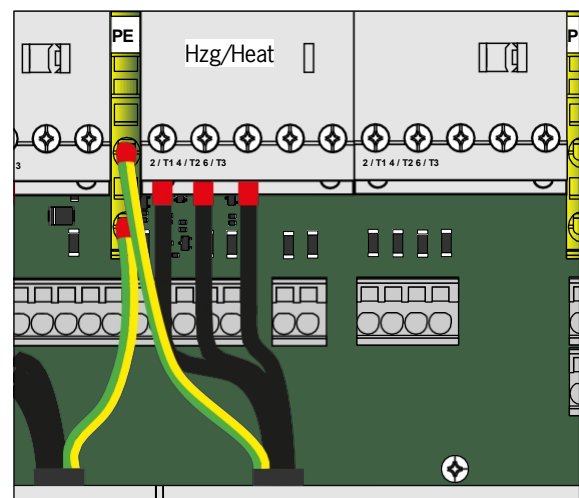


### 3.2.5 Raccorder la résistance chauffante (si disponible)

La tige chauffante sert à chauffer et à liquéfier la couche de graisse dans les séparateurs de graisse ACO. Elle s'utilise avant l'élimination, à basse température ambiante, pendant les pauses de fonctionnement ou lorsque la couche de graisse est visiblement durcie.



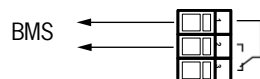
- Placez la tige chauffante sur le contacteur de puissance « Hzg/Heat ».



### 3.2.6 Connecter l'équipement de signalisation des défauts

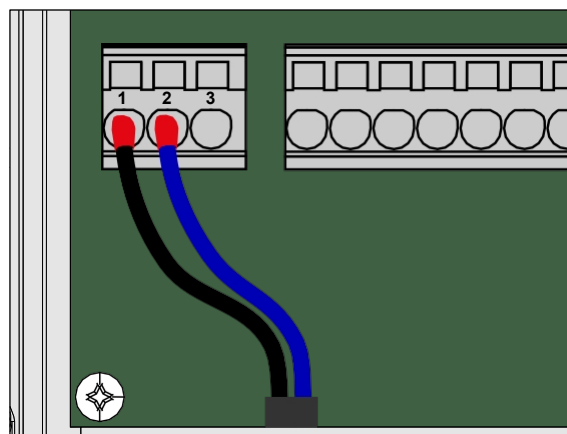
#### Alarme collective isolée/sans potentiel

Pour transmettre le contact isolé au système de gestion du bâtiment (BMS) sous forme d'alarme collective, un conduit (2 conducteurs/0,75 mm<sup>2</sup>) doit être raccordé dans l'unité de commande.



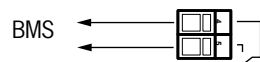
→ Appliquez l'alarme collective au système de gestion du bâtiment au niveau du contact isolé/sans potentiel.

- Bornes 1 et 2 comme contacts normalement ouverts.
- Bornes 1 et 3 comme contacts normalement fermés.
- Section de câble : 0,08 à 2,5 mm<sup>2</sup>.



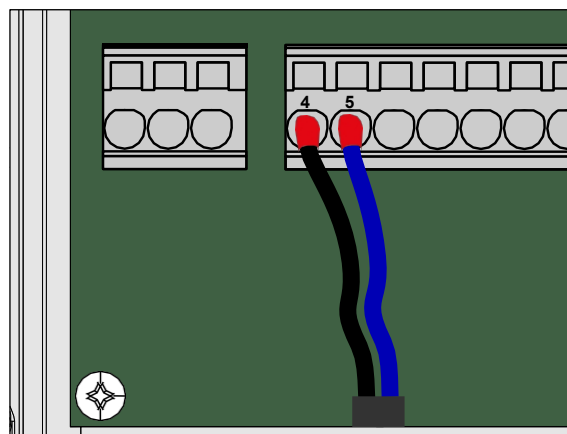
#### Isolée | sans potentiel Alarme d'inondation

Pour transmettre l'alarme d'inondation au système de gestion du bâtiment (BMS).



→ Appliquer l'alarme collective au système de gestion du bâtiment au niveau du contact isolé.

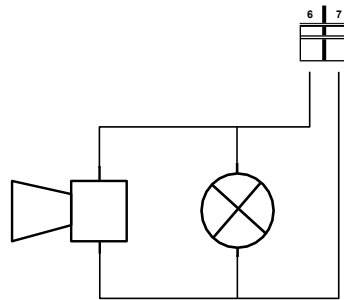
- Bornes 4 et 5 comme contacts normalement ouverts.
- Section du câble : 0,08 à 2,5 mm<sup>2</sup>.



### Contact d'alarme 230 V

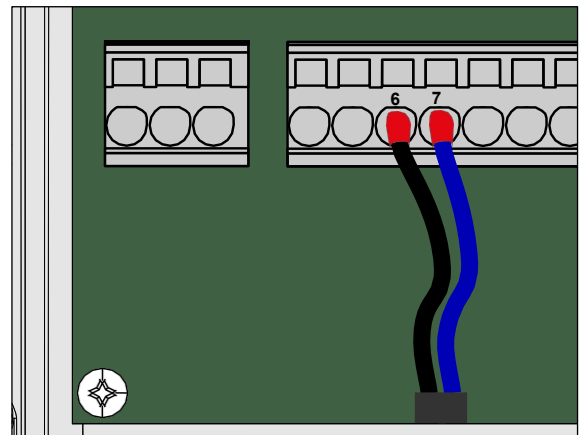
Si un dispositif d'alarme supplémentaire doit être raccordé, tel qu'un voyant clignotant ou une sirène, un contact d'alarme 230 V est disponible à cet effet.

- Convient uniquement aux alarmes avec une tension d'entrée de 230 V.
- Consommation électrique max. : 1,5 A (microfusible).



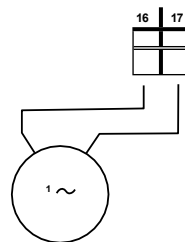
→ Connectez le dispositif d'alarme aux bornes 6 et 7.

- Section du câble : 0,08 à 2,5 mm<sup>2</sup>.
- Polarité indépendante.

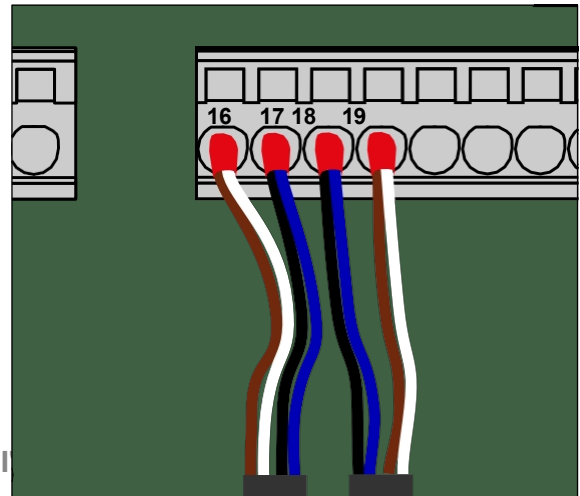


### 3.2.7 Raccorder la tête de pulvérisation

La tête de pulvérisation haute pression est équipée d'un moteur fonctionnant à 24 volts.

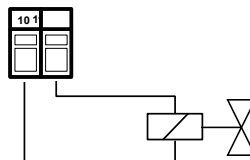


- Connectez la tête de pulvérisation 1 aux bornes 16 et 17. Il y a toujours 2 fils combinés dans un manchon d'extrémité de fil. Connectez une paire de fils à chaque borne. Par exemple, connectez la paire de fils marron/blanc à la borne 16 et la paire de fils noir/bleu à la borne 17.
- Connectez la tête de pulvérisation 2 (si disponible) aux bornes 18 et 19.
  - Section du câble : 0,08 à 2,5 mm<sup>2</sup>.
  - Polarité indépendante.

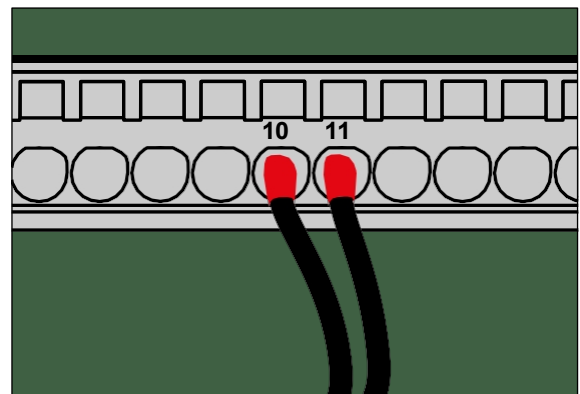


### 3.2.8 Connectez l'électrovanne de l'unité de remplissage

L'eau fraîche est automatiquement réapprovisionnée pour le séparateur de graisse via l'unité de remplissage. Ceci est contrôlé par une électrovanne.



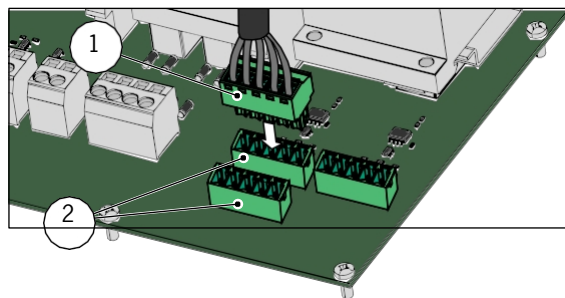
- Raccordez l'électrovanne de l'unité de remplissage aux bornes 10 et 11.
  - Section du câble : 0,08 à 2,5 mm<sup>2</sup>.
  - Sortie relais 230 V 3,15 A.
  - Polarité indépendante.



### 3.2.9 Raccorder le boîtier pneumatique

La boîte pneumatique sert à mesurer le niveau de remplissage à l'aide d'un capteur de pression (monté sur le tube pilote et relié au système de commande par un conduit électrique/câble), qui détecte les différences de pression dans le tube pilote. Lorsque le niveau d'eau monte, l'air dans le tube pilote est comprimé. Le système de commande évalue le capteur de pression et affiche le niveau d'eau dans le séparateur de graisse avec une précision au centimètre près. L'injection de bulles d'air empêche une couche de graisse de durcir dans le tube pilote et de provoquer des obstructions. Le boîtier pneumatique est connecté au Touch Control via RS485/Modbus.

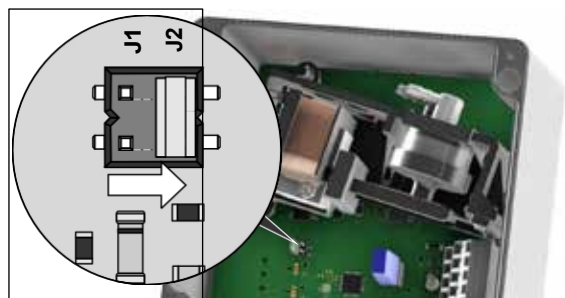
- Vissez le câble du boîtier pneumatique à la borne à vis enfichable (1).  
📖 Chapitre 4.3 « Bus RS485 », page 97
- Branchez le bornier à vis dans l'emplacement RS485/Modbus libre (2) :  
□ Section de câble : 4x1,5 mm<sup>2</sup> blindé.



#### Connectez un deuxième boîtier pneumatique.

Avec le système Touch Control dans la version « séparateur de graisse et installation de levage », le niveau de remplissage peut être mesuré à l'aide de boîtiers pneumatiques. Si deux boîtiers pneumatiques doivent être raccordés au système Touch Control, l'adresse du deuxième boîtier pneumatique doit être modifiée.

- Ouvrez le deuxième boîtier pneumatique et déplacez le cavalier (J1) vers le cavalier (J2).
- Refermez le boîtier pneumatique.




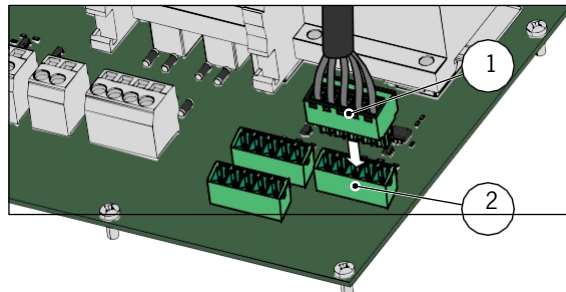
- Ouvrez le menu « Paramètres » dans le système de commande Touch Control, puis appuyez sur « Niveaux de commutation ».
- Sélectionnez « Séparateur » (1) ou « Plan de levage plant » (2) pour attribuer la boîte pneumatique 2 (3) en conséquence dans le réglage « Fill measurement signal ».



### 3.2.10 Connexion de la télécommande

La télécommande est connectée au Touch Control via Modbus. Elle dispose d'un emplacement séparé à cet effet.

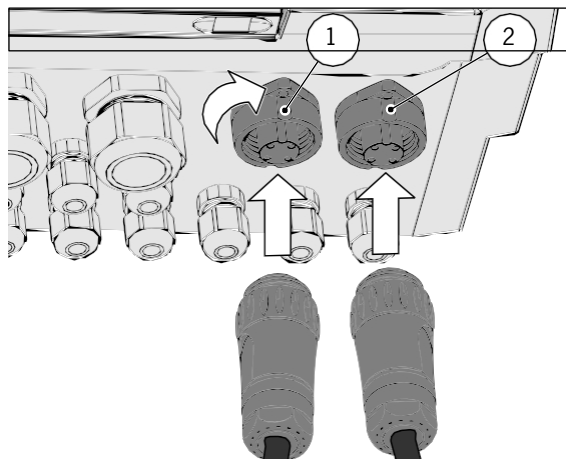
- Vissez le câble de la télécommande à la borne à vis enfichable (1).  
 Chapitre 4.3 « Bus RS485 », page 97
- Branchez le bornier à vis dans la fente (2) pour la commande à distance :
  - Section du câble : 4x1,5 mm<sup>2</sup> blindé.
  - Longueur maximale : 100 mètres.



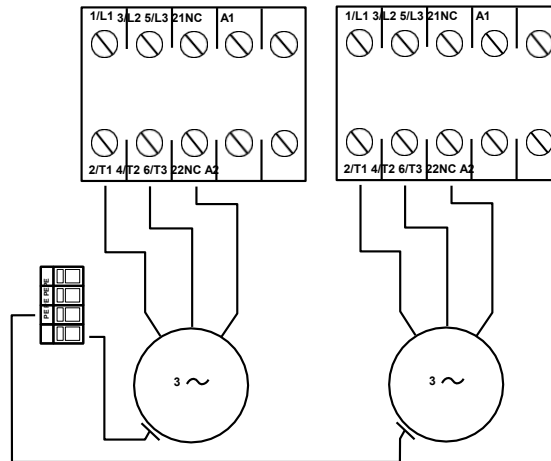
### 3.2.11 Raccorder les pompes de l'installation de levage

Les pompes de la station de relevage/station de pompage dans la variante de commande avec station de relevage des eaux usées sont déjà équipées d'une fiche de raccordement protégée contre les inversions de polarité. Il suffit de les visser sur les prises correspondantes du boîtier de commande.

- Branchez le connecteur de la pompe 1 dans la prise (1) située sous le boîtier et serrez-le à la main.
- Branchez le connecteur de la pompe 2 dans la deuxième prise de connexion (2) située sous le boîtier et serrez-le à la main.



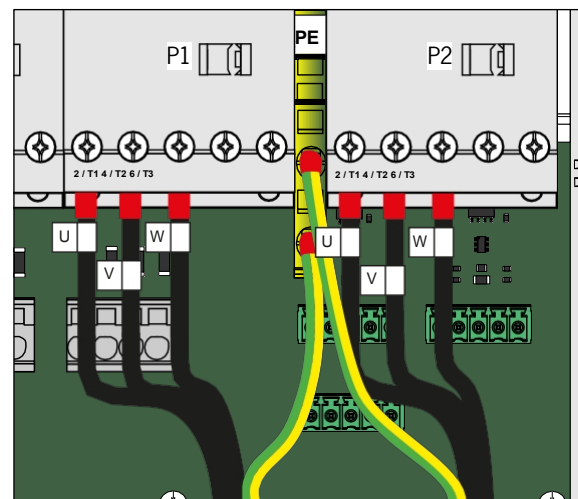
Ce n'est que si aucun connecteur n'est monté sur les câbles de raccordement des pompes de la station de pompage/de l'installation de relevage qu'il est possible de raccorder les pompes directement aux bornes des contacteurs de puissance.



- Les connexions L1 (U), L2 (V), L3 (W) de la pompe 1 sont directement reliées au contacteur de puissance « P1 ». Les connexions de la pompe 2 sont reliées au contacteur de puissance « P2 » :

conduite de pompe	contacteur connexion
U	2 / T1
V	4 / T2
W	6 / T3

- Connectez le conducteur de protection de la pompe à un bornier PE libre.



### 3.2.12 Connectez le capteur de fuite sur site.

#### AVIS

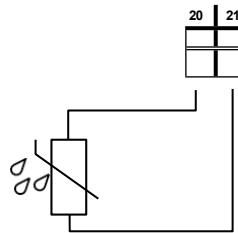
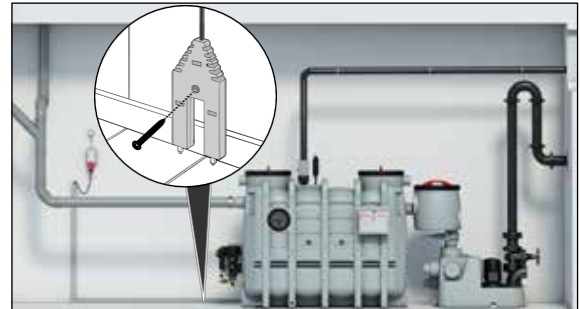
En fonction des conditions spatiales, il est possible que le capteur ne soit pas en mesure de détecter de manière fiable toutes les fuites.

- Le capteur de fuite ne remplace pas les contrôles visuels et opérationnels réguliers effectués par le personnel.
- Le capteur de fuite doit être nettoyé régulièrement. Utilisez uniquement des produits de nettoyage adaptés et non agressifs.

- Installez le capteur de fuite au point le plus bas, à proximité immédiate du séparateur. Il peut être fixé soit en le vissant au mur, soit en le chevillant au sol.

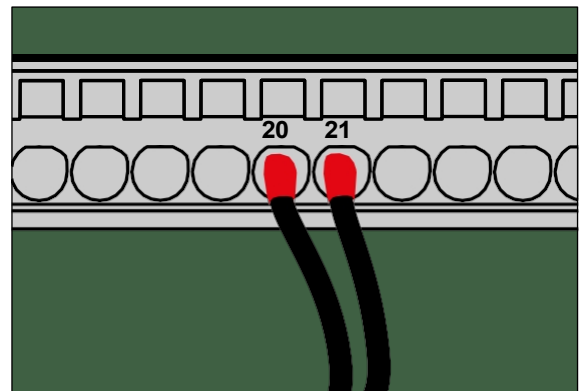


Une installation sans fixation solide n'est pas autorisée.



- Raccordez le capteur de fuite aux bornes 20 et 21.

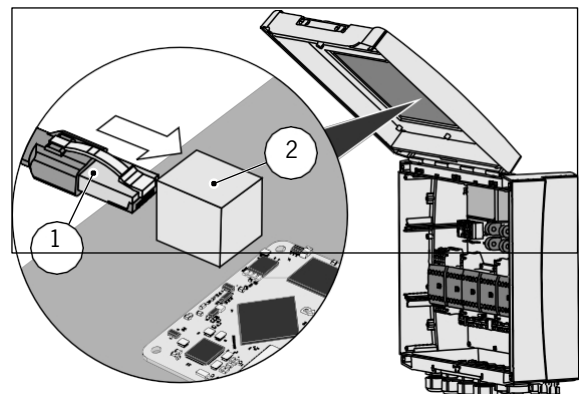
- Section du câble : 0,08 à 2,5 mm<sup>2</sup>.
- Polarité indépendante.



### 3.2.13 Connecter le LAN

La connexion réseau pour l'unité de commande Touch Control se trouve sur la carte informatique derrière l'écran.

- Insérez le câble Ethernet avec fiche RJ45 (1) dans la prise LAN (2) jusqu'à ce que la fiche s'enclenche.



### 3.2.14 Connectez l'unité de commande au réseau électrique.

**DANGER**



**Risque mortel dû à la tension électrique pendant tous les travaux sur les équipements électriques !**

- Les travaux sur les raccordements à l'alimentation électrique ne doivent être effectués que par des électriciens qualifiés.

Le système de commande est exclusivement conçu pour fonctionner avec une alimentation électrique triphasée de 400 à 440 V à 50 Hz ou 60 Hz.

À des fins de test et de diagnostic uniquement, le système de commande peut être utilisé avec une tension de 230 V (L, N, PE) de manière alternative. Il est essentiel de s'assurer qu'aucun composant ou consommateur connecté n'est activé, car ceux-ci pourraient être endommagés lors d'un fonctionnement avec une tension de 230 V.

Le fonctionnement en mode test est uniquement destiné à vérifier les fonctions de commande essentielles et ne peut être effectué que par du personnel qualifié.



De par sa conception, le système de commande utilisé présente un courant de fuite qui se décharge à environ 8 mA.

Lorsque plus de trois commandes sont utilisées sur un disjoncteur différentiel commun, la somme des courants de fuite peut atteindre le courant différentiel nominal du disjoncteur différentiel et déclencher un déclenchement indésirable.

Conformément à la norme DIN VDE -0100530, section 531.3, il faut s'assurer que la somme de tous les courants de fuite dans un circuit électrique est nettement inférieure au courant différentiel nominal ( $I_{\Delta n}$ ) du disjoncteur différentiel utilisé.

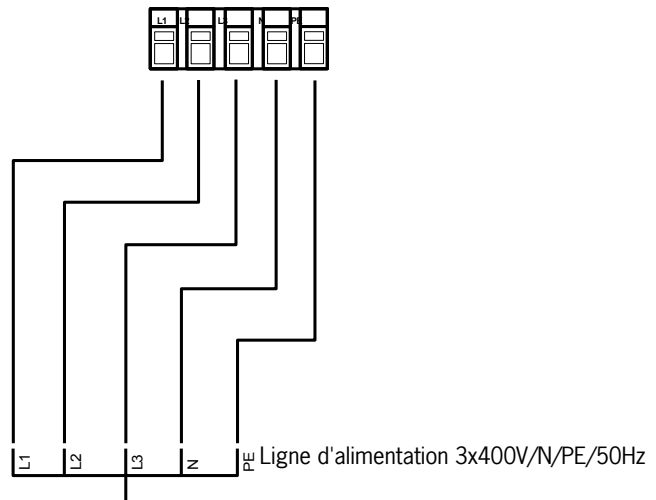
**Recommandations :**

- N'utilisez qu'un nombre approprié d'appareils par disjoncteur différentiel.
- Pour des courants de fuite plus élevés, prévoir plusieurs circuits RCD.
- Utilisez des types de disjoncteurs différentiels adaptés (par exemple de type A, F, B) pour les consommateurs électroniques.

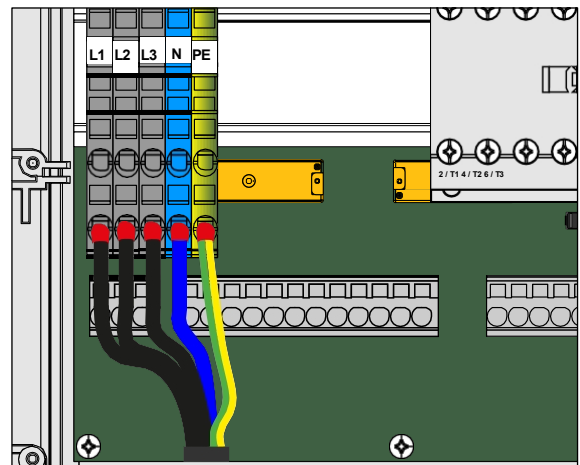
**ATTENTION**

- Une protection côté réseau doit être mise en place :
  - Max. 3 x 16 A à action retardée pour le séparateur de graisse et le séparateur de graisse avec variantes de chauffage.
  - Max. 3 x 25 A à action retardée pour la variante de séparateur de graisse avec installation de levage.
- Raccordement au réseau (3 ~) PE, L1, L2, L3, N.
- N = Le neutre doit toujours être connecté.

Les bornes de raccordement sont conçues pour une section de câble maximale de 4 mm<sup>2</sup>. Veillez à ce qu'un champ tournant vers la droite soit appliqué. Sinon, la commande ne fonctionnera pas comme souhaité et une erreur s'affichera.



→ Avant de brancher le câble d'alimentation secteur, assurez-vous qu'il n'est pas sous tension.



## 4 Connexion réseau

### 4.1 Exigences pour le fonctionnement de l'

Afin de pouvoir utiliser toutes les fonctions du système de commande de manière fiable, certaines autorisations réseau et pare-feu doivent être garanties du côté informatique. Ces connexions sont principalement utilisées pour la communication avec le serveur de mise à jour et le serveur MQTT du système afin de transférer des données vers le cloud ACO. Chapitre 3.2.13 « Connecter le LAN », page 94.

Le contrôle lui-même ne nécessite pas de communication interne avec d'autres appareils du réseau local, à condition qu'aucun accès à distance ou service à distance optionnel ne soit prévu.

#### Redirection de port requise

port	minutes	objectif
8883	MQTT sur TLS (MQTTS)	Communication sécurisée avec le cloud ou le courtier MQTT sur le terrain
123	NTP (UDP)	Synchronisation horaire
80	HTTP	Établissement d'une connexion pour mettre à jour ou approvisionner les serveurs
443	HTTPS	Téléchargement des mises à jour du micrologiciel et services cloud sécurisés

### 4.2 Modbus TCP

La fonction Modbus TCP est conçue pour faire fonctionner le Touch Control en tant qu'esclave dans un réseau adapté. Exigences :

- Connexion au réseau Ethernet. Chapitre 3.2.13 « Connecter le LAN », page 94.
- Port TCP : 502.

### 4.3 Bus RS485

Certains appareils supplémentaires sont connectés et commandés via le bus série RS485. Il s'agit par exemple de la télécommande pour l'élimination, du dispositif de mesure de l'épaisseur de la couche de graisse et du boîtier pneumatique.

Le bus RS485 est disponible sous forme de connexion enfichable à 5 broches sur la carte mère de l'unité de commande Touch Control. Des bornes à vis enfichables adaptées sont comprises dans la livraison.

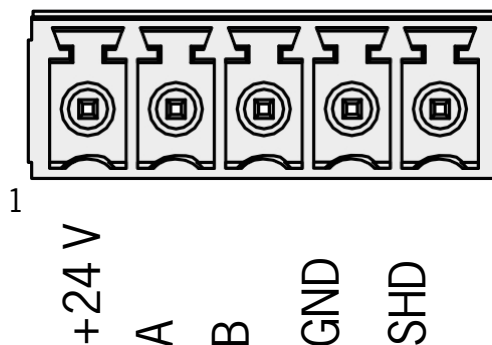
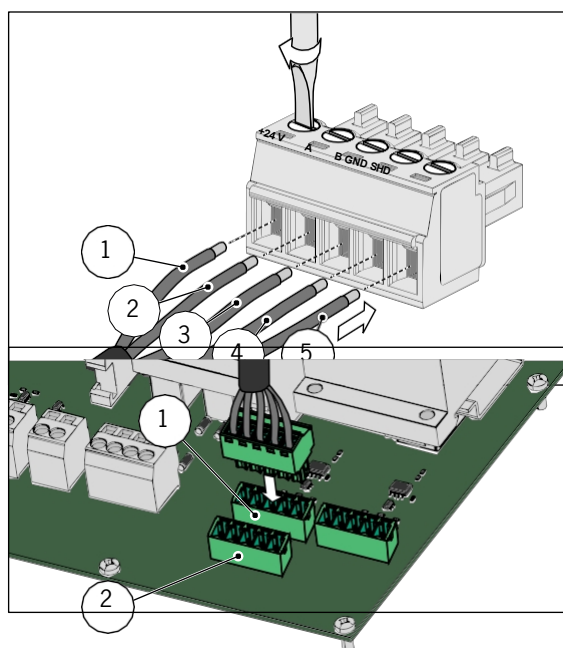


Figure : Affectation des broches RS485

→ Coupez le câble RS485 à la longueur requise et connectez-le à la borne à vis conformément au schéma suivant :

- Broche 1 = +24 V
- Broche 2 = Signal A
- Broche 3 = Signal B
- Broche 4 = Masse (GND)
- Broche 5 = Blindage (SHD)

→ Branchez le câble avec la borne à vis connectée à la prise RS485 (1) ou (2). Deux emplacements sont disponibles pour des appareils supplémentaires.



## 4.4 Registre Modbus TCP

Registre	accès	Désignation	Unité			Commentaire
10000	READ	UniqueID		Chaîne12	6	
10006	READ	numéro de série		Chaîne12	6	
10012	READ	désignation du type appellation du type	s	Chaîne16	8	Total des erreurs GLP et des erreurs système/Linux selon la liste Excel
10020	READ	ID de l'unité Modbus		UINT 8 bits	1	ID de l'unité Modbus

Registre	access	Désignation	Unité			Comment
10021	READ	État du système Système de base		UINT 8 bits	1	0 = Fonctionnement normal, aucune erreur 1 = Avertissement, par exemple maintenance requise 2 = Condition d'erreur
10022	READ	avertissement		UINT 8 bits	1	0 = Aucun avertissement 1 = Entretien annuel dû 2 = Niveau d'eau baissé de 10 cm (test d'étanchéité) 3 = Élimination due notification
10023	READ	message d'erreur		8 bits UINT	1	0 = aucune erreur 1 = alarme d'inondation 2 = défaut du champ tournant de la pompe de vidange 3 = surintensité de la pompe de vidange 4 = élimination prévue pour une durée supérieure à 14 jours
10024	READ	Heures de fonctionnement de la pompe de vidange	s	UINT 32 bits	2	
10026	READ	Nettoyeur haute pression Unité moteur Heures de fonctionnement	s	UINT 32 bits	2	
10028	READ	Hauteur du niveau	cm	16 bits UINT	1	niveau
10029	LECTURE/ ÉCRITURE	Niveau d'eau élevé	cm	16 bits UINT	1	
10030	LECTURE/ ÉCRITURE	Niveau d'eau stagnante	cm	16 bits UINT	1	
10031	LECTURE/ ÉCRITURE	niveau de baisse	cm	16 bits UINT	1	
10032	LECTURE/ ÉCRITURE	Mesure du niveau de remplissage	cm	16 bits UINT	1	
10033	READ	Heures de fonctionnement de l'électrovanne	s	UINT 32 bits	2	
10035	READ	Fréquence de commutation de l'électrovanne		32 bits UINT	2	
10037	READ	Notification d'alarme complète	jours	16 bits UINT	1	Alarme complète après x jours
10038	READ	Notification de pré-alarme	jours	16 bits UINT	1	Pré-alarme après x jours
10039	READ	Tige de mesure pour mesurer le niveau		16 bits UINT	1	0 = vide 1 = à moitié plein 2 = plein
10040	READ	État du chauffage		UINT 16 bits	1	

Registre	Accès	Désignation	Unité			Commentaire
10041	READ	code d'erreur	chaîne composée de chiffres séparés par des virgules représentant le code d'erreur/l'horodatage	Chaîne16	8	Total des erreurs GLP et des erreurs système/Linux selon la liste Excel
10049	READ	Élimination finale	char(20)	Chaîne12	6	timestamp par ex. 2025-07-19 00:01:47
10055	READ	Dernière maintenance	char(20)	Chaîne12	6	timestamp par ex. 2025-07-19 00:01:47
10061	READ/ WRITE	Niveau de charge de base sur	cm	16 bits UINT	1	
10062	LECTURE/ ÉCRITURE	Niveau de charge de base	cm	16 bits UINT	1	
10063	LECTURE/ ÉCRITURE	Niveau de charge maximal sur	cm	16 bits UINT	1	
10064	LECTURE/ ÉCRITURE	Niveau de charge de pointe	cm	16 bits UINT	1	
10065	LECTURE/ ÉCRITURE	Inondation inondations crués	cm	16 bits UINT	1	
10066	READ	État de la pompe 1		UINT 8 bits	1	0 = Arrêt, 1 = Marche, 2 = Manuel
10067	READ	État de la pompe 2		8 bits UINT	1	0 = Arrêt, 1 = Marche, 2 = Manuel
10068	READ	Niveau d'eau	cm	16 bits UINT	1	niveau
10069	READ	Heures de fonctionnement de la pompe 1	s	UINT 32 bits	2	
10071	READ	Heures de fonctionnement de la pompe 2	s	UINT 32 bits	2	
10073	READ	Fréquence de commutation de la pompe 1		32 bits UINT	2	
10075	READ	Fréquence de commutation de la pompe 2		32 bits UINT	2	
10077	LECTURE/ ÉCRITURE	Dernière maintenance	char(20)	Chaîne16	8	
10085	READ/ WRITE	ARRÊT D'URGENCE		UINT 8 bits	1	
10086	LECTURE	PT1000A		16 bits UINT	1	FA de température en degrés Celsius

## 5 Élimination des déchets

L'élimination ne peut être effectuée que par une personne compétente d'une entreprise d'élimination agréée. D'autres personnes ne sont pas autorisées à effectuer ce travail.

### 5.1 Fonctionnement via le panneau de commande tactile

#### AVIS

#### Risque d'endommagement de l'écran tactile.

L'utilisation de l'écran tactile avec des objets durs, pointus ou tranchants, ainsi que son utilisation brusque, réduiront considérablement sa durée de vie et peuvent même entraîner sa défaillance complète.

- L'activation de l'écran tactile n'est autorisée qu'avec le doigt ou un stylet.

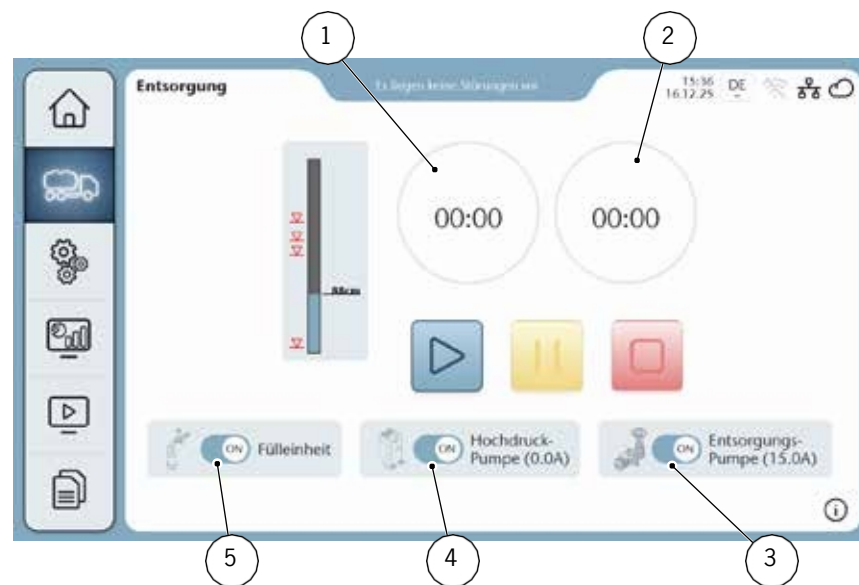


Figure : Sous-menu Élimination

- 1 = Affichage du temps restant pour l'étape d'élimination en cours  
 2 = Affichage de la durée restante pour l'ensemble du processus d'élimination

- 3 = Activation et désactivation de la pompe d'évacuation\*  
 4 = Allumer et éteindre la pompe haute pression\*  
 5 = Mettre l'unité de remplissage en marche et l'arrêter\*

\* Une désactivation manuelle peut être nécessaire pendant l'entretien.

Avant de démarrer le programme d'élimination, tous les travaux doivent avoir été effectués conformément au mode d'emploi du séparateur de graisse.



Bouton START : il permet de démarrer le programme d'élimination.



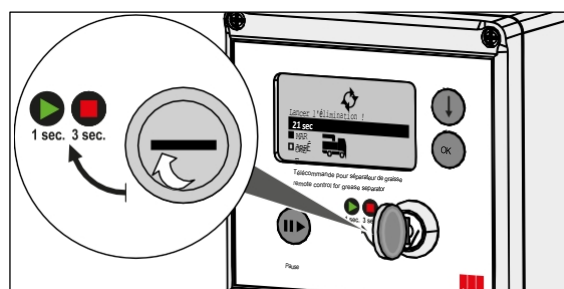
Bouton PAUSE : permet d'interrompre le programme d'élimination, puis de le reprendre.



Bouton STOP : actionnez ce bouton pour arrêter le programme d'élimination.

## 5.2 Fonctionnement via la télécommande

- Tournez l'interrupteur à clé dans le sens des aiguilles d'une montre et maintenez-le enfoncé pendant 1 seconde.



Si l'élimination est lancée via la télécommande, l'écran tactile affiche le processus d'élimination.



Figure : sous-menu Élimination

## 6 Maintenance

### 6.1 Tous les 2 ans

#### DANGER



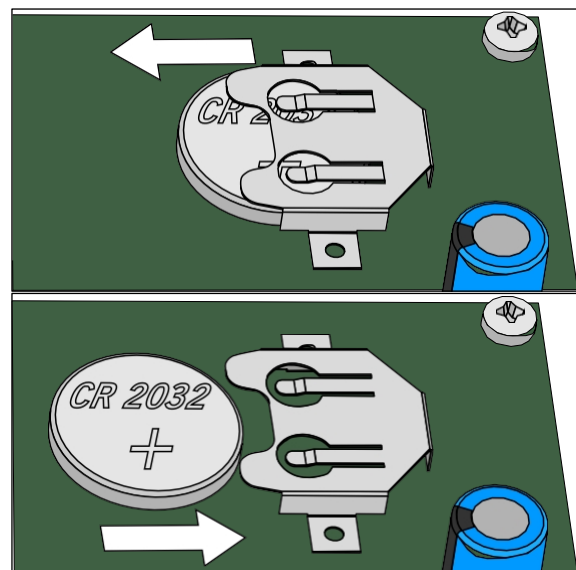
**Danger de mort dû à la tension électrique pendant tous les travaux sur les équipements électriques !**

- Les travaux sur les raccordements à l'alimentation électrique ne doivent être effectués que par des électriciens qualifiés.
- Veillez à déconnecter la commande tactile de l'alimentation électrique avant d'ouvrir l'équipement.

#### Batterie de la carte mère

La batterie sert de tampon pour l'horloge temps réel (RTC). Cela garantit que les fonctions contrôlées par le temps restent enregistrées même en cas de panne de courant.

- Ouvrez le boîtier de l'unité de commande tactile à l'aide d'un tournevis approprié.
- Retirez la batterie de son support sur la carte mère.
- Insérez une nouvelle batterie CR 2032 dans le support.
- Refermez le boîtier Touch Control à l'aide d'un tournevis.



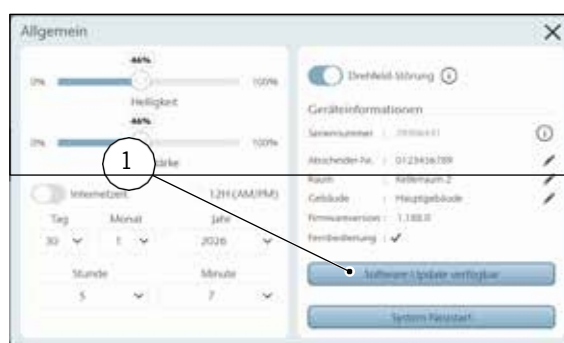
## 6.2 Mises à jour logicielles d'

- Les mises à jour logicielles ne peuvent être effectuées que si la connexion Wi-Fi ou LAN est stable.
- Les mises à jour sont fournies de manière centralisée par ACO et distribuées automatiquement à l'équipement/l'appareil.


- Ouvrez le menu des paramètres.
- Sélectionnez le sous-menu « Général ».



- Si une mise à jour logicielle est disponible, le bouton « Mise à jour logicielle disponible » (1) peut être sélectionné.
- Effectuez toujours les mises à jour sous surveillance afin de garantir que le processus se déroule en toute sécurité et dans son intégralité. Certaines mises à jour nécessitent le consentement actif de l'utilisateur.
- Si un problème survient pendant la mise à jour, veuillez en informer l'ACO Service » à la page 65.
  - Préparez l'UID de l'appareil. Vous le trouverez via le bouton Info sur la page principale de l'interface utilisateur.



## 7 Rapports d'erreurs

Le système de commande surveille le bon fonctionnement du séparateur de graisse et de l'installation de levage ainsi que des composants raccordés. Le tableau suivant répertorie les messages d'erreur du système de commande. En règle générale, le message d'erreur indique déjà le composant à l'origine du dysfonctionnement. Pour remédier au dysfonctionnement, consultez le mode d'emploi de l', du séparateur de graisse ou du composant installé.

Défaut	Affichage à l'écran	Indicateur de défaut				Campagne	
		Signal d'alarme	SSM	HW	230 V		
Séparateur de graisse	Augmentation de la température	Température élevée - La température dans le séparateur est en permanence supérieure à 65 °C.					doit être acquittée
	Alarme d'inondation FA	Alarme d'inondation FA - Une accumulation/une élévation du niveau d'eau a été détectée dans le séparateur	●	●	●	●	Réinitialisation automatique
	Défaut thermique EP	Thermo EP - La surveillance thermique a été déclenchée. La pompe doit refroidir avant de pouvoir être redémarrée.	●	●		●	Réinitialisation automatique
	Notification d'élimination FA	L'élimination du séparateur de graisse est désormais due/en retard de x jours					doit être confirmée
	Notification de maintenance FA	La maintenance du séparateur de graisse est désormais due/en retard de x jours.					Doit être confirmée
	Épaisseur de la couche de graisse atteinte	L'épaisseur maximale de la couche de graisse a été atteinte, veuillez jeter le séparateur.		●		●	Doit être confirmé
	4-20 mA- FA	Erreur avec le capteur FA Signal 4-20 mA <3 mA	●	●		●	Réinitialisation automatique
	Surintensité EP	Surintensité EP - La consommation électrique dépasse la valeur nominale spécifiée de 20 %.	●	●		●	Doit être acquitté
	sans charge EP	Sans charge EP - La pompe EP n'a pas de consommation électrique mesurable . Veuillez tester le câblage.	●	●		●	doit être acquitté
	Durée de fonctionnement de la pompe EP dépassée	Durée de fonctionnement de la pompe de vidange > 8 heures, donc arrêt automatique	●	●		●	doit être confirmé
	Durée de fonctionnement dépassée pour l'unité de remplissage	Durée de fonctionnement dépassée pour l'unité de remplissage	●	●		●	doit être acquittée

	Défaut	Sortie sur l'écran	Indicateur de défaut				Campagne
			Signal d'alarme	SSM	HW	230 V	
<b>Séparateur de graisse</b>	Erreur du capteur HD	Erreur du capteur HD – la pression de sortie de la pompe est trop faible. Veuillez tester le dispositif de filtrage et, si nécessaire, l'alimentation en eau.	●	●		●	Doit être confirmé
	Surintensité HD	Surintensité HD – La consommation électrique dépasse la valeur nominale spécifiée de 20 %.	●	●		●	Doit être acquitté
	HD sans charge	HD à vide - La pompe HP n'a pas de consommation électrique mesurable . Veuillez tester le câblage.	●	●		●	Doit être acquitté
	Durée de fonctionnement de la pompe HP dépassée	Durée de fonctionnement de la pompe HP > 2 heures, donc arrêt automatique	●	●		●	doit être acquitté
	Notification d'élimination FA	La mise au rebut du séparateur de graisse est désormais due/en retard de x jours					doit être confirmée
	Notification de maintenance FA	La maintenance du séparateur de graisse est désormais due/en retard de x jours.					doit être reconnu
	Épaisseur maximale de la couche de graisse atteinte	L'épaisseur maximale de la couche de graisse a été atteinte, veuillez jeter le séparateur.		●		●	doit être confirmé
	4-20 mA- FA	Erreur avec le capteur FA Signal 4-20 mA <3 mA	●	●		●	Réinitialisation automatique
<b>Séparateur de graisse/installation de lavage</b>	Erreur de champ tournant	Erreur de champ tournant – sur site Erreur de champ tournant (veuillez tester/échanger les phases)	●	●		●	Réinitialisation automatique
	Dispositif de verrouillage externe	Dispositif de verrouillage externe activé – les pompes/composants ne peuvent pas être mis en marche	●	●		●	Réinitialisation automatique
	Fuite	Fuite – une fuite a été détectée dans la pièce. Veuillez tester.	●	●		●	Réinitialisation automatique
	Pompes maximales	Pompes max. – seules 2 pompes au maximum (HD, EP, P1, P2) peuvent fonctionner simultanément.					réinitialisation automatique
	Alimentation électrique interrompue	L'alimentation électrique a été temporairement interrompue. Le système de commande a été redémarré.					Doit être confirmé
	Paramètres/réglages non valides	Aucun réglage valide n'a été enregistré.					Réinitialisation automatique

	Défaut	Sortie sur l'écran	Indicateur de défaut				Campagne
			Signal d'alarme	SSM	HW	230 V	
<b>Séparateur de graisse/installation de levage</b>	Le contacteur de la pompe HP est bloqué	Pompe HP : contacteur défectueux/bloqué. Veuillez contacter le service après-vente.	●	●		●	Doit être pris en compte
	Contacteur Pompe EP bloquée	Pompe EP : contacteur défectueux/bloqué. Veuillez contacter le service après-vente.	●	●		●	Doit être pris en compte
	Le contacteur de la pompe P1 est bloqué	Pompe P1 : contacteur défectueux/bloqué. Veuillez contacter le service après-vente.	●	●		●	Doit être pris en compte
	Le contacteur de la pompe P2 est bloqué	Pompe P2 : contacteur défectueux/bloqué. Veuillez contacter le service après-vente.	●	●		●	Doit être pris en compte
	Chauffage du contacteur bloqué	Chauffage : contacteur défectueux/bloqué. Veuillez contacter le service après-vente.	●	●		●	Doit être confirmé
<b>Installation de levage</b>	Alarme d'inondation AHA	Alarme d'inondation AHA - Une accumulation/une élévation du niveau d'eau a été détectée dans la station de relevage/l'installation de levage.	●	●	●	●	Réinitialisation automatique
	Défaut thermique P1 AHA	Thermo P1 AHA/PS - La surveillance thermique a été déclenchée. La pompe doit refroidir avant de pouvoir être redémarrée.	●	●		●	Réinitialisation automatique
	Défaut thermique P2 AHA	Thermo P2 AHA/PS - La surveillance thermique a été déclenchée. La pompe doit refroidir avant de pouvoir être redémarrée.	●	●		●	Réinitialisation automatique
	Notification de maintenance AHA	La maintenance de la station de relevage/station de pompage est désormais due/en retard de x jours.					Doit être confirmée
	4-20 mA - AHA	Erreur avec le capteur AHA Signal 4-20 mA <3 mA	●	●		●	Réinitialisation automatique
	Durée de fonctionnement maximale	Durée maximale de fonctionnement de la pompe dépassée	●	●		●	doit être acquittée
	Modification de la durée de fonctionnement	Les deux pompes n'ont pas pu vider le conteneur/réservoir dans le délai spécifié. Veuillez vérifier s'il y a des obstructions, etc.	●	●		●	doit être reconnu
	Surintensité P1	Surintensité P1 - La consommation électrique dépasse la valeur nominale spécifiée de 20 %.	●	●		●	doit être acquitté

	Défaut	Affichage à l'écran	Indicateur de défaut				Campagne
			Signal d'alarme	SSM	HW	230 V	
Installation de levage	Surintensité P2	Surintensité P2 - La consommation électrique dépasse de 20 % la valeur nominale spécifiée.	●	●		●	doit être acquittée
	sans charge P1 AHA	Sans charge AHA P1 - Pompe 1 - La pompe n'a pas de consommation électrique mesurable. Veuillez tester le câblage.	●	●		●	doit être acquitté
	sans charge P2 AHA	Sans charge AHA P2 - Pompe 2 - La pompe n'a pas de consommation électrique mesurable. Veuillez tester le câblage.	●	●		●	Doit être confirmé
	Erreur d'exécution P1 AHA max.	Erreur d'exécution AHA P1 - La durée de fonctionnement de la pompe 1 dépasse la valeur spécifiée Erreur d'exécution P1 max.	●	●		●	Doit être acquittée
	Erreur d'exécution P2 AHA max.	Erreur d'exécution AHA P2 - La durée de fonctionnement de la pompe 2 dépasse la valeur spécifiée Erreur d'exécution P2 max.	●	●		●	doit être acquittée
	Erreur d'exécution P1/P2 alternée.	Erreur d'exécution - Le réservoir n'a pas pu être vidé après 3 changements P1/P2	●	●		●	doit être acquittée
	Connexion à la carte de circuit imprimé de masse interrompue	Il n'y a pas de connexion entre la carte supérieure et la carte inférieure. Veuillez tester.		●		●	Doit être acquitté
Généralités	Fonction Pause	Attention : le programme d'élimination a été mis en pause sur la télécommande.					
	Compresseur PneuBox 1 défectueux	Erreur pneumatique 1 - Compresseur défectueux. Veuillez contacter le service après-vente.	●	●		●	Doit être confirmé
	Compresseur PneuBox 2 défectueux	Erreur Pneumatikox 2 - Compresseur défectueux. Veuillez contacter le service après-vente.	●	●		●	Doit être confirmé
	Interrupteur à clé activé pendant plus d'une minute	L'interrupteur à clé de la télécommande a été activé pendant plus d'une minute. Veuillez tester.	●	●		●	Doit être confirmé
	Échec de la mise à jour du système						Doit être confirmé

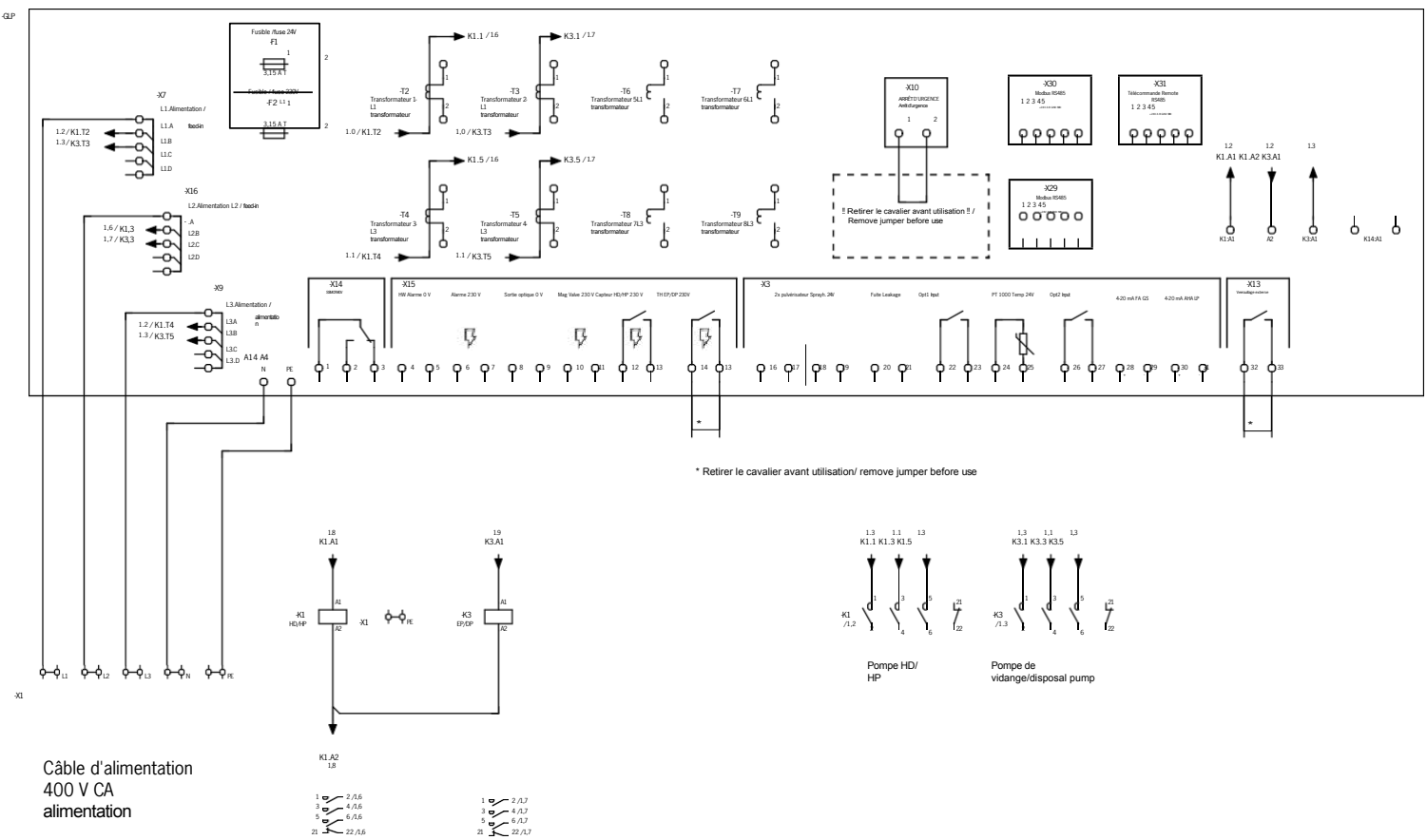
## 8 Données techniques

### 8.1 Données clés

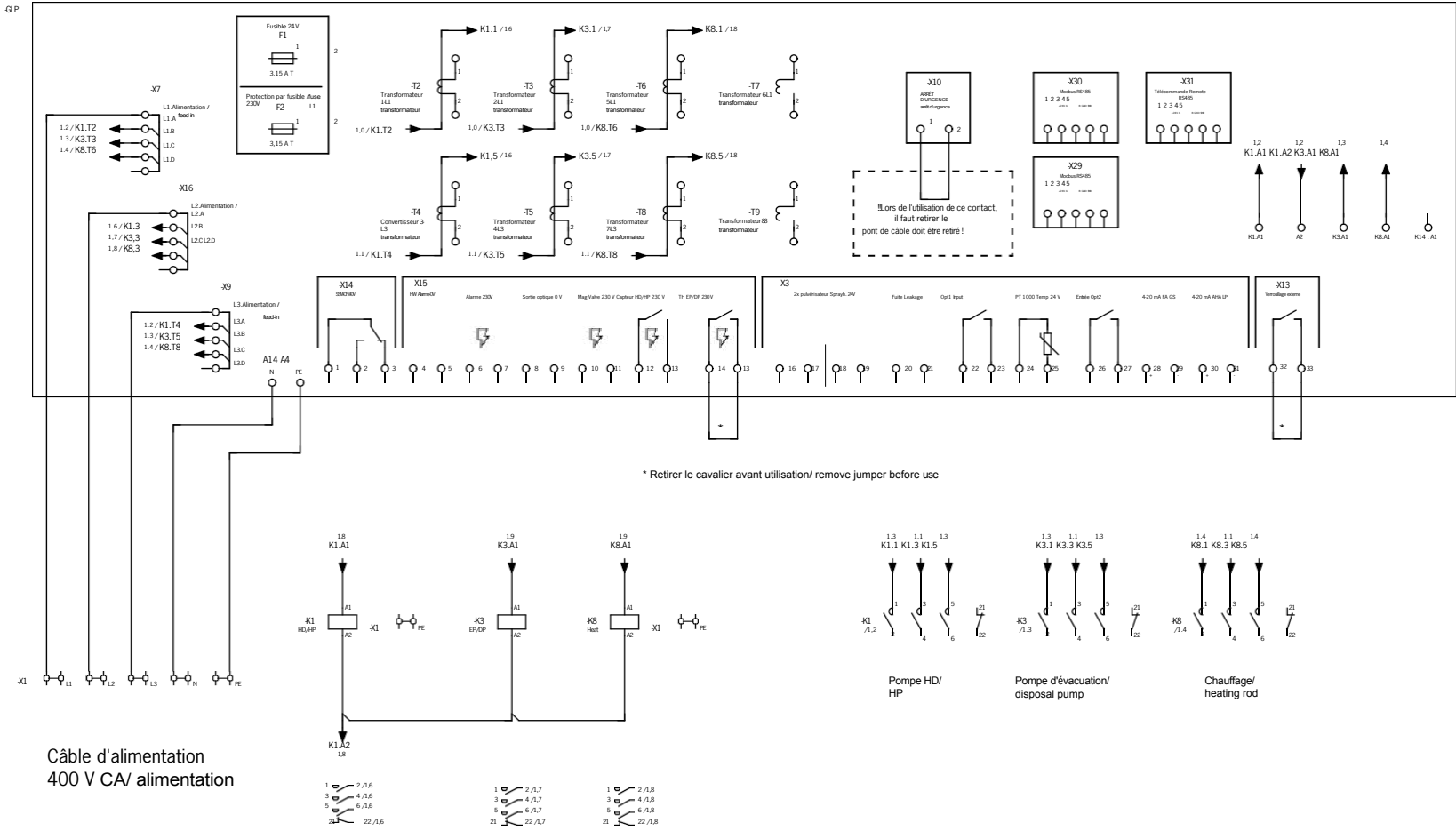
Données clés	
Plage de température (fonctionnement)	0 °C à +55 °C
Plage de température (stockage)	0 °C à +70 °C
Humidité (fonctionnement et stockage)	0 à 90 % HR (sans condensation)
Degré de protection	IP54
Raccordement	montage mural
Dimensions (L x H x P)	320 x 286 x 150 mm (sans presse-étoupe)
Tension secteur (L1, L2, L3, N, PE)	200/346 V ~ à 240/415 V ~ / 50 + 60 Hz +/- 10 %
Contacts relais SSM/CFM, HW et OPT. SORTIE	230 V 8 A CA1 isolé (fusible externe requis)
Sorties relais ALARM et MAG VALVE	230 V 3. 15 A CA1 ; puissance totale < 750 W
Tête de pulvérisation 1+2 (total)	24 V CC 1,5 A (fusible interne réarmable 1,6 A courant de maintien, 3,2 A courant de déclenchement à 20 °C)
Interface série	MODBUS via RS485, borne à vis à 5 broches (le contrôleur principal est maître)
Capteur de fuite (sur site)	12 V CA 500 Hz
Entrée externe OPT1, OPT2	24 V CC 1,2 mA
2x entrée capteur	Entrée 4...20 mA
Capteur de température (sur site)	PT 1000
Verrouillage externe	ARRÊT D'URGENCE 230 V CA 2,4 mA via optocoupleur
Contacts thermiques Pompes	230 V CA 1,2 mA optocoupleur
Capteur de pompe haute pression	230 V CA 1,2 mA optocoupleur
Fusible interne F1 (max. 1,5 W)	5 x 20 mm ; 3,15 AT (alarme 230 V, électrovanne 230 V, capteur HD/HP, TH EP/DP, TH P1, TH P2)
Fusible interne F5 (max. 1,5 W)	5 x 20 mm ; 3,15 AT (alimentation interne 90 W)
Plage de mesure du courant Tolérance	1,5 – 15 A ; type. +/-10 % de la pleine échelle.
Consommation électrique de l'unité de commande	type.
Fusible(s) de secours requis	max. 3x 16 A type FA, FA+Hzg max. 3x 25 A FA+AHA
Écrans	Écran LCD TFT HD 10,1 pouces avec écran tactile PCAP 1 x LED (rouge/vert)
Fonctionnement	Écran tactile
Module de calcul	Quad-core Arm® Cortex®-A55 (ARMv8) 64 bits @ 2,0 GHz
Réseau LAN	Ethernet 1000M RJ45
Réseau local sans fil	802.11 b/g/n/ac sans fil LAN (Wi-Fi 5), portée >10 m
Emplacement pour module modem	Pour module modem UNI avec antenne adhésive interne pour connexion de données GSM (en option)
Audio	Haut-parleur mono 3 W IPX5 derrière la feuille avant

## 8.2 Schémas de raccordement des terminaux

### 8.2.1 Séparateur de graisse

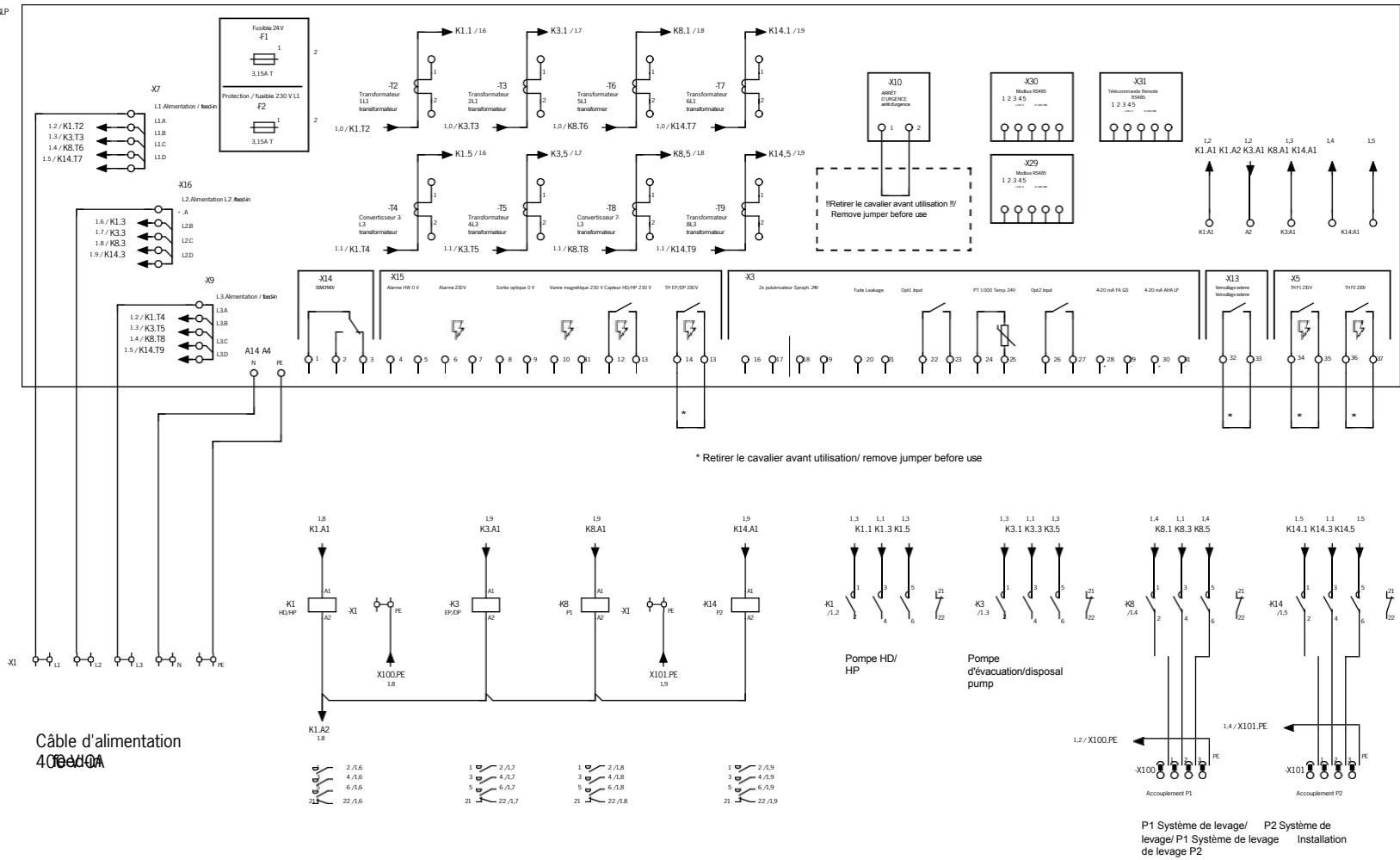


## 8.2.2 Séparateur de graisse avec chauffage



Câble d'alimentation  
400 V CA/ alimentation

8.2.3 Séparateur de graisse avec installation de levage



## 9 Annexe

### CONTRAT DE LICENCE D'UTILISATEUR FINAL

Date d'entrée en vigueur :

01/01/2026 I.

Le présent contrat de licence utilisateur final (ci-après dénommé « CLUF ») constitue un accord juridiquement contraignant entre ACO Passavant GmbH, dont le siège social est situé Ulsterstraße

3,

36269 Philipsthal

ci-après dénommés collectivement « nous », « notre » ou « nos ») et toute personne ou organisation, ainsi que leurs héritiers, agents, successeurs légaux et ayants droit, qui ont acheté notre logiciel de contrôle des séparateurs de graisse (ci-après dénommés individuellement et collectivement « vous » ou « votre ») ou qui sont autorisés à y accéder.

**AVIS IMPORTANT :** En continuant à utiliser le logiciel du séparateur de graisse, le système de contrôle comprenant le logiciel et le tableau de bord web, vous acceptez expressément et reconnaissez comme contraignantes les conditions générales de la présente CLUF dans sa version actuelle. Vous comprenez et reconnaissez donc qu'en téléchargeant, en accédant, en installant ou en utilisant le logiciel du séparateur de graisse, vous acceptez les conditions générales de la présente CLUF. Si vous n'acceptez pas intégralement ces conditions générales, vous ne pouvez pas télécharger, accéder, installer ou utiliser le logiciel Grease Separator. Le logiciel n'est pas disponible séparément en tant que partie intégrante du système de contrôle et ne peut pas être utilisé seul. Il est interdit de séparer le logiciel du système de contrôle ou du tableau de bord associé, sous peine de voir ses fonctionnalités devenir inopérantes.

garanti. Si vous acceptez le présent CLUF au nom d'une personne morale ou dans le cadre de la fourniture ou de l'utilisation de services pour le compte d'une personne morale, vous déclarez et garantissez que vous êtes autorisé à lier cette personne morale au présent CLUF. Dans ce cas, les termes « vous » et « votre » font référence à cette personne morale ou autorité.

#### II. DÉFINITIONS/TERMES

Les termes suivants, écrits en majuscules, ont la signification indiquée ci-dessous, la forme singulière incluant la forme plurielle et vice versa, et chaque genre incluant les autres genres :

1. « Données » désigne toutes les informations, textes, messages, logiciels, images, sons, vidéos, musiques et toutes les bibliothèques, données, contenus ou matériels transmis ou communiqués via le logiciel Grease Separator et/ou les services associés.

2. « Début » désigne la première des éventualités suivantes :

(a) votre acceptation expresse du présent CLUF ;

(b) l'activation du logiciel Grease Separator ;

(c) votre inscription d'un compte sur le site Web Grease Separator Software à l'adresse <https://dws-cloud.aco/>

(d) votre acceptation d'un avis valide de notre part ou de l'un de nos représentants autorisés concernant le présent CLUF ;

(e) la mise en service de votre séparateur de graisse.

3. « Force majeure » désigne tout acte, événement ou cause échappant au contrôle raisonnable de la partie touchée par cette force majeure, y compris, mais sans s'y limiter, les catastrophes naturelles ou les actes d'ennemis publics, les incendies, les inondations, les explosions, les glissements de terrain, les épidémies, les panes ou dommages causés aux installations, équipements ou infrastructures, l'impossibilité de se procurer des matériaux, ingrédients ou fournitures, leur indisponibilité ou leur détérioration, les grèves, les conflits sociaux, les guerres, les sabotages, les émeutes, les insurrections, les troubles civils, les urgences nationales et la loi martiale, les expropriations, les restrictions, les interdictions, les embargos, les décrets ou les ordonnances de tout gouvernement, agence gouvernementale ou tribunal.

4. Les « droits de propriété intellectuelle » ou « droits PI » désignent tous les droits de propriété intellectuelle et autres droits de propriété similaires dans toute juridiction, qu'ils soient détenus ou concédés sous licence, enregistrés ou non, y compris les droits sur : les marques commerciales, logos, noms commerciaux, brevets et demandes de brevet, modèles d'utilité, inventions, découvertes, écrits et autres œuvres protégées par le droit d'auteur, secrets commerciaux, informations qui ne sont généralement pas connues du public ou qui constituent un secret commercial en vertu de la loi applicable, logiciels (y compris, sans limitation, les fichiers de données, le code source, le code objet, les interfaces de programmation d'applications, les bases de données et autres spécifications et documentations liées aux logiciels), matériel publicitaire et promotionnel, et réclamations, causes d'action et défenses liées à l'application des droits susmentionnés. Dans chacun des cas susmentionnés, les « droits de propriété intellectuelle » comprennent également tous les enregistrements, demandes d'enregistrement, renouvellements et prolongations des droits susmentionnés auprès de ou par toute autorité gouvernementale dans toute juridiction.

5. Le terme « loi » désigne collectivement et sans distinction toutes les lois, réglementations, règles, circulaires, avis, décrets, protocoles, codes, directives, annonces, instructions, ordonnances, décisions de justice ou autres exigences d'une autorité gouvernementale applicables au niveau local, régional, national et international.

6. Le terme « partie » désigne soit vous, soit nous, tandis que le terme « parties » désigne collectivement vous et nous.

7. Le terme « logiciel Grease Separator » désigne collectivement et sans distinction notre logiciel propriétaire « Grease Separator » et tous les logiciels tiers qui y sont intégrés et qui sont mis à votre disposition dans le cadre du présent CLUF. Le logiciel « Grease Separator » susmentionné dispose notamment des fonctions suivantes : Commande via l'écran tactile

Les « données à caractère personnel » désignent toutes les données relatives à une personne physique identifiée ou identifiable. La « législation sur la protection des données » désigne toutes les lois applicables en matière de protection des données à caractère personnel, en particulier le RGPD de l'UE, la BDSG et la législation nationale sur la protection des données.

Le terme « logiciel » désigne collectivement et sans distinction tout logiciel, y compris, mais sans s'y limiter, les logiciels informatiques, la documentation (y compris, mais sans s'y limiter, la documentation standard du produit, la documentation utilisateur et technique, d'autres documents décrivant ses fonctions standard, etc.), outils, applications, interfaces de programmation d'applications (API), bibliothèques de développement, interfaces utilisateur, composants, interfaces utilisateur, apparence (y compris, mais sans s'y limiter, les images, les designs, les polices, etc.), code (y compris, sans limitation, les

assembleurs, applets, compilateurs, code source, listes de code source, code objet, plug-ins, etc.) et toute correction, tout correctif, toute mise à jour ou toute mise à niveau de ces éléments.

8. Le terme « Services » désigne collectivement et sans distinction les services (y compris, mais sans s'y limiter, les services SaaS, les services basés sur Internet, etc.) dont vous disposez dans le cadre du présent CLUF. À cette fin, le terme « Services » inclut également l'accès à la plateforme du site Web Grease Separator Software et à toutes les fonctions ou services connexes, ainsi qu'à tout logiciel ou toute donnée auxquels vous avez accès dans le cadre du logiciel Grease Separator Software et/ou des mêmes Services.

9. Le terme « logiciel tiers » désigne collectivement et sans distinction tout logiciel développé, distribué ou vendu par une société autre que les parties.

### III. SOURCES, ACCÈS, LIVRAISON ET EXIGENCES

Sources autorisées. Vous devez acquérir légalement le logiciel Grease Separator Software en tant que partie intégrante du contrôle. Dans ce dernier cas, vous devez également vous conformer aux conditions générales de ces revendeurs, partenaires ou fournisseurs.

1. Accès. Votre accès au logiciel du séparateur de graisse vous sera accordé après avoir créé un compte sur notre site web à l'adresse <https://dws-cloud.aco/>

ACO Passavant GmbH Ulsterstraße 3

36462 Philippsthal

et conformément aux conditions générales du présent CLUF.

2. Exigences. Seuls les logiciels fonctionnant sur le matériel et dans l'environnement spécifiés dans la documentation du logiciel du séparateur de graisse sont pleinement éligibles pour le fonctionnement, ainsi que pour notre assistance et autres services. Vous acceptez d'être seul responsable de ces exigences et de toute modification, mise à jour et frais nécessaires. Les modules complémentaires non autorisés ou la personnalisation non autorisée des paramètres par défaut, etc. ne sont pas couverts par le CLUF.

### IV. DROITS

1. Octroi de licence. Une licence limitée, mondiale, non cessible, non sous-licenciable, non transférable et non exclusive vous est accordée pour utiliser le logiciel Grease Separator conformément aux conditions générales contenues dans les présentes.

2. Équipement autorisé. Vous êtes autorisé à accéder au logiciel Grease Separator et à l'utiliser dans la mesure où cela est fait sur un équipement approuvé. L'utilisation en dehors de cet équipement approuvé n'est pas autorisée.

3. Champ d'application de la licence. Vous acceptez de n'utiliser le logiciel Grease Separator que dans le cadre de votre usage commercial interne normal et, sauf indication contraire dans le présent CLUF, de ne pas vendre, louer, redistribuer, proposer sous forme de service géré ou rendre disponible ou accessible de quelque manière que ce soit le logiciel Grease Separator à des tiers, que ce soit directement ou par d'autres moyens.

4. Logiciels tiers. Vous reconnaissez et acceptez expressément que certains contenus, produits et services disponibles via le logiciel Grease Separator et le cloud susmentionné peuvent contenir des logiciels tiers, comme indiqué dans la documentation du logiciel Grease Separator. Tous les logiciels tiers vous sont concédés sous licence selon les termes du présent CLUF, sauf si nous spécifions d'autres termes dans la documentation du logiciel Grease Separator. Les sections X.1), X.2), X.3) et X.4) ci-dessous s'appliquent à tous les logiciels tiers et, par conséquent, sans limiter ce qui précède, nous ne sommes pas responsables de tester ou d'évaluer le contenu ou l'exactitude de tout logiciel tiers, et nous n'offrons aucune garantie expresse ou implicite concernant les logiciels tiers et déclinons expressément toute garantie ou condition concernant la qualité marchande, l'adéquation à un usage particulier, le titre et la non-violation des droits de tiers.

5. Réserve de droits. Nous nous réservons expressément tous les droits qui ne vous sont pas expressément accordés dans le présent CLUF.

### V. OBLIGATIONS

1. Responsabilités générales. Vous êtes seul responsable de votre utilisation du logiciel Grease Separator et vous ne pouvez pas utiliser, fournir, soutenir, faciliter ou enseigner (ou inciter d'autres personnes à) utiliser le logiciel Grease Separator pour toute activité qui enfreint la loi applicable, ni transmettre, stocker, afficher, distribuer ou rendre disponible de toute autre manière des données illégales ou qui pourraient donner lieu à une responsabilité pénale ou civile en vertu de la loi applicable.

2. Légalité des données. Vous garantissez que vous détenez tous les droits et titres (y compris, sans limitation, tous les droits de propriété intellectuelle associés) sur les données que vous transmettez, stockez, affichez, distribuez ou rendez disponibles de toute autre manière via le logiciel Grease Separator, et que vous êtes seul responsable de l'exactitude, de la qualité, de l'intégrité, de la légalité, de la fiabilité et de la pertinence de ces données. Sans limiter ce qui précède, vous garantissez et déclarez que ces données sont pleinement conformes à toutes les législations applicables. Nous n'assumons aucune responsabilité pour ces données.

3. Mises à jour. Dans le cas où le logiciel du séparateur de graisse nécessiterait une mise à jour conformément à la section 5.1) ci-dessous, vous acceptez expressément d'installer ces mises à jour dès qu'elles seront disponibles et d'en supporter tous les coûts associés, le cas échéant. Vous assumez l'intégralité du risque de perte ou de dommage si les mises à jour ne sont pas installées correctement et en temps opportun par votre faute ; nous déclinons expressément toute responsabilité à cet égard.

4. Respect des réglementations en matière d'exportation. Vous confirmez expressément que vous n'êtes pas une personne morale soumise à une législation prévoyant des sanctions économiques, des contrôles à l'exportation, des réglementations à l'importation ou des embargos commerciaux, et que vous n'êtes pas détenu ou contrôlé par, ou n'agissez pour le compte de, toute personne physique ou morale concernée par ou soumise de quelque manière que ce soit à la législation susmentionnée. En outre, vous reconnaissez expressément que vous ne téléchargerez, n'exporterez ni ne réexporterez le contenu, les produits ou les services du logiciel de séparation des graisses ou les données techniques connexes, directement ou indirectement, à toute personne ou entreprise concernée par la législation susmentionnée, ou à des fins d'utilisation finale interdites ou restreintes par cette législation.

5. Indemnisation. Pour les réclamations de tiers résultant d'un manquement à vos obligations en vertu de la présente section 4 (Vos responsabilités), les sections XI.1 et XI.2 ci-dessous s'appliquent en tant que droits ou recours supplémentaires dont nous disposons en vertu du présent CLUF et/ou de la loi applicable.

### VI. VÉRIFICATION DE LA LICENCE, MISES À JOUR, DISPONIBILITÉ ET CONFIGURATION

1. Contrôles de licence. Vous reconnaissez et acceptez expressément que le logiciel du séparateur de graisse nécessite des contrôles de licence avant ou pendant l'exécution de sa version. Par conséquent, il vous est strictement interdit d'altérer ou de modifier le comportement ou la fonctionnalité du logiciel du séparateur de graisse. Cela inclut notamment la garantie des mises à jour, par exemple en empêchant le logiciel de se connecter à Internet pour effectuer ces tests, etc.

2. Mises à jour. Nous nous réservons le droit, à notre seule discrétion, d'ajouter ou de supprimer des outils, des utilitaires, des améliorations, des logiciels tiers, des caractéristiques ou des fonctions, ou de fournir des corrections, des mises à jour et des mises à niveau du logiciel Grease Separator afin d'améliorer ses caractéristiques et ses performances et/ou conformément à notre politique. Le logiciel Grease Separator comprend une technologie de mise à jour automatique, une fonction conçue pour fournir des services de maintenance (tels que des corrections de bogues, des correctifs, des fonctionnalités améliorées, des plug-ins manquants et de nouvelles versions). En mettant en service le logiciel Grease Separator, vous consentez à la transmission d'informations informatiques standard et au téléchargement et à l'installation automatiques de logiciels de maintenance. Compte tenu de ce qui précède, vous reconnaissez et acceptez expressément que :

(i) Nous ne sommes pas tenus de mettre à disposition et/ou de fournir des mises à jour. (ii) Si nous proposons des mises à jour, le présent CLUF s'applique automatiquement à ces mises à jour, sauf si nous fournissons d'autres conditions générales avec ces mises à jour. (iii) Nous déclinons toute responsabilité si les mises à jour entraînent l'indisponibilité, un défaut ou une incompatibilité de logiciels tiers (et/ou d'autres caractéristiques ou fonctions préexistantes) avec le logiciel mis à jour.

3. Disponibilité. Nous mettons en œuvre tous les moyens commercialement raisonnables pour garantir la disponibilité du logiciel Grease Separator à nos clients. Nonobstant ce qui précède, vous reconnaissez et acceptez que nous n'avons aucun contrôle et aucune responsabilité quant à la disponibilité continue ou ininterrompue du logiciel Grease Separator, qui peut être inaccessible ou présenter des dysfonctionnements de temps à autre, notamment, mais sans s'y limiter :

(i) dysfonctionnements de l'équipement, maintenance régulière ou réparations ;

(ii) cas de force majeure ;

(iii) limitations dues à votre équipement ou matériel spécifique ;

(iv) indisponibilité, défauts ou incompatibilité du logiciel tiers avec le logiciel Grease Separator pour quelque raison que ce soit (par exemple, arrêt du logiciel par des tiers ou par nous-mêmes, incompatibilités entre les mises à jour et le logiciel tiers, etc.) ;

(v) votre violation de toute disposition pertinente du présent CLUF. [L'indisponibilité du logiciel de séparation des graisses conformément à la section 5.3 ne vous dispense pas de votre obligation d'effectuer les paiements prévus dans le cadre du plan d'abonnement applicable en temps voulu.]

4. Politique d'interruption. Vous reconnaissez et acceptez expressément que le logiciel Grease Separator est soumis à notre politique d'interruption et que nous nous réservons donc le droit, sans aucune responsabilité envers vous ou un tiers, d'interrompre toute fonctionnalité, tout contenu ou tout service du logiciel (y compris, mais sans s'y limiter, l'accès à l'assistance technique, l'accès à des logiciels tiers, etc.) conformément à cette politique d'interruption. Ce qui précède s'applique également à tout logiciel tiers soumis aux politiques de cessation de ces tiers, sans que nous soyons responsables envers vous ou tout autre tiers si les mises à jour entraînent l'indisponibilité, la déficience ou l'incompatibilité des logiciels tiers existants avec le logiciel mis à jour.

## VII. PÉRIODE DE VALIDITÉ ET RÉSILIATION

1. Durée. Les droits qui vous sont accordés dans le présent contrat prennent effet à compter de la date de début, sauf en cas de résiliation comme prévu ci-dessous.

2. Résiliation pour violation. Si vous enfreignez l'une des dispositions contenues dans les présentes et ne remédiez pas à cette violation dans les 10 (dix) jours suivant notre notification initiale, nous pouvons résilier le CLUF.

3. Période d'essai. La période d'essai vous permet de tester gratuitement le logiciel de séparation des graisses et les services associés pendant 3 mois à compter de la date de début correspondante avant de vous engager dans un abonnement payant. Si le client ne configure pas de connexion Internet à des fins de contrôle, cela n'entraîne actuellement aucun inconvénient, mais peut conduire à une restriction, voire à une annulation des fonctionnalités en raison d'un manque de mises à jour. À l'expiration de la période d'essai de 3 mois susmentionnée sans souscription d'un abonnement, l'accès au logiciel et aux services de séparateur de graisse évalués vous sera refusé. À cette fin, vous reconnaissez et acceptez expressément que nous ne sommes pas responsables envers vous, les utilisateurs autorisés ou d'autres tiers pour toute perte de données et/ou d'ajustements pouvant résulter de l'accès ou de l'utilisation restreints susmentionnés du logiciel de séparateur de graisse et/ou des services associés.

4. Aucun accès après résiliation. En cas de résiliation du présent CLUF pour quelque raison que ce soit, vous n'aurez plus le droit d'accéder au logiciel Grease Separator ni de l'utiliser, et nous supprimerons votre compte et toutes les données contenues dans le logiciel Grease Separator ou les rendrons inaccessibles d'une autre manière. Cela inclut également le stockage sur le cloud ACO. Nous ne serons pas responsables envers vous ou tout tiers pour la perte de données et/ou de personnalisations après la résiliation du présent CLUF, pour quelque raison ou cause que ce soit.

## VIII. DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Nous conservons tous les droits et revendications sur le logiciel du séparateur de graisse et tous les droits de propriété intellectuelle associés. Par conséquent, aucune disposition du présent CLUF ne peut être interprétée comme un transfert complet ou partiel des droits de propriété intellectuelle sur le logiciel du séparateur de graisse à vous-même ou à des tiers. En conséquence, vous ne pouvez pas effectuer les actions suivantes, ni inciter ou autoriser d'autres personnes à les effectuer :

(a) Supprimer ou modifier tout code d'identification, étiquette ou avis provenant de nous ou de nos concédants de licence dans le logiciel du séparateur de graisse ;

(b) copier, modifier, adapter, créer des œuvres dérivées, désassembler, décompiler, rétroconcevoir, reproduire, distribuer ou republier toute partie du logiciel Grease Separator ;

(c) effectuer ou divulguer des tests de performance ou de référence du logiciel du séparateur de graisse ou de l'infrastructure associée (tels que la découverte du réseau, l'identification des ports et des services, les analyses de vulnérabilité, le craquage de mots de passe, les tests d'accès à distance, les tests de pénétration, etc.) ; et

(d) licencier, vendre, louer, transférer, céder, distribuer, héberger, externaliser, obtenir une autorisation de partage de temps ou de bureau de service, ou exploiter commercialement ou mettre à disposition le logiciel Grease Separator à un tiers.

## IX. PROTECTION ET SÉCURITÉ DES DONNÉES

1. Explication relative à la confidentialité. Vous reconnaissez avoir lu attentivement notre explication relative à la confidentialité (disponible à l'adresse [www.aco-haustechnik.de/datenschutz](http://www.aco-haustechnik.de/datenschutz)) et comprendre parfaitement comment nous collectons, utilisons, protégeons ou traitons les données personnelles dans le cadre de la fourniture des services.

2. Analyse des données anonymisées. Nous sommes autorisés à analyser les données anonymisées (c'est-à-dire les données qui ne sont plus des données à caractère personnel et qui ne contiennent donc aucune caractéristique permettant d'identifier une personne, telle que son nom, son adresse électronique, son adresse postale, etc.) afin de maintenir, mettre à jour ou améliorer le logiciel et/ou les services Grease Separator, ainsi que pour effectuer des statistiques et des analyses internes sur l'utilisation et le bon fonctionnement desdits services. Vous ne disposez d'aucun droit, prétention ou part dans les résultats de ces analyses que nous effectuons et qui sont considérés comme notre propriété intellectuelle.

## X. GARANTIE ET RESPONSABILITÉ

1. Garantie limitée. LE LOGICIEL « GREASE SEPARATOR » EST FOURNI « TEL QUEL », « TEL QUE DISPONIBLE » ET « AVEC TOUTES SES ERREURS » SANS AUCUNE GARANTIE. DANS LES LIMITES PERMISES PAR LA LOI, NOUS DÉCLINONS TOUTE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS,

SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, DE NON-VIOLATION DES DROITS DE TIERS ET TOUTE GARANTIE POUVANT DÉCOULER DU COURS DES OPÉRATIONS COMMERCIALES, DES PERFORMANCES, DE L'UTILISATION OU DES PRATIQUES COMMERCIALES.

2. Clause de non-responsabilité. EN AUCUN CAS, NOUS NE POURRONS ÊTRE TENUS RESPONSABLES DE DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, ACCESSOIRES, SPÉCIAUX, EXEMPLAIRES, PUNITIFS OU CONSÉCUTIFS (Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, L'ACHAT DE BIENS OU SERVICES DE REMPLACEMENT, LES PANNES OU DYSFONCTIONNEMENTS INFORMATIQUES, LA PERTE DE DONNÉES OU DE BÉNÉFICES, LES INTERRUPTIONS D'ACTIVITÉ, ETC.) QUELLE QUE SOIT LA CAUSE ET LA THÉORIE DE RESPONSABILITÉ, QUELLE SOIT CONTRACTUELLE, STRICTE OU DÉLICTEUELLE (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE OU AUTRE), DÉCOULANT DE QUELQUE MANIÈRE QUE CE SOIT DE L'UTILISATION DU LOGICIEL Grease Separator, MÊME SI NOUS SOMMES CONSCIENTS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES OU AVONS ÉTÉ INFORMÉS DE CEUX-CI.

3. Dispositions légales obligatoires. Certaines juridictions n'autorisent pas certaines limitations de garantie ou de responsabilité, de sorte que certaines ou toutes les limitations ci-dessus peuvent ne pas s'appliquer à vous. Dans ce cas, les limitations contenues dans les présentes s'appliquent dans toute la mesure permise par la loi applicable.

### XI. INDEMNISATION

1. Indemnisation. Vous vous engagez à nous indemniser et à nous dégager de toute responsabilité en cas de dommages, pertes et dépenses de toute nature (y compris les frais et honoraires juridiques raisonnables) résultant de toute réclamation de tiers (y compris, mais sans s'y limiter, les réclamations émanant d'agences gouvernementales, d'autorités publiques, d'institutions, etc.) à notre encontre en rapport avec les éléments suivants de votre part :

- (a) la violation ou le non-respect de toute disposition du présent CLUF ;
- (b) violation de la loi applicable, qu'elle soit mentionnée ou non dans les présentes ;
- (c) violation des droits de tiers ;
- (d) utilisation ou mauvaise utilisation du logiciel du séparateur de graisse.

2. Recours. Vous acceptez et reconnaissez expressément que tout manquement à vos obligations en vertu du présent CLUF peut nous causer des dommages et des inconvénients irréparables qui ne peuvent être réparés par la loi. Par conséquent, vous acceptez que nos recours en cas de violation du présent CLUF puissent inclure des mesures injonctives et tout autre recours à notre disposition, que ce soit en vertu de la législation ou en équité.

### XII. DIVERS

1. Cession. Vous ne pouvez céder le présent CLUF ni aucun droit en vertu du présent Contrat sans notre consentement écrit préalable. À l'inverse, nous pouvons céder le présent CLUF ou tout droit en vertu du présent Contrat après avoir informé ou non un tiers, à notre seule discrétion, sans préavis.

2. Force majeure. Aucune des parties ne saurait être tenue responsable d'un manquement à ses obligations résultant d'un cas de force majeure. En cas de retard, la partie concernée sera dispensée de ses obligations dans la mesure où celles-ci sont retardées ou empêchées par ce cas de force majeure. Toutefois, l'autre partie pourra résilier le présent CLUF avec effet immédiat par notification écrite si la durée du cas de force majeure dépasse soixante (60) jours.

3. Aucune renonciation implicite. Toute tolérance ou silence de notre part, même s'il est continu et répété, à l'égard d'une violation ou d'une inexécution de votre part de l'une des dispositions du présent CLUF ne saurait être considéré comme un consentement à ces violations et inexécutions et n'affectera pas la validité de la clause violée, ni ne constituera une renonciation à nos droits en vertu du présent CLUF et/ou de la loi applicable.

4. Loi applicable et juridiction exclusive. Le présent CLUF est régi par les lois matérielles et procédurales allemandes. Tout litige découlant du présent CLUF ou en rapport avec celui-ci sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux allemands. Le tribunal compétent est le tribunal régional de Fulda.

5. Clause de divisibilité. Si une partie du présent CLUF est déclarée illégale ou inapplicable, les autres parties restent pleinement en vigueur.

6. Modifications. La date d'entrée en vigueur de la dernière version du présent CLUF est indiquée ci-dessus. Nous nous réservons le droit de modifier le présent CLUF à tout moment et de modifier, supprimer, changer les paramètres ou imposer des conditions d'utilisation du logiciel du séparateur de graisse. Dans ce cas, les nouvelles conditions remplaceront les conditions précédentes. Toutes les modifications entreront en vigueur trente (30) jours après la notification initiale de ces modifications, par e-mail et/ou par des notifications lors de l'utilisation du logiciel Grease Separator et/ou par tout autre moyen raisonnable. Votre utilisation continue du logiciel Grease Separator après les modifications apportées au présent CLUF après la date d'entrée en vigueur d'une version révisée constituera votre acceptation expresse du présent CLUF tel que modifié et votre accord à être lié par celui-ci. Si vous n'acceptez pas le CLUF modifié dans son intégralité ou en partie, vous devez résilier votre compte et cesser d'utiliser le logiciel Grease Separator avant que la modification n'entre en vigueur.

## Politique de confidentialité

Ci-dessous, nous souhaitons vous informer de la manière dont nous traitons vos données conformément à l'article 13 du règlement général sur la protection des données (RGPD).

### Responsable

L'organisation suivante est responsable du traitement des données décrit ci-dessous :

ACO Passavant Limited Company 3 Ulster  
Street  
36269 Philipsthal

### Finalité du traitement des données et type de données/catégories de données

Lors de la mise en service du séparateur de graisse, l'enregistrement est effectué, à condition qu'il soit possible de connecter le produit au réseau électrique. Toutes les données personnelles que vous fournissez lors de l'enregistrement de votre produit seront traitées par nos soins avec les données spécifiques à l'appareil que vous avez enregistré afin d'établir, de concevoir, de mettre en œuvre, de modifier, de traiter et/ou de résilier la relation d'enregistrement avec vous.

Les données sont requises pour les domaines suivants :

- garantie
- mise en service
- maintenance
- Analyse d'efficacité à distance
- Mises à jour logicielles

Les informations personnelles requises et traitées à cette fin sont les suivantes :

- Nom (utilisateur final)
- Coordonnées (adresse, numéro de téléphone, e-mail)
- Informations relatives au produit (type, numéro de série, etc.)
- Nom du prestataire
- Coordonnées du contractant (adresse, numéro de téléphone, e-mail)
- Paramètres de performance
- Version du logiciel

Les données d'utilisation temporaires peuvent également être évaluées sous forme de journal à des fins statistiques. Cet enregistrement de données comprend

- du nom et de l'adresse du contenu demandé,
- la date et l'heure de la requête,
- la quantité de données transférées,
- le statut d'accès (contenu transféré, contenu introuvable),
- la description du navigateur web et du système d'exploitation utilisés,
- le lien de référence, qui indique depuis quel site vous êtes arrivé sur le nôtre,
- l'adresse IP de l'ordinateur demandeur, qui est raccourcie afin qu'elle ne puisse plus être retracée jusqu'à une personne spécifique. Les données de connexion susmentionnées sont uniquement évaluées de manière anonyme.

La fourniture de données est nécessaire afin que nous puissions attribuer et proposer les services et, le cas échéant, les services supplémentaires pour le produit que vous avez acheté. En outre, les services supplémentaires sont soumis à certaines conditions (installation professionnelle), pour lesquelles des informations sur le prestataire et l'emplacement du système sont requises.

### Base juridique

Sauf mention contraire dans la présente politique de confidentialité, les dispositions suivantes s'appliquent au traitement de vos données à caractère personnel : la base juridique pour l'obtention du consentement est l'article 6, paragraphe 1, point a), et l'article 7 du RGPD de l'UE. La base juridique pour le traitement des données en vue de la fourniture de nos services et de la mise en œuvre de mesures (pré)contractuelles, ainsi que pour répondre à toute demande de renseignements, est l'article 6, paragraphe 1, point b), du RGPD de l'UE. Le traitement des données pour la protection de nos intérêts légitimes est fondé sur l'article 6, paragraphe 1, point f), du RGPD. Notre intérêt légitime découle des finalités susmentionnées de la collecte de données.

### Durées de conservation et de suppression

La durée de conservation de vos données à caractère personnel est généralement basée sur les délais de conservation légaux en vigueur (par exemple, en vertu du droit commercial ou fiscal). Sauf indication contraire ci-dessous, vos données à caractère personnel seront systématiquement supprimées à l'expiration du délai applicable, à condition qu'elles ne soient pas nécessaires à l'exécution ou à la conclusion d'un contrat, que nous n'ayons plus d'intérêt légitime à les conserver et/ou que vous n'ayez pas consenti à leur conservation.

La législation relative aux délais de conservation est notamment la suivante :

- Section 257(4) du Code de commerce allemand (HGB) (6, 8 ou 10 ans selon le type de documents, par exemple pour les bilans d'ouverture, les comptes annuels, les documents comptables, etc.)
- Article 147 du Code fiscal allemand (10 ans pour tous les documents relevant du droit fiscal)

### Autres sous-traitants

Dans le cadre du traitement des commandes, nous transmettons vos données conformément à l'article 28 du RGPD à des prestataires de services qui nous assistent dans l'exploitation de nos sites web et des processus associés. Il s'agit par exemple de prestataires de services d'hébergement. Nos prestataires de services sont strictement liés par nos instructions et sont contractuellement tenus de les respecter.

Ci-dessous, nous énumérons les sous-traitants avec lesquels nous travaillons, sauf si nous l'avons déjà fait dans le texte ci-dessus de la politique de confidentialité. Si des données peuvent être traitées en dehors de l'UE ou de l'EEE dans ce cadre, nous vous en informons dans le tableau ci-dessous.

Sous-traitant	Finalité	Niveau adéquat de protection des données
3D Content Logistics GmbH August-Bebel-Strasse 26-53 14482 Potsdam (Allemagne)	Assistance	Traitement uniquement au sein de l'UE/EEE

### Vos droits en tant que personne concernée

Lors du traitement de vos données à caractère personnel, le RGPD vous accorde, en tant que personne concernée, certains droits :

#### *Droit d'accès (art. 15 du RGPD)*

Vous avez le droit de demander la confirmation que des données à caractère personnel vous concernant sont traitées ; si tel est le cas, vous avez le droit d'accéder à ces données à caractère personnel et aux informations détaillées à l'article 15 du RGPD.

#### *Droit de rectification (art. 16 RGPD)*

Vous avez le droit de demander la rectification immédiate de toute donnée à caractère personnel inexacte vous concernant et, si nécessaire, le complément des données incomplètes.

#### *Droit à l'effacement (art. 17 du RGPD)*

Vous avez le droit de demander que les données à caractère personnel vous concernant soient immédiatement effacées si l'un des motifs prévus à l'article 17 du RGPD s'applique.

#### *Droit à la limitation du traitement (art. 18 RGPD)*

Vous avez le droit de demander la limitation du traitement si l'une des conditions énoncées à l'article 18 du RGPD s'applique, par exemple si vous vous êtes opposé au traitement, pendant la durée de la vérification par le responsable du traitement.

#### *Droit à la portabilité des données (art. 20 du RGPD)*

Dans certains cas, qui sont énumérés en détail à l'article 20 du RGPD, vous avez le droit de recevoir les données à caractère personnel vous concernant dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine, ou de demander le transfert de ces données à un tiers.

#### *Droit de retrait (art. 7 du RGPD)*

Si les données sont traitées sur la base de votre consentement, vous avez le droit, en vertu de l'article 7, paragraphe 3, du RGPD, de retirer à tout moment votre consentement à l'utilisation de vos données à caractère personnel. Veuillez noter que le retrait ne s'applique qu'à l'avenir. Le traitement qui a eu lieu avant le retrait n'est pas affecté.

#### *Droit d'opposition (art. 21 du RGPD)*

Si les données sont collectées sur la base de l'art. 6, al. 1, let. f) du RGPD (traitement des données pour la sauvegarde d'intérêts légitimes) ou sur la base de l'art. 6, al. 1

(e) RGPD (traitement des données visant à sauvegarder les intérêts publics ou dans l'exercice de l'autorité publique), vous avez le droit de vous opposer à tout moment au traitement pour des raisons liées à votre situation particulière. Nous ne traiterons alors plus les données à caractère personnel, sauf s'il existe des motifs légitimes et impérieux pour le traitement qui prévalent sur vos intérêts, droits et libertés, ou si le traitement sert à faire valoir, exercer ou défendre des droits légaux.

#### *Droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle (art. 77 RGPD)*

Conformément à l'article 77 du RGPD, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle si vous estimez que le traitement de vos données enfreint les dispositions relatives à la protection des données. Le droit d'introduire une réclamation peut être exercé notamment auprès d'une autorité de contrôle dans l'État membre dans lequel vous avez votre résidence habituelle, votre lieu de travail ou le lieu où la violation aurait été commise.

L'autorité de contrôle suivante est responsable du responsable du traitement :

Le délégué à la protection des données et à la liberté d'information de la Hesse PO Box  
3163

65021 Wiesbaden

Téléphone : +49 611 14080

E-mail : poststelle@datenschutz.hessen.de

#### *Exercice de vos droits*

Sauf indication contraire ci-dessus, veuillez contacter le bureau mentionné dans les mentions légales pour faire valoir vos droits en tant que personne concernée.

### Coordonnées du délégué à la protection des données

Notre délégué externe à la protection des données se fera un plaisir de vous fournir des informations sur la protection des données. Vous pouvez le contacter aux coordonnées suivantes :

datenschutz nord Ltd.

Konsul-Smidt-Straße 88

28217 Brême Site web : [https://www.dsn-](https://www.dsn-group.de/)

group.de/ E-mail : [office@datenschutz-nord.de](mailto:office@datenschutz-nord.de)

Lorsque vous contactez notre délégué à la protection des données, veuillez également indiquer l'organisme responsable mentionné dans les mentions légales.



**ACO Passavant GmbH**

Im Gewerbepark 11c D

36466 Dermbach

Tél. +49 36965 8190

Fax +49 36965 819-361

**[www.aco-technique du bâtiment.de](http://www.aco-technique du bâtiment.de)**

ACO. Nous prenons soin de l'eau

